LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 47—No 16 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 15 JUILLET 1960 PRIX: SEPT CENTS

Un geste émouvant au congrès de Munich

MUNICH (CCC) — Le 37e Congrès eucharistique mondial se tiendra cette année à Munich du 31 juillet au 7 août. La prestigieuse capitale de la Bavière catholique deviendra alors pour une semaine, écrivait Louis Le Bartz, "comme le coeur de la chrétienté, battant au rythme de tous les coeurs qui clament la même foi, qui adorent le même Dieu, qui illuminent la grisaille de la vie quotidienne à la même clarté qui jaillit de cette torche ruisselante de chaleur qu'est le Christ présent dans nos tabernacles, qui s'inclinent devant un même Père, le Pape, présent par son légat".

Comme les chrétiens, aux premiers temps de l'Eglise de Rome, avaient coutume de se réunir autour du Pape à l'heure du sacrifice, des fidèles du monde entier s'uniront au légat du Souverain Pontife à Munich et prieront avec lui "pour la vie du monde" (c'est le thème du Congrès). Mais comme tous les chrétiens ne pourront se rendre à Munich, les organisateurs du congrès ont prévu une cérémonie qui permettra à tous les chrétiens d'être présents à Munich et de prier tous ensemble pour le salut du monde.

Un geste particulièrement émouvant symbolisera, le dernier jour du Congrès, la foi, l'unité et la charité des chrétiens. En effet, au cours de la messe pontificale, un représentant de chaque pays remettra au légat du Souverain Pontife un cierge et un document portant mention des dons recueillis par les fidèles pour les missions. Mais chacune des nations participantes pourra décider librement du but auquel ces dons devront être consacrés.

L'offrande gardera sa valeur symbolique d'unité; elle restera le témoignage de la foi et de l'amour de tous ceux qui, sur les rives les plus lointaines, ne pourront s'unir que de coeur à ces assises eucharistiques internationales.

Le R. P. Guy Fortier, recteur du Collège de St-Boniface

Le R. P. Guy Fortier, S.J., vient d'être nommé recteur du Collège de St-Boniface, remplaçant dans cette fonction le R. P. Oscar Boily, S.J., recteur depuis six ans, qui demeurera à St-Boniface comme responsable du programme de construction qu'entreprend cette importante institution franco-manitobaine en voie de développement.

Le R. P. Guy Fortier est né à Lévis en 1911. Il fit ses études classiques aux Petits Séminaires de Nicolet et de Québec. Il était bachelier-ès-arts de Laval en 1931 et bachelier en médecine de la même université en 1933. Il entrait ensuite chez les Pères Jésuites où il obtint les degrés de licencié en philosophie et en théologie. Il était ordonné prêtre en 1944.

Le Père Fortier est licencié en sciences de l'Université de Montréal et docteur en sciences biologiques de l'Université Laval. Il a enseigné la chimie et la biologie au Collège Garnier de Québec et au scolasticat des Pères Jésuites à Montréal. De 1945 à 1948, il est assistant de laboratoire à l'Institut d'hygiène et de biologie humaine de l'Université Laval. A l'été de 1947, il donnait des cours sur les isotopes radioactives à l'Université de Californie, à San Francisco. De 1949 à 1955, il est assistant universitaire à la faculté de médecine de Laval et chargé de cours en biologie au Collège universitaire, au Collège des Jésuites et au Collège Jésus-Marie, et en faculté des arts à l'Université Laval. En 1954, il faisait un stage d'étude au laboratoire du professeur Charles Kaiser à la faculté de médecine de l'Université de Strasbourg, en France. De 1955 à 1958, le Père Fortier est à l'Université d'Addis Abéba, en Ethiopie, où il est professeur titulaire de physiologie et doyen de la faculté des sciences. En 1959, il devient directeur du Département de biologie à l'Université de Sudbury, en Ontario.

Abolition possible du système de péréquation

OTTAWA — Une réponse équivoque de M. Donald Fleming, qui ne pouvait d'ailleurs pas être forcé de révéler les plans fédéraux à ce moment, n'a rien fait cette semaine, en Chambre, pour écarter une rumeur voulant que le gouvernement Diefenbaker ait l'intention de proposer, à la prochaine conférence fiscale fédérale-provinciale, l'abolition du système de péréquation et son remplacement par une formule qui offrirait plus de pouvoirs de taxation aux provinces.

La conférence aura lieu du 25 au 27 juillet, à Ottawa.

La proposition du gouvernement Diefenbaker viserait surtout à satisfaire l'Ontario, province qui, étant la plus riche du pays, ne retire rien du système actuel. Le Québec reçoit annuellement quelque $80 millions.

Avec la nouvelle formule, M. Frost, premier ministre ontarien, qui réclame maintenant des revenus "additionnels de plus de $100 millions par an", serait peut-être heureux. Mais par contre, les provinces "pauvres" le seraient-elles? Avec des pouvoirs de taxation qui seraient greffés sur des revenus provinciaux inférieurs? On sait que le système de péréquation avait pour but d'assurer une sorte de redistribution de la richesse nationale, pour mieux faire participer les régions les moins favorisées au progrès du pays.

250 Canadiens au Congo

OTTAWA — Le ministère canadien des Affaires extérieures a fait savoir qu'il évalue à 250 environ le nombre de Canadiens qui sont actuellement en République du Congo (anciennement le Congo belge). Il s'agirait pour la plupart de missionnaires et de leurs familles.

Le Canada est représenté dans ce pays par son attaché commercial, M. Roger Bull, fils de l'ambassadeur de notre pays au Japon. Il se trouve que l'ambassadeur Bull qui, il y a peu de temps, est rentré au Canada en congé, a passé quelques jours avec son fils. Celui-ci avait déclaré qu'à son avis le Congo accéderait sans heurts à l'indépendance et qu'il réussirait à résoudre les problèmes que susciterait son état primitif.

Toutes les mesures destinées à protéger et à évacuer les Canadiens de la région, déclarent les porte-parole officiels, seront prises de façon conjointe avec les représentants du Royaume-Uni. Ceux-ci sont prêts à apporter leur aide aux Canadiens et à tous les autres sujets britanniques qui entreraient en rapport avec eux.



Sur la photo l'on voit quinze des dix-huit délégués du Manitoba qui prennent part cette semaine au congrès canadien des coopérateurs de langue française, tenu au Nouveau-Brunswick et dans l'Ile-du-Prince-Edouard, du dimanche 10 juillet au vendredi 15 juillet. De gauche à droite, première rangée: M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, M. Tobie Perrin, représentant de la Caisse Populaire de Ste-Anne-des-Chênes, Mmes G. Bohémier, de Lorette, et G. Bouchard, de Letellier, M. l'abbé Albéric-J. St-Laurent, curé de La Salle, directeur du CCC et aumônier-propagandiste du mouvement coopératif au Manitoba, Mmes J. Dupuis, de Letellier, et G. Forest, de St-Boniface, et M. Séraphin Marion, directeur de la section manitobaine du CCC et gérant de la Caisse Populaire de St-Jean-Baptiste; deuxième rangée, MM. Joseph Tétrault, de La Broquerie, Léo Sabourin, représentant de la Coopérative de Consommation de St-Jean-Baptiste, Gaston Bohémier, représentant du magasin coopératif et de la Caisse Populaire de Lorette, Georges Bouchard, de Letellier, Georges Forest, de St-Boniface, président de la Caisse Populaire du Précieux-Sang, Joseph Dupuis, président de la Caisse Populaire de Letellier, et Joseph Chabalier, directeur de la section manitobaine du CCC, propagandiste de Federated Co-operatives Ltd., et représentant de "La Liberté et le Patriote". N'apparaissent pas sur la photo MM. Joseph-R. Doiron, père, Joseph-R. Doiron, fils, de Winnipeg, et Jean Comeault, de St-Boniface, qui rejoindront les autres représentants franco-manitobains à Caraquet.



Dans la photo ci-dessus l'on voit le groupe des coopérateurs de langue française de la Saskatchewan qui participent cette semaine au congrès annuel du CCC au Nouveau-Brunswick: MM. Raymond Marcotte, de Saskatoon, secrétaire de la section de Saskatchewan du CCC; Arthur Doucet, de Domremy, président de la section de Saskatchewan du CCC et vice-président du CCC, et Mme Doucet; Théodore Préfontaine, de Saskatoon, directeur de la Credit Union League de la Saskatchewan, et Mme Préfontaine; Eugene Labrecque, directeur de la Caisse Populaire de Rosetown, et Mme Labrecque; Léon Pelletier, de Rosetown, et Mme Pelletier; Clotaire Denis, père, de St-Denis, président du magasin coopératif de Vonda, et Mme Denis; Clotaire Denis, fils, de St-Denis, directeur de la Caisse Populaire de Prud'homme, et Mme Denis; Edouard Lafrenière, vice-président de la Caisse Populaire de Prud'homme, et Mme Lafrenière; Léon Marchildon, président de la Caisse Populaire de Zenon Park; Abel Toupin, de Regina, représentant du Saskatchewan Wheat Pool; Ernest Marcotte, de Saskatoon; Forest Scharf, de Saskatoon, vice-président de l'Union Co-operative de la Saskatchewan; Roger Dupuis, de Saskatoon; F. Normand, gérant de la Caisse Populaire de Prud'homme.

La presse catholique a une mission de concorde et de paix

SANTANDER (CCC) — "Les progrès actuels de l'information permettent au monde, aujourd'hui mieux qu'hier, de prendre conscience de sa communauté de destin. Si la presse est apte à former une opinion publique commune, l'expérience quotidienne montre pourtant malheureusement trop souvent qu'elle peut aussi servir à semer la division parmi les hommes. Il y a donc une mission de paix qui incombe spécialement à la presse catholique. L'amitié entre les peuples sera la loi du journaliste chrétien; il cherchera à ce qui rapproche et unit de préférence à ce qui divise et oppose."

Voilà l'essentiel du message qu'a fait parvenir Son Em. le cardinal Tardini, au nom du Souverain Pontife, aux participants du 6e Congrès de l'Union internationale de la presse catholique, qui s'est déroulé du 6 au 10 juillet à Santander, en Espagne, sur le thème: "La presse catholique, trait d'union entre les peuples". Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, était au nombre des congressistes venus de tous les coins de l'univers.

"En vertu de cet amour de tous les hommes, qui reçoivent de Dieu même vocation surnaturelle et semblable dignité humaine, précisait le cardinal Tardini, le publiciste catholique se fera volontiers le défenseur de toutes les personnes humiliées et victimes d'injustices. Il aura une compassion particulière si ce sont ses frères qui sont persécutés et se fera un devoir de donner le plus vaste écho à la sollicitude angoissée du Saint-Père pour l'Eglise du silence."

Le secrétaire d'Etat du Vatican déclarait ensuite que cette attitude de compréhension et de bienveillance, de la part de la presse catholique, était particulièrement nécessaire à l'endroit des peuples qui luttent âprement contre la misère, la maladie ou l'ignorance. "Ces pays attendent en effet à bon droit, des nations mieux pourvues, soutien et assistance. Leur avenir est lié actuellement, pour une large part, à l'opinion publique qui se constitue en leur sein et qui subit des influences diverses. La presse des pays riches ne peut rester indifférente à cette situation et doit répondre sans retard et généreusement à l'invitation pressante que faisait le Saint-Père à propos des territoires de missions".

Rappelant les recommandations de Son Prédécesseur immédiat Pie XII dans l'Encyclique "Fidei donum" sur le devoir de multiplier sous toutes ses formes la presse catholique, il ajoutait: "Il faut également avoir soin de mettre tout en oeuvre pour favoriser les techniques de diffusion et de culture, car on sait l'importance, de nos jours, d'une opinion publique formée et éclairée" (Encyclique "Princeps Pastorum", 28 novembre 1959).

Se faisant ensuite l'interprète des désirs du Souverain Pontife, le cardinal Tardini ajoutait qu'une assistance technique de la presse à l'échelle mondiale, organisée par l'Union internationale de la presse catholique, "serait particulièrement opportune et conforme aux exhortations, maintes fois répétées, de Sa Sainteté".

Le cardinal Tardini avait souligné plus tôt que les Pontifes Romains se sont souvent préoc-

(Suite à la cinquième page)

L'arme économique dans une campagne de francisation

QUEBEC — Penser français! Dépenser français! Voilà le mot d'ordre qui sera lancé dans tout le diocèse de Québec par la Société St-Jean-Baptiste dès septembre prochain, c'est-à-dire avec l'ouverture des classes. Car les écoliers et écolières seront ceux qui serviront à montrer jusqu'à quel point le "Dépenser français" sera pris en considération.

Le comité diocésain de la Société St-Jean-Baptiste prépare en effet durant les vacances un grand concours d'étiquettes françaises. Piquée par le succès de tels concours dans certains endroits l'an passé, notamment la ville de Lévis, la Société veut étendre le mouvement au diocèse de Québec tout entier dans l'espoir qu'il gagne des proportions provinciales.

Le concours s'adresse aux jeunes. Il leur demande de ramasser les étiquettes des produits alimentaires ou de consommation quotidienne; produits qui font une place à la langue française. Le règlement veut que seules les étiquettes en langue française ou parfaitement bilingues, étiquettes où le français a une place aussi grande que l'anglais, soient éligibles. Des trophées seront attribués aux classes où la cueillette aura été exceptionnelle. De plus des prix seront tirés au hasard pour les écoliers qui ont ramassé de "bonnes étiquettes".

Le concours veut ainsi inciter les familles à n'acheter que les produits qui respectent le caractère français de la province de Québec. Il y a, dans le Québec, 5,000,000 de consommateurs qui ont une culture particulière, il n'est que juste qu'ils obligent les vendeurs à présenter leurs produits dans leur langue. Il se trouve déjà de nombreux produits qui ont le souci de plaire à la clientèle française, mais il y a encore trop de maisons commerciales qui négligent de reconnaître au Québec, sa langue. Ces maisons continuent à faire de bonnes affaires sans être le moindrement ennuyées. C'est pour ramener ces maisons à plus de politesse envers leur clientèle d'expression française que la Société St-Jean-Baptiste demande aux jeunes de ramasser les étiquettes françaises ou parfaitement bilingues. Les enfants avertiront leurs parents qui, à leur tour, tâcheront de n'acheter que les produits qui rendent hommage à leur culture. Il faut, c'est le désir des organisateurs, créer la mentalité que le produit qui s'annonce uniquement en langue anglaise, ne mérite pas l'attention de l'acheteur. Quand les producteurs verront que leurs marchandises ne se vendent pas pour une seule raison: la négligence d'annoncer en français, ils reconsidéreront certainement la question.

Ainsi, il s'agit d'une campagne de francisation des produits de consommation quotidienne. Cette campagne emploie une arme économique: la discrimination. Elle est menée avec l'aide des jeunes, parce qu'eux seuls peuvent en fair une préoccupation continuelle et de cette façon créer dans les milieux familiaux le besoin de ne dépenser qu'en français.

Le comité diocésain de la Société St-Jean-Baptiste a désigné un comité d'organisation qui mettra sur pied cet été la campagne qui durera vraisemblablement jusqu'en 1962.

Des contacts seront pris avec les autorités scolaires et avec les épiciers, pour que les premiers voient à la bonne marche du concours et fassent la sélection des étiquettes et que les seconds prêtent main-forte aux consommateurs, en mettant en évidence les produits dignes du consommateur français.

Les organisateurs ont de plus l'intention de tenir les maisons productrices au courant des résultats périodiques du concours. Une lettre sera envoyée à chacune pour expliquer pourquoi tel et tel de leurs produits est refusé, soit accepté. On félicitera celles qui ont une présentation impeccable, on encouragera les maisons qui mettent un peu de français sur leurs étiquettes, tout en leur suggérant des améliorations, enfin on avisera celles qui n'ont que des étiquettes anglaises.

Le fait de communiquer avec les maisons commerciales, allié aux effets de l'achat français, sera de nature à faire réfléchir, croient les promoteurs de la campagne.

Nouveaux ministres en Saskatchewan

REGINA — L'hon. T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan, a annoncé la nomination de deux nouveaux membres du cabinet: les hon. A. M. Nicholson, de Saskatoon, ministre du Bien-être social et de la Réhabilitation, et Olaf Turnbull, d'Elrose, ministre de la Coopération et du progrès coopératif. L'hon. C. M. Fines, trésorier provincial, a accepté de demeurer à son poste jusqu'au 1er août, c'est-à-dire jusqu'après la conférence fiscale fédérale-provinciale, qui se tiendra à Ottawa le 25 juillet. Il sera alors remplacé par l'hon. W. S. Lloyd, à qui succédera comme ministre de l'Education l'hon. Allan Blakeney.

Trente-huit coopérateurs des Prairies en congrès d'une semaine en Acadie

Paraissent dans cette page les photos des 38 coopérateurs de langue française du Manitoba et de la Saskatchewan qui prennent activement part cette semaine, soit du 10 au 15 juillet, au grand congrès national du Conseil Canadien de la Coopération, au Nouveau-Brunswick et dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

Selon la tradition établie par le CCC, il s'agissait encore cette année d'un congrès ambulant, c'est-à-dire qu'au lieu de se rencontrer dans un endroit déterminé, les délégués participent plutôt à un voyage de liaison, selon un programme qui joint aux séances d'étude la visite d'un nombre impressionnant d'institutions coopératives. On se souvient que de tels congrès ont déjà permis dans le passé à un fort groupe de coopérateurs de tout le Canada français de parcourir les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan et d'y connaître de nombreuses réalisations coopératives.

Les congressistes se réunissaient donc le dimanche 10 juillet, à Caraquet, N.-B., où, durant l'après-midi, ils ont assisté à l'un des événements les plus hauts en couleurs dans les Maritimes: la bénédiction des bateaux de pêche.

Le lendemain et les jours suivants, ils ont visité successivement Caraquet, Lamèque, Shippegan, Rogersville, Moncton, Bouctouche, Richibouctou, Bathurst et d'autres centres acadiens dotés d'institutions coopératives florissantes au Nouveau-Brunswick.

Le mercredi 13 juillet, les congressistes ont effectué la traversée du détroit de Northumberland et participé à un grand ralliement à Rustico, dans l'Ile-du-Prince-Edouard. Au cours de cette même journée, ils se sont arrêtés à quelques-uns des endroits les plus pittoresques de cette province.

Aujourd'hui, le vendredi 15 juillet, les délégués reviennent à Caraquet pour la tenue de l'assemblée annuelle du Conseil Canadien de la Coopération, dont le président, M. Martin-J. Légère, est l'un des citoyens les plus en vue de cette localité.

Ce congrès du CCC en terre acadienne a suscité un vif intérêt chez les coopérateurs de langue française de tout le pays, et particulièrement des provinces des Prairies. Il n'est pas surprenant que les inscriptions aient dépassé en nombre tout ce que l'on a vu depuis que des tournées semblables sont organisées.

Les délégués de l'Ouest ont voyagé par train jusqu'à Montréal, consacrant une bonne partie de leur temps à des cercles d'étude. Ils se rendirent de Montréal à Lévis en autobus, puis, de là jusqu'à Caraquet, en automobiles.

$20 millions à nos universités pour permettre la recherche

OTTAWA — Le comité du Conseil privé pour les recherches scientifiques et industrielles estime que les fonds mis à la disposition du Conseil national de recherches pour subventionner les recherches dans les universités canadiennes devraient être d'au moins $20 millions d'ici cinq ans.

Dans son dernier rapport aux Communes cette session, le comité a également recommandé que le Conseil soit libre de choisir, d'engager et d'accorder lui-même des promotions aux membres de son personnel.

Cette recommandation constitue une allusion directe à une proposition contenue dans un rapport que la commission du service civil a fait l'an dernier en recommandant que les employés d'un certain nombre de sociétés de la Couronne dépendent directement de la Commission du service civil.

Le ministre des Finances, M. Donald Fleming, a déclaré aux Communes le 20 juin dernier que le gouvernement n'a pas l'intention pour le moment de placer de telles sociétés sous la direction de la Commission.

Le Comité a fait observer dans son rapport que les subventions que le Conseil national de recherches verse aux universités sont "vitales et essentielles pour le développement de la science au Canada".

Il a recommandé d'autres augmentations importantes durant les cinq prochaines années.

"Il semble essentiel que les fonds consacrés à cette fin soient au moins doublés au cours de cette période", dit le rapport.

Le Dr E. W. R. Steacie, président du Conseil national de recherches a déclaré devant le Comité le mois dernier que les subventions que le Conseil verse aux universités pour les besoins de la recherche s'élèveront cette année à $9,200,000. Il a fait remarquer que ce montant doit atteindre au moins $20 millions au cours des cinq prochaines années, si l'on doit placer les universités dans une position où elles pourront développer la recherche et doter le Canada d'un nombre suffisant d'hommes de science.

Le Grand Maître des Orangistes: Importance exagérée au bilinguisme

OTTAWA — L'ancien maire de Toronto, M. Leslie H. Saunders, est d'avis qu'au Canada on accorde beaucoup trop d'importance au bilinguisme.

"L'anglais est la langue universelle maintenant", a déclaré M. Saunders à une réunion tenue au parc Lansdowne pour célébrer le centenaire de l'Orangisme en Ontario.

"Si l'on avait besoin d'une autre langue au Canada, on pourrait justifier dans une certaine mesure la réalisation d'une culture bilingue", a dit le Grand Maître et Souverain de la Grande Loge de l'Amérique du Nord britannique.

"Mais, au fait, parmi les 10 millions de Canadiens qui parlent l'anglais, il n'y a que 1,500,000 personnes qui ne sont pas d'origine anglo-saxonne.

"Quel avantage y aurait-il pour tous ces gens d'apprendre une langue dont ils peuvent n'avoir jamais besoin?"

Deux sortes de ségrégation

M. Saunders a dit que d'autre part la province de Québec compte 2,500,000 personnes qui ne parlent pas l'anglais, la langue du commerce et des affaires pour 200 millions d'habitants de l'Amérique du Nord.

"Ceux qui font campagne pour que tous les Canadiens apprennent le français rendent un mauvais service au pays et sont en retard sur leur temps."

"Les pays et nations du monde se rapprochent, dit-il, et un langage commun — l'anglais — contribue à rendre cet idéal possible. Les seuls délégués aux Nations unies qui ne parlent pas l'anglais sont les Russes."

M. Saunders s'en est pris également au système des écoles séparées et publiques au Canada.

"Alors que l'on s'élève contre la ségrégation raciale pour des motifs raciaux, on ne devrait pas oublier que des millions de jeunes sont séparés de leurs compagnons au niveau de l'école élémentaire pour des motifs religieux."

"Sabena" annule tous ses vols transatlantique

Depuis le dimanche 10 juillet, tous les vols transatlantiques de la société "Sabena" ont été annulés pour une période d'urgence de trois jours pendant laquelle le plus grand nombre possible d'appareils et d'équipages sont utilisés au transport des réfugiés entre la république du Congo et la Belgique.

C'est à la requête du gouvernement belge que la compagnie "Sabena" a pris cette décision, afin d'aider à la solution rapide du grave problème posé par l'exode massif des Européens du Congo.

Pendant cette période, la "Sabena" s'efforce d'accommoder ses voyageurs en les confiant aux soins des autres grandes compagnies aériennes internationales, qui lui ont donné l'assurance de leur coopération.

L'assurance-hospitalisation sans primes au Québec?

QUEBEC — Trois hauts fonctionnaires du ministère fédéral de la Santé sont partis lundi matin d'Ottawa pour Québec pour y rencontrer M. le Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé, afin de discuter de la participation de la province de Québec au programme national d'assurance-hospitalisation.

Il s'agit d'entretiens "préliminaires", les premiers de ce genre depuis que le programme national a été lancé.

On sait que l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province, a déclaré récemment que le Québec aura l'assurance-santé au début de 1961.

Suivant des sources sérieuses, la province de Québec songerait à appliquer un régime d'assurance-hospitalisation ne comportant aucune prime pour le public.

En Ontario, par exemple, le système tel qu'établi coûte en primes $50 par famille par année, et $25 par année pour les célibataires.

Au Manitoba, la prime a été haussée tout récemment.

Au Nouveau-Brunswick, où existe également l'assurance-hospitalisation, le cas de l'abolition des primes a servi d'argument principal à la campagne électorale du chef libéral Louis-J. Robichaud, qui a été porté au pouvoir.

Les noms des délégués fédéraux n'ont pas été révélés, mais on présume qu'il s'agit d'experts de la division du ministère de la Santé s'occupant spécialement de l'assurance-hospitalisation.

A Ottawa, on estime que la participation québécoise au programme d'assurance-hospitalisation, à partir de janvier, coûtera, pour l'année financière courante qui prendra fin le 31 mars 1961, quelque $15 millions au trésor fédéral.

L'Afrique du Sud restreint les activités de l'Eglise catholique

ROME — Le gouvernement d'Afrique du Sud impose de plus en plus de restrictions sur les activités de l'Eglise catholique dans ce pays, ont déclaré des sources du Vatican.

Les restrictions se font sentir plus particulièrement dans le travail paroissial et missionnaire au sein de la population qui n'est pas de race blanche, ont dit les informateurs.

Les autorités de l'Eglise catholique d'Afrique du Sud y sont allées carrément dans leurs critiques de la politique gouvernementale de l'apartheid et de discrimination raciale sous toute forme.

Les informateurs ont déclaré que les restrictions suivantes sont devenues de plus en plus rigoureuses en Afrique du Sud au cours des cinq dernières années:

— le gouvernement refuse d'accorder des permis pour l'institution d'écoles paroissiales au profit des non-blancs et ferme chaque année un certain nombre d'anciennes écoles en refusant d'en renouveler le permis.

— dans certaines régions, les autorités rendent difficile l'ouverture de nouvelles églises dans les communautés non-blanches, en refusant d'accorder des permis de construction aux congrégations catholiques.

— le gourvernement n'accorde que dans de rares cas des permis d'entrée aux prêtres-missionnaires qui ne viennent pas de pays du Commonwealth britannique.

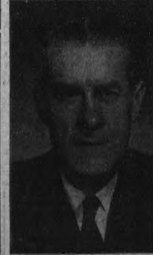
— les autorités mettent en vigueur les lois de l'apartheid dans les endroits où l'on pratique et l'on enseigne la religion, empêchant certains prêtres blancs de vivre avec leurs ouailles, empêchant les séminaristes blancs et non-blancs d'étudier ensemble, et empêchant, dans quelques régions, les blancs et les non-blancs d'assister ensemble à la messe.

Les informateurs n'ont pas ouvertement déclaré que les restrictions étaient de la persécution religieuse, mais l'un d'entre eux a dit d'une voix émue: "L'Eglise catholique romaine aura beaucoup de difficulté pendant plusieurs années en Afrique du Sud."

Les responsables des restrictions sur les activités catholiques, ont dit les informateurs, sont les membres du clergé de l'église protestante hollandaise réformée et le gouvernement, qui craint l'influence du clergé catholique sur le courant d'opposition à la politique controversée de l'apartheid.

Des chiffres publiés par la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi, quartiers généraux missionnaires de l'Eglise catholique, établissaient à 775,000 le nombre de catholiques en

(Suite à la cinquième page)



L'hon. Lionel Bertrand, nouveau secrétaire provincial du Québec, est depuis de nombreuses années le secrétaire de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada et un grand ami de **La Liberté et le Patriote**, membre de cette Association. A remarquer que son sous-ministre, M. Raymond Douville, a toujours joué lui aussi un rôle très actif au sein de cette Association. Comme l'on transforme déjà à Québec les structures administratives de la province, le secrétaire provincial s'occupera désormais de questions qui relevaient jusqu'ici du Conseil exécutif, c'est-à-dire du premier ministre. C'est le cas du tourisme et de l'application de la "loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires". L'Office provincial de la Publicité sera dorénavant sous la direction du secrétariat qui veillera à ce qu'on respecte la "loi relative au tourisme".

Un Canadien est nommé secrétaire d'une Commission du Concile

CITE DU VATICAN (CCC) — Un Canadien, le R. P. Joseph Rousseau, O.M.I., a été nommé par le pape Jean XXIII, secrétaire de la Commission des religieux.

La Commission des religieux est une des dix Commissions préparatoires du Concile oecuménique instituées par Jean XXIII. Elle est présidée par Son Em. le cardinal Valerio Valeri.

Le R. P. Joseph Rousseau, O.M.I., fut pendant de nombreuses années le procureur de sa congrégation auprès du Saint-Siège. Au début d'avril, il avait été remplacé à ce poste par le R. P. André Guay, O.M.I., et avait même été nommé supérieur du Séminaire universitaire St-Paul, à Ottawa.

Au poste CBWFT (Canal 6)

Des circonstances imprévisibles peuvent entrainer des changements après la publication de cet horaire.

Samedi 16 juillet

5.00—Mire et musique
6.00—Le roman de la science
6.30—Nouvelles
6.45—Pile ou face
7.00—Walt Disney
8.00—Noir et blanc
8.30—Clé de sol
9.00—Sport d'été
10.00—Dialogue
10.15—Long métrage "Jenny, femme manquée"

Dimanche 17 juillet

5.00—Mire et musique
6.00—Contes du dimanche "Les 10 petits Nègres"
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Des pays et des hommes
8.00—Petit théâtre "Départ O-H26"
8.30—Au pays de Neuve-France
9.00—Du coq à l'âne
9.30—Sérénade estivale
10.00—Affaires de famille "Un triangle"
10.30—Premier plan Dr Karl Stern, psychanalyste

Lundi 18 juillet

5.00—Mire et musique
6.00—Au jeu
6.30—Nouvelles
6.45—Chez Clémence
7.00—Tribune libre
7.30—Rendez-vous avec Georges Guétary, Fernand Raynaud et Georges Jouvin
4.00—Les belles histoires
8.30—En plein air
9.00—Gendarmerie Royale "Querelle de ménage"
9.30—Clé des champs
10.00—Vedettes d'aujourd'hui
10.30—Long métrage "Soupe à la grimace"

Mardi 19 juillet

5.00—Mire et musique
6.00—Furie
6.30—Nouvelles
6.45—Bonsoir Madame
7.00—Caméra '60
7.30—Joie de vivre
8.00—Trio "On ne meurt qu'une fois"
8.30—Théâtre chez vous
9.00—Monsieur Technos
9.30—Pays et merveilles
10.00—Théâtre O'Henry "Le vrai boucanier"
10.30—Errol Flynn
11.00—Méditerranée

Mercredi 20 juillet

5.00—Mire et musique
6.00—Le moulin aux images
6.30—Nouvelles
6.45—Du côté de chez Lise
7.00—Inspecteur Blaise
7.30—En haut de la pente douce
8.00—Le point d'interrogation
8.30—La pension Velder
9.00—Arsène Lupin "L'aiguille creuse"
9.30—Panoramique "Il était une guerre"
10.00—Défi au danger "Maître du vertige"
10.30—Long métrage "Carrefour de la mort"

Jeudi 21 juillet

5.00—Mire et musique
6.00—L'écran des jeunes
6.30—Nouvelles
6.45—Coup de vent
7.00—Scotland Yard "L'affaire Matrion"
7.30—Le Survenant
8.00—A la porte Saint-Louis
8.30—Pour une chanson
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Figures de théâtre "Françoise Rosay"
10.00—Jeu de mots
10.15—Ciné-Club "Le trésor de la Sierra Madre"

Vendredi 22 juillet

5.00—Mire et musique
6.00—Les aventures de Jackie
6.30—Nouvelles
6.45—Les collégiens troubadours
7.00—Caravane
8.00—Les beaux films "La blonde enjoleuse"
9.30—Dans tous les cantons
10.30—Affaires de famille "Le dimanche après-midi"
11.00—Ciné-vedettes "Appelez Nord 777"

Les Editions Fides lançaient dernièrement sur le marché de France sa collection "Alouette". De nombreuses personnalités tant françaises que canadiennes assistaient à la grande réception qui eut alors lieu à Paris, au club France-Amérique. Au cours de son allocution, Son. Exc. M. Pierre Dupuis, ambassadeur du Canada à Paris, a notamment félicité le R. P. Paul-A. Martin, C.S.C., directeur général des Editions Fides, de l'effort accompli depuis plusieurs années par Fides pour faire connaitre les auteurs canadiens à l'étranger et pour aider à la diffusion de leurs oeuvres dans les pays de langue française. Sur la photo ci-dessus prise à cette occasion, l'on voit, de gauche à droite, le R. P. P.-A. Martin, C.S.C., Mme Félix Leclerc, Son Exc. M. P. Dupuis et M. Félix Leclerc.

Les chemins de fer sont autorisés à porter leur taux à 5 cents le mille

OTTAWA — La Commission des Transports a autorisé, le 5 juillet, les chemins de fer à augmenter le tarif-voyageur de 4.4 à 5 cents le mille, soit une hausse de 0.6 cent le mille. Elle les oblige d'autre part à annoncer les itinéraires et les dates auxquels ils appliqueront la hausse, dans la Gazette officielle du Canada.

On prévoit à Ottawa que les chemins de fer ne se prévaudront de l'autorisation que dans les régions où la hausse ne diminuerait pas la clientèle.

La commission, par le même arrêté, autorise également les chemins de fer à exiger un prix minimum de 25 cents, sauf dans le cas des billets d'abonnement. Le minimum était déjà en vigueur.

A Montréal, un représentant des Chemins de fer nationaux assure que les réseaux appliqueront la hausse dès qu'ils auront publié le nouveau tarif, soit dans deux semaines.

L'autorisation ne s'applique pas aux passages de l'Est canadien à la côte du Pacifique; aux tarifs spéciaux comprenant le prix des wagons-lits, des repas et les pourboires.

Importantes nominations au "Magazine Maclean"

TORONTO — M. Pierre de Bellefeuille vient d'être nommé rédacteur en chef du "Magazine Maclean". M. Jacques Guay a été choisi comme rédacteur en chef adjoint. Tous deux entrent immédiatement en fonctions. La nouvelle est communiquée par M. F.-G. Brander, gérant de cette nouvelle publication et du Maclean's Magazine.

Diplômé de l'Université d'Ottawa, M. de Bellefeuille s'est particulièrement signalé par son apport à la vie culturelle du Canada d'expression française. Après ses débuts comme reporter au quotidien "Le Droit", il devint membre de la tribune de la presse à Ottawa, puis commentateur radiophonique. En 1951, il était nommé rédacteur à l'information à la division de la distribution à l'Office National du Film. Il fut bientôt promu au poste de directeur au service de la distribution canadienne pour devenir, en 1958, directeur de la distribution française. M. de Bellefeuille maintint durant cette période son activité de commentateur à la radio et à la télévision.

M. Jacquay Guay est un journaliste bien connu qui occupait depuis quelques années le double poste de gérant et de rédacteur en chef du "Quincaillier", la plus ancienne revue commerciale canadienne en langue française. Il assuma précédemment la responsabilité de la rédaction de deux autres publications commerciales. Il commença également sa carrière comme reporter dans les quotidiens pour passer ensuite au service d'une agence de presse d'où il permuta à la Société Radio-Canada en qualité de rédacteur de nouvelles. Il contribua, lors de l'avènement de la télévision, à l'établissement du service des nouvelles télévisées tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Ces deux nominations sont les premières d'une série qui feront du "Magazine Maclean" une publication mensuelle absolument indépendante dotée d'un personnel journalistique de langue française avec bureaux à Montréal et dont les objectifs, parallèles à ceux du "Maclean's Magazine", seront poursuivis suivant les goûts et les intérêts du Canada d'expression française.

L'Annuaire français six mois en retard

OTTAWA — L'édition 1959 de l'Annuaire du Canada, en français, vient de paraitre, six mois en retard sur l'édition anglaise. C'est une vieille habitude que l'on a, à la Statistique, d'être en retard dans l'édition française. Et d'après une enquête que "Le Droit" faisait à ce sujet, il y a quelques mois, la cause de ce retard est le manque de traducteurs d'expérience. Il semble que l'on tarde trop à donner à la traduction, les textes qui doivent être traduits.

Car il existe une crise des traducteurs à Ottawa. Il semble que l'on ait de la difficulté à recruter les traducteurs compétents ou, ensuite, à les garder au service du gouvernement. Il semble aussi que les salaires des traducteurs au service civil ne soient pas assez intéressants et, par ailleurs, le travail trop lourd.

Un observateur a dit que bien des gouvernants unilingues, n'ayant pas la moindre idée de ce qu'est la traduction, ne peuvent aucunement juger de la difficulté de la profession.

Comme ses prédécesseurs, l'Annuaire du Canada de 1959 présente une grande variété de renseignements statistiques bien au point et une analyse de presque tous les aspects chiffrables du développement du Canada: population, agriculture, exploitation forestière, production minérale, fabrication, commercialisation des denrées, communications, aménagements énergétiques, transports, main-d'oeuvre, rémunération, prix, santé, statistiques de l'état civil, banques et finances, éducation, commerce extérieur, balance des paiements et situation du Canada dans le domaine des placements internationaux, réseau national et produit national brut, le tout accompagné de nombreux graphiques, diagrammes et cartes.

Mgr Maurice Roy aux congrès marials

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII a nommé Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, président du comité permanent de l'Eglise catholique pour les congrès marials internationaux, congrès en l'honneur de la Vierge Marie.

Récit d'un voyage

Au pays des ananas

Nous avions pris notre déjeuner, ma femme et moi, à l'hôtel Emporio, tout en regardant à travers les grandes fenêtres de la spacieuse salle à manger tous les paquebots du monde qui mouillaient dans le port de Veracruz. Et voilà qu'au moment où nous retournions à notre chambre, j'entendis la voix de mon ami, George Jessop: "Salud senora. Salud senor". Inutile de dire notre joie de rencontrer à 3,000 milles de chez nous un copain du Manitoba.

Le lendemain, un dimanche, un ami et sa famille venaient nous chercher en voiture pour aller visiter une plantation d'ananas, à quelque vingt milles au nord. Chemin faisant, il nous invita à prendre une consommation au "Mocambo", luxueux palais de $10 millions qui s'élève à quatre étages en gradins et dont toutes les fenêtres en hémicycle donnent sur la plage de la côte est du Mexique, dans un merveilleux paysage des Tropiques. Il arrêta aussi à Mandinga où, dans un propret restaurant entouré de palmiers, il faisait bon de manger les huitres fraiches, les homards, les crevettes de ce petit port de mer, avec un bon vin blanc, pendant que de charmants gorets apprivoisés se faufilaient entre nos jambes.

Attraction inattendue, réservée aux touristes!

Nous atteignons enfin le but de notre randonnée. A première vue on aurait dit une culture de betteraves à sucre en terre couleur chocolat, mais il s'agissait bel et bien d'ananas à la tête touffue garnie de feuilles épineuses. Dans le premier champ il y avait des petits ananas de six mois à peine. Dans le second champ les ananas de douze mois étaient plus gros. Et enfin, le troisième champ nous réservait des fruits en pleine maturité, âgés de dix-huit mois et de douze à quinze pouces de hauteur. Des ananas énormes comme on n'en voit pas dans notre pays nordique.

Chaque tête d'ananas est entourée de fibre ou d'herbe sèche, en guise de protection contre les oiseaux attirés par le suc qui suinte de la plante en croissance. Imaginez quel travail patient est requis de la part des ouvriers, pour garder intact ce fruit précieux. Et dire qu'il y en a des mille et des mille à entretenir sains et saufs!

Un spécimen comme celui-là, en pleine maturité, coûterait chez nous un dollar, si on pouvait se le procurer dans toute sa saveur . . . Mais mon ami, le Dr Ocampo, m'en donna un gratuitement que je pus manger dans notre chambre d'hôtel. Et je suivis à la lettre les conseils de mon ami sur la manière de couper ce fruit savoureux . . . en tranches, commençant par le bas, mangeant la première grande tranche dans une assiette et déposant l'autre partie dans une autre assiette pour continuer de la manger de la même façon, par le bas en montant. Si vous voulez savoir quel arôme délicieux se dégageait dans la chambre pendant que ma femme et moi mordions à pleines dents dans ce fruit, allez le demander aux petites servantes qui tournaient autour de nous pour y goûter à leur tour . . . Croyez-le ou non! Il a fallu trois jours pour consommer notre ananas entre les repas. Quel régal gastronomique, d'autant plus que ce fruit des Tropiques ne dérange pas les intestins, mais réjouit le coeur de l'homme.

Bien d'autres attractions sont réservées aux touristes, dans ce coin privilégié de la nature et habité par un peuple béni de la Providence, où l'on cultive la canne à sucre, la banane et le café. Vous parlerai-je des fleurs "Gardenias" blanches et roses que l'on trouve à foison à Fortin, et que l'on jette à pleins paniers dans la piscine de l'hôtel Ruy Blas où les touristes nagent dans ces fleurs parfumées? Le long du quai, dans un paysage pittoresque de palmiers, des fillettes viennent vous en offrir à deux pesos (15 sous) le panier contenant une trentaine de gardenias. Et dire qu'à New York chacune de ces fleurs coûte de cinquante sous à un dollar!

C'est à Veracruz aussi que l'on cultive un tabac semblable à celui de La Havane, où l'on fume le cigare Corona de grandeur royale (King Size) et de style Churchill, qui vous entoure de volutes d'un arôme indicible aux heures de détente . . .

Pourquoi se priver d'un tel voyage, quand les prix sont la moitié moins élevés qu'au Canada et aux Etats-Unis et qu'on est sûr de voir des choses trois fois plus attrayantes qu'ailleurs? Car le Mexique est le pays des contrastes. Pays de montagnes entre deux océans où l'on distingue, au centre, le volcan éteint de Popocatepel, couronné de neige à 17,000 pieds de hauteur.

Au moment de franchir la frontière du Mexique, de grâce, ne vous arrêtez pas aux villes limitrophes d'El Paso et de Tituyana, villes sales et infectes qui vous donnent une fausse idée de ce merveilleux pays. Montez plus haut, jusqu'à la cité de Mexico, à une altitude de 7,500 pieds. A cette hauteur vous jouissez d'un climat idéal toute l'année durant. Vous serez vite subjugué par son peuple gai, artiste, courtois, qualités qui sont le reflet de son génie latin. Vous trouverez la même ambiance sympathique à Acapulco, paradis du tourisme, à Pueblo, Taxco et Guadalajara.

A Mexico, n'oubliez pas d'aller prier Notre-Dame de la Guadeloupe, en sa basilique, de visiter l'université, les pyramides, et d'assister à la bataille des taureaux.

Il n'est pas donné à tout le monde de visiter l'Europe. Alors pourquoi ne pas se payer une petite randonnée au Mexique, à la portée des bourses les plus modestes. Surtout après avoir eu la chance de visiter les principales parties de notre propre pays . . .

Godias BRUNET,
St-Boniface.

M. Jean Boilly, de St-Boniface, qui depuis trois ans travaille seul à embellir le boulevard de la rue Portage, a été nommé citoyen honoraire de la ville de Winnipeg, le mercredi 6 juillet. La cérémonie se déroula au cours d'une réunion de bureau des Parcs publics et c'est M. l'échevin W. Crawford qui décerna cet honneur à M. Boilly. Il n'est certainement pas facile de cultiver des fleurs sur la rue Portage au milieu d'une circulation très dense, mais M. Boilly a réussi et ses expériences ont servi de sujet à plusieurs articles dans des publications nationales. Le dernier de ces articles a paru dans le Reader's Digests, édition de juin.

Mgr Louis-Albert Vachon est le nouveau recteur de l'Université Laval

QUEBEC (CCC) — Le deuxième terme d'office du recteur actuel de l'Université Laval, Mgr Alphonse-Marie Parent, P.A., étant expiré, Mgr Louis Albert Vachon, P.D., a été nommé supérieur général du séminaire de Québec et recteur de l'Université Laval.

Né en 1912 à St-Frédéric de Beauce, Mgr L.-A. Vachon a fait ses études secondaires au Petit Séminaire de Québec et ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec et à la faculté de théologie de l'Université Laval. Il a obtenu le doctorat en philosophie à l'Université Laval et le doctorat en théologie à l'Angelicum, à Rome.

Ordonné prêtre en 1938, il est professeur de théologie dogmatique à la faculté de théologie de l'Université Laval depuis 1941. En 1955, il a été nommé supérieur du Grand Séminaire de Québec et, en 1959, vice-recteur de l'Université Laval.

En 1955, Mgr Vachon accompagnait Son Exc. Mgr Maurice Roy au Congrès eucharistique international de Rio de Janeiro; il a visité à cette occasion la plupart des pays de l'Amérique du Sud. Il est actuellement en Europe où il doit représenter l'Université Laval à divers congrès universitaires et au Congrès eucharistique international de Munich. Il sera de retour vers la mi-août.

Mgr A.-M. Parent restera à la direction de l'université jusqu'au retour de Mgr Vachon.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en Français.

La Société Radio-Canada vient de publier les textes de la série "D'un océan à l'autre", diffusée au réseau français de radio du 30 décembre 1958 au 13 mars 1959.

Cette série radiophonique, réalisée par Bernard Benoist avec le concours de l'Association canadienne des Educateurs de langue française, avait pour but de faire connaitre aux différents groupes canadiens-français, d'un bout à l'autre du pays, les particularismes, les problèmes et les aspirations des autres collectivités d'expression française, particulièrement dans le domaine de l'éducation.

On peut se procurer cette brochure d'une centaine de pages du plus haut intérêt, en faisant parvenir sa demande à: "D'un océan à l'autre", Radio-Canada, C.P. 6000, Montréal, Québec. Inscrivez soigneusement vos noms et adresse au complet.

Longs métrages

Quelques notes sur les longs métrages présentés au cours de la semaine qui vient:

Le lundi 18 juillet: "Soupe à la grimace". Aventure dramatique de Jean Sacha, avec George Marchal, Maria Mauban et Noël Roquevert.

Le mercredi 20 juillet: "Carrefour de la mort". Drame réaliste d'origine américaine mis en scène par Henry Hathaway, interprété par Victor Mature et Brian Donlevy.

Le jeudi 21 juillet: Ciné-Club: "Le trésor de la Sierra Madre". Film de John Huston, prix du meilleur film aux Etats-Unis pour 1947; prix international du meilleur commentaire musical, avec Humphrey Bogart, Walter Huston, Tim Holt, Bruce Bennett, Barton MacLane et John Huston.

Le vendredi 22 juillet: Les beaux films: "La blonde enjôleuse". Comédie dramatique et satirique du metteur-en-scène italien Luigi Zampa, avec Diana Dors, Vittorio Gassman, Franca Valeri et Bruce Cabot. Ciné-vedettes: "Appelez Nord 777". Drame policier d'origine américaine, mis en scène par Henry Hathaway, avec James Stewart, Richard Conte et Helen Walker.

Le samedi 23 juillet: "Les cinq dernières minutes". Film italo-américain, comédie de Giuseppe Amato, avec Linda Darnell, Vittorio de Sica et Sophie Desmarets.

Au pays de Neuve-France

Pierre Perrault revenait récemment d'un long voyage sur la côte nord du fleuve St-Laurent, et il en a rapporté 13 films fort originaux que nous verrons à CBWFT à compter du dimanche 17 juillet, à 8 h. 30 du soir. Nous assisterons, au cours de cette série intitulée "Au pays de Neuve-France", à la construction de l'une des dernières, et peut-être la dernière, des goélettes mises en chantier à Petite-Rivière, à 10 milles de Baie-St-Paul. Nous irons nous promener dans la rivière du Gouffre qui, autrefois, faisait un méchant tourbillon entre la Baie-St-Paul et l'Ile-au-Coudres.

Au village de St-Hilarion, nous danserons la gigue et "turluterons" avec un groupe d'habitants, véritables artistes de notre folklore. A l'Anse-aux-Basques, près de Tadoussac, nous chasserons les loups de mer et la baleine blanche.

Un autre film nous emmènera aux Escoumains. Ici, c'est tout le travail du bois depuis sa coupe jusqu'à la drave vers les moulins qui nous sera raconté par l'image.

Deux courts métrages de la série portent les curieux noms de "Kakekiku" et "Attiuk". Le premier mot correspond en quelque sorte à l'ABCD de l'Indien Montagnais; le second signifie "Caribou". Et nous irons effectivement chasser le caribou et assister, après la chasse, aux rites du "Mackoucham". Le "Caribou" joue un rôle essentiel dans la vie des Indiens du village de la Romaine.

Le village de Tête-à-la-Baleine, où nous irons également, subit un curieux phénomène géologique: la terre s'y élève de six pieds au-dessus de la mer par siècle. Ce phénomène nuit considérablement aux pêcheurs du village qui voient l'eau sans cesse repoussée plus loin.

"Au pays de Neuve-France" à l'écran de CBWFT à compter du dimanche 17 juillet, à 8 h. 30 du soir.

Jeux de mots

Comme des objets familiers dont on finit par ne plus même sentir la présence, les mots nous servent quotidiennement et nous nous servons d'eux avec la plus parfaite indifférence. Ce sont eux qui nous font parler ou crier; ce sont eux qui servent de véhicule à notre pensée. On ne peut employer indifféremment un mot pour l'autre si on veut s'exprimer de façon intelligible, ce qui laisse soupçonner que les mots ont une vie propre. Les Canadiens français s'en rendent bien compte lorsqu'ils emploient à l'étranger un mot vieilli, détourné de son sens originel et qui a perdu toute signification pour un Français d'aujourd'hui.

Il n'est pas facile à un profane d'expliquer la transformation des mots d'une langue. Seul un linguiste peut s'y retrouver. Voilà pourquoi la Société Radio-Canada a invité Jean-Paul Vinay, directeur de la section de linguistique à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, à parler aux téléspectateurs de la vie et de la transformation des mots dans la langue française.

M. Vinay est un spécialiste réputé de toutes les difficultés de la langue française. Professeur de linguistique, de sémantique et de phonétique, son cours à l'Université de Montréal est un véritable laboratoire de la langue. Les auditeurs du réseau français de Radio-Canada profitent déjà de la compétence de Jean-Paul Vinay à l'émission "La langue bien pendue". Les téléspectateurs à leur tour peuvent constater avec quelle ingéniosité M. Vinay sait illustrer ses cours et rendre passionnante la matière la plus aride.

S'inspirant sans doute du livre de René Georgin, grand linguiste français, le réalisateur de cette nouvelle série, Jacques Dansereau, a intitulé ces émissions "Jeux de mots". On verra la seconde de ces émissions de linguistique le jeudi 21 juillet, à 10 h. du soir. L'annonceur Raymond Charette posera toutes sortes de questions relatives à la langue française à Jean-Paul Vinay, qui expliquera au public comment les mots se transforment sous les influences psychologiques, économiques, sociologiques et autres conditionnant la vie des hommes et leur façon de parler.

"Jeux de mots" est à l'écran de CBWFT le jeudi soir à 10 h.

Emissions prochaines de "Sérénade estivale"

Au cours de l'été, six autres émissions de "Sérénade estivale" permettront aux mélomanes d'applaudir cinq de nos plus fameux chanteurs et nombre d'instrumentistes réputés au Canada et à l'étranger. Le 17 juillet, le soprano dramatique Claire Duchesneau sera l'invitée de l'émission avec l'excellent ensemble Galodoro (saxophone et clarinette), de New York, ainsi que les danseurs Eric Hyst et Margaret Mercier. Le 24 juillet, Colette Boky sera l'invitée de "Sérénade estivale" avec un quatuor de trombones composé de Datson, Elfstrom, Vaillancourt et Zuskin.

Cécile Vallée, la charmante vedette des "Dialogues des Carmélites", chantera à l'émission du 31 juillet; on entendra alors un quatuor de saxophones comprenant Romano, Danovitch, Ayoub et Nichols. Jean-Louis Pellerin, ténor, sera à "Sérénade estivale", le 7 août, avec la fameuse harpiste Glora Agostini, fille de Giuseppe et soeur de Lucio Agostini. Thérèse Guérard, soprano, participera à l'émission du 14 août, de même que Calvin Sieb, violoniste.

"Sérénade estivale" présentera, lors de la dernière émission de la série le 21 août, le baryton Louis Quilicot, ainsi qu'un ensemble musical formé de quatre saxophones, quatre trombones et quatre trompettes.

Notre essor économique

La parole est à nos lecteurs

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec grand intérêt votre article intitulé "Notre essor économique". Il faudra revenir et insister sur plusieurs des points dont il y est fait mention. Je crois cependant que votre thèse pourrait être d'application très difficile à St-Boniface, cette ville étant à proximité de Winnipeg. Je ne nie pas cependant que l'esprit d'entraide et de coopération pourrait être développé chez nous, si vos conseils étaient suivis par un plus grand nombre des nôtres.

Un supermarché à St-Boniface? Ce serait fort possible. Il y en a déjà un dans le centre de la ville. Pourquoi pas un dans le nord de la ville? Je ne doute pas que certains de nos épiciers, qui font d'excellentes affaires d'ailleurs, seraient prêts à construire un magasin plus grand s'il y avait des terrains libres à St-Boniface. A ce sujet, je me demande si l'on va continuer de considérer le parc Provencher comme un espace de terre absolument indivisible. Ne pourrait-on pas, tout en gardant deux ou trois acres réservées au terrain de jeux des enfants, y constituer un centre d'achat où les nôtres pourraient trouver tout ce qu'ils vont trop souvent chercher ailleurs? Nos hommes d'affaires pourraient se grouper en comité d'urbanisme, et de concert avec nos échevins, travailler à l'élaboration d'un projet qui aurait pour but d'affecter une partie du parc Provencher à l'établissement d'un centre d'achat où les noms français et les affiches bilingues seraient à l'honneur. La disparition du terrain de balle au camp ne serait pas une perte irréparable, car on pourrait certainement trouver un terrain adéquat un peu plus loin dans la banlieue, comme, par exemple, à l'est de la rue Archibald et des voies du Pacifique Canadien.

La réalisation d'un tel projet à St-Boniface pourrait servir de modèle pour l'élaboration de projets similaires, sur une plus petite échelle, va sans dire, dans nos autres centres canadiens-français.

Il ne s'agirait pas de faire disparaitre ou de détruire ce qui existe déjà, mais bien plutôt de consolider nos positions et de travailler à concerter nos efforts pour garder chez nous notre pouvoir d'achat. De "Notre essor économique" dépendra sûrement notre sort économique.

Je vous soumets humblement ces bribes de commentaires, Monsieur le Rédacteur, dans l'espoir que d'autres de vos lecteurs vous feront parvenir les leurs.

En attendant, je vous félicite encore une fois d'avoir abordé le sujet de l'économie franco-manitobaine et je souhaite que vous continuiez vos études sur cette question qui est de prime importance pour les nôtres.

CANDIDE.

☆ ☆ ☆

Monsieur le Rédacteur,

Votre article de la semaine dernière sur "Notre essor économique" m'a grandement intéressé et il m'a plu au plus haut degré. Il était à propos jusque dans ses moindres détails, et il est à espérer que vous continuerez à nous éveiller à ce sujet.

Permettez-moi de remettre aujourd'hui en lumière un des aspects du problème traité, celui de notre bilinguisme en affaires. Car il est temps que nos gens réalisent qu'étant bilingues, nous possédons "économiquement" un atout de première qualité, puisque nous pouvons entrer en contact avec le Canada français tout entier et en même temps avec la majorité anglo-saxonne qui nous entoure de toutes parts. M. le Rédacteur, c'est quelque chose de grand qu'être bilingues, puisque les gens de langue anglaise nous envient cette richesse et qu'ils suivent de plus en plus, à leurs dépens, des cours de français.

A Regina, lors des élections municipales en décembre dernier, un des candidats de langue anglaise a adressé à tous les contribuables de langue française une lettre en français. Cela ne lui a nullement nui, puisque c'est ce candidat qui est arrivé en tête des autres candidats. Quel exemple pour nos échevins de St-Boniface et d'ailleurs! . . .

Combien de nos jeunes, installés dans la province de Québec, y ont obtenu des positions enviables . . . parce qu'ils étaient bilingues. Et même ici, dans nos provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, nombreux sont ceux qui occupent des positions de choix dans le monde industriel, commercial, dans le fonctionnarisme, etc., parce qu'ils sont bilingues. Leur salaire hebdomadaire n'en souffre aucunement.

M. le Rédacteur, il est temps que nous réalisions que, pour sauvegarder notre langue et nos traditions, il nous faut devenir un peuple d'action dans tous les domaines, mais particulièrement dans ce monde de l'économie qui prend chaque jour plus d'importance. Il nous faut comprendre, une fois pour toutes, que nous ne pouvons nous payer le luxe de l'indifférence quand il s'agit de l'anglicisation de nos gens. Que nos hommes d'affaires agissent en conséquence! Que nos consommateurs les appuient!

Faisons la guerre aux anglicismes. Osons espérer, avec l'aide de notre journal, de nos postes de radio, de nos Associations d'Education et autres, qu'un mouvement de refrancisation sera entrepris sans tarder, particulièrement dans les domaines techniques, commerciaux, etc., où nous avons hélas trop reculer. Que le premier pas soit d'inciter tous nos marchands à s'annoncer publiquement comme bilingues! Puissé-je un jour avoir le plaisir de lire plus d'enseignes bilingues, à St-Boniface par exemple, le long des rues Provencher, Marion, Taché! . . .

Votre tout dévoué,

Joseph DE GAGNE.

☆ ☆ ☆

Monsieur le Rédacteur,

Je vous félicite de votre éditorial publié le 8 juillet dernier. J'espère que tous les Canadiens français des Prairies se feront un devoir de le lire et relire afin de bien comprendre et bien digérer les idées énoncées.

Ce fut toute une révélation pour moi d'apprendre que nous avons un pouvoir d'achat d'environ $92 millions. Quel pouvoir! Comment se fait-il alors que si peu des nôtres jouent un rôle dans le monde des affaires? Et que parmi les quelques exceptions qui risquent tout, plusieurs ne réussissent pas?

Je crois que l'une des causes de nos faillites est bel et bien notre défaut national, la "jalousie". Nous avons peur que l'un des nôtres devienne trop puissant, nous faisons donc affaire avec ceux qui ne sont pas de notre langue parce que nous préférons, disons-nous, nous faire rouler par un étranger. Je suis certain que d'autres lecteurs trouveront d'autres causes à nos faillites.

Votre journal ferait bien de pousser ces idées jusqu'à ce que les Canadiens français comprennent la puissance qu'ils auraient s'ils encourageaient les leurs: puissance auprès des gouvernements, des maisons d'affaires, de la presse, de la télévision, de la radio, etc. Oui, si seulement les Canadiens français du Manitoba et de la Saskatchewan, y incluses nos institutions religieuses et scolaires, se donnaient la main et achetaient chez les nôtres, nous posséderions une force économique qui dépasse toute imagination, pour notre langue et notre culture.

UN GARAGISTE.

☆ ☆ ☆

R. P. Rédacteur,

J'ai lu avec grand intérêt et profit vos récents éditoriaux. Fidèle à la tradition depuis longtemps établie par votre journal, vous vous acquittez avec honneur de vos responsabilités de journaliste, c'est-à-dire renseigner, guider vos lecteurs, tout en leur proposant un idéal ultime dont l'aboutissement contribuerait à préciser et à fortifier le caractère ethnique et culturel, et maintenant, économique, de ceux-ci.

La réponse aux questions que vous posez, la formule toute éprouvée qui pourrait solutionner ces problèmes, nos voisins les Mennonites nous les ont clairement indiquées. Il n'est pas nécessaire de faire ". . . de sérieuses enquêtes pour vérifier nos besoins et nos possibilités économiques . . .", ni d'obtenir ". . . des statistiques exactes sur tel ou tel secteur . . ." pour trouver la solution à ces problèmes. Il suffit de constater les facteurs qui sont à la base des succès réalisés dans le domaine des affaires par les Mennonites.

Ceux-ci nous ont donné l'exemple, premièrement, de la confiance en soi. L'entreprise privée ne se commande pas, et aucune forme de propagande ou de pression ne peut créer des hommes d'affaires. Il faut à l'homme d'affaires (et les Mennonites nous l'ont bien démontré) cette foi en ses propres talents et ressources, ainsi que le goût et le courage de prendre des chances, de risquer, de "gambler".

Deuxièmement, il faut ce qui manque peut-être le plus au Canadien français, la confiance en ses compatriotes, le désir de s'entraider et la joie sereine et sans jalousie de voir un des siens réussir et monter l'"échelle".

D'un autre côté, il y a un cercle vicieux qui empêche les nôtres de prendre leur essor dans le domaine économique — c'est que, pour édifier des "supermarkets" et pour établir des industries à caractère français, il faut une certaine concentration de population française. Autrement, ces entreprises ne sauraient fructifier. Par contre, sans ces entreprises et industries, comment espérer voir nos villages augmenter en population?

La réponse à ce dilemne est d'une simplicité simpliste: c'est de faire en sorte que nos Canadiens français s'aiment eux-mêmes comme Canadiens français. Il en découlera la fierté et la confiance en soi et en les siens, la conviction qu'une marque de commerce française vaut tout autant que n'importe quelle autre, et enfin, le désir de s'entraider et le plaisir mutuel de se voir réussir.

Et c'est là que l'Association d'Education peut jouer son rôle, celui qu'elle s'efforce de remplir depuis 1916, c'est-à-dire de nous faire connaitre et aimer notre belle langue française, notre héritage culturel, et par là, de nous faire nous aimer nous-mêmes.

En terminant, je vous prie, Révérend Père, de bien vouloir agréer mes félicitations . . . vous faites oeuvre de pionnier en lançant l'alarme et en déclenchant ce qui sera, il faut l'espérer, un mouvement qui entrainera une ère de prospérité et d'affirmation économique franco-manitobaine.

Bien à vous,

René PREFONTAINE,
agent de liaison de l'AECFM.

☆ ☆ ☆

R. P. Rédacteur,

Merci beaucoup pour votre article: "Notre essor économique". Puissent les idées que vous émettez tomber dans une terre fertile! En effet, si nos Canadiens français achetaient dans les maisons d'affaires de leurs compatriotes, même seulement par esprit de patriotisme, notre survivance — plus encore — notre épanouissement serait garanti.

Je connais par exemple tel instituteur de Marius, Manitoba, qui insiste à envoyer ses commandes par la poste pour ses produits pharmaceutiques, parce que, dit-il, "Il veut acheter d'une maison canadienne-française". Il sait que cette pharmacie est la seule pharmacie rurale canadienne-française au Manitoba. Par son action, il contribue à sa façon à raffermir notre effort économique.

Le pharmacien dont il est question, de son côté, essaye de remettre à ses compatriotes . . . en contribuant en annonces payées à la vie de notre journal **La Liberté et le Patriote** et de notre poste CKSB. Cependant, il ne s'arrête pas là, car avec d'autres de nos hommes d'affaires il cherche des profits, certes, mais bien plus encore il "contribue au progrès de la culture canadienne-française . . ." par la qualité française de certaines de ses marchandises, par sa publicité bilingue dans son district.

Voici par exemple le rayon de cartes de souhaits en français: l'inventaire de ce rayon est d'environ $2,000. Y a-t-il là profit, comme le désirerait un homme d'affaires qui ne cherche que cela? Hélas! Chaque année rapporte un sérieux déficit. Mais il y a profit tout de même, si l'on se place sous un autre angle. Car cela contribue à faire envoyer par nos Canadiens français des souhaits en français. C'est là répandre le verbe français dans toute la région. On pourrait multiplier les exemples ici . . .

Que les Canadiens français achètent donc chez leurs compatriotes. Ils ne peuvent pas contribuer plus directement à l'avancement économique des leurs. Ils assurent ainsi leur propre survivance, leur propre épanouissement.

Je souhaite enfin que votre suggestion d'une association des hommes d'affaires canadiens-français soit entendue et réalisée. Nous sommes déjà unis par la foi et par la langue. Pourquoi ne pas travailler à notre union économique, ce dont nous avons peut-être le plus besoin de nos jours.

UN TEMOIN.

Mission diocésaine transférée de la Bolivie au Brésil

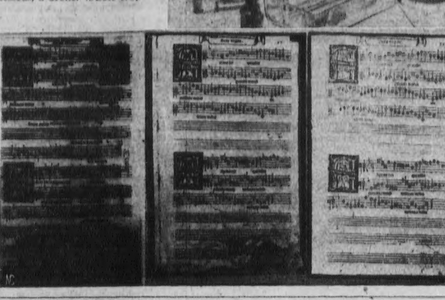
Après consultation avec trois archevêques et un évêque, dont le président de la Commission épiscopale canadienne pour l'aide apostolique à l'Amérique latine, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, a décidé de transférer la "mission" diocésaine de la Bolivie au Brésil, selon un communiqué signé à Montréal le 9 juillet.

De plus amples détails seront communiqués ultérieurement.

Que les prêtres, les religieux, les religieuses et les laïcs du diocèse, demande Mgr Baudoux, veuillent bien continuer de prier avec ferveur pour leurs frères de l'Amérique latine, et particulièrement pour ceux qui seront confiés à l'équipe diocésaine du Brésil, sans cesser de prier pour les missions où oeuvrent, en Bolivie et au Chili, plusieurs Pères Oblats originaires du diocèse.



Le R. P. Mario Pinzuti, O.S.B., à droite, fondateur et directeur du nouvel institut de Rome qui s'occupe de la restauration des livres, se sert ici d'un des microscopes employés pour cette restauration d'anciens manuscrits. Grâce à des injections de vitamines et à l'emploi de rayons ultra-violets, des manuscrits presque entièrement détériorés, comme celui qu'on voit ci-dessous, à gauche, peuvent lentement et non sans difficulté être clarifiés et restaurés de façon à obtenir une copie très nette, comme celle qui apparait ci-dessous, à droite. (Photo NC)



Billet du vendredi

L'abbé Lionel Groulx et le fameux mythe Dollard

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Que n'a-t-on dit et écrit de Dollard des Ormeaux, l'un des plus fiers héros de l'époque française au Canada? Loué à outrance par les uns, il fut vilipendé par les autres. Que sait-on de lui? Dans les grandes lignes, il est l'homme qui, à 22 ou 25 ans, sacrifia sa vie au combat du Long-Sault, pour épargner la ville naissante de Ville-Marie, aujourd'hui Montréal, d'un massacre par les Iroquois. Ses compagnons étaient au nombre de vingt et un, dont seize Français et cinq Indiens. Des premiers, le plus jeune était Louis Martin, âgé de 21 ans, tandis que le barbon du groupe s'appelait Alonice de Lestre, 31 ans. Cela se passait en 1660, il y a trois cents ans.

Depuis, Dollard est devenu un héros national, après avoir été ignoré pendant près de deux siècles, par les mémorialistes d'alors. Héros national que certains n'acceptent pas, depuis un quart de siècle surtout. Ils créèrent peu à peu ce qu'on appelle le mythe de Dollard, laissant entendre que le chef des défenseurs du Long-Sault, réunis dans un fortin de pieux, n'est qu'une figure légendaire qui peut-être n'a pas existé, ou que l'opinion du peuple magnifia au cours des années. Ce mythe de Dollard, miteux ou mite dès le premier moment, ne soutient l'analyse d'aucune façon. Il prouve à peine la mauvaise foi de ceux qui s'y accrochent.

* * *

Acculés au mur et obligés d'accepter, en face des documents, l'existence de Dollard, les détracteurs s'emploient à le montrer comme une sorte de chenapan, un bandit ou à peu près, un homme de rien, une veste de cuir avant la lettre, dans le pire sens du terme. On sait qu'il était jeune, qu'il avait peut-être des frasques à son crédit — comme il arrive — et qu'il vint en Nouvelle-France avec un groupe de colons recrutés en 1657 par M. de Maisonneuve, comme ancien militaire "retiré du service actif à la suite de difficultés survenues dans son régiment".

Il n'y a là encore de quoi pendre un homme. Toujours est-il que Dollard et ses compagnons français, munis d'armes par M. de Maisonneuve, partirent pour le feu avec la quasi-certitude d'y trouver la mort. Ayant reçu les sacrements avant leur départ, ils formulèrent chacun le serment suivant: "Je jure de combattre jusqu'à la mort et de ne jamais reculer devant l'ennemi". Ils moururent tous, sauf peut-être Robert Jurie, âgé de 24 ans, qui serait retourné en France après avoir échappé de quelque manière au massacre.

Leur chef était Adam Daulac ou Dollard, sieur Des Ormeaux, né en 1635 ou 1638, dans un modeste bourg de Seine-et-Marne appelé Ormeaux. Les autres s'appelaient Jacques Brassier et Jean Tavernier dit Lalochetière, Nicolas Tillement, Laurent Hébert dit Larivière, Alonice de Lestre, Nicolas Josselin, Jacques Boisseau, Louis Martin, Christophe Auger dit Desjardins, Etienne Robin dit Desforges, Jean Valet, René Doucin, Jean Lecompte, Simon Grevet, François Crusson dit Pilote.

* * *

L'abbé Lionel Groulx, l'un de nos meilleurs historiens à n'en pas douter, publie à Fides un petit ouvrage de 60 pages, où il dispose une fois pour toutes du mythe de Dollard. Il est à lire. L'auteur commence par noter que les propres contemporains de Dollard, dont Marguerite Bourgeoys, la soeur Marie Morin et l'historien Charlevoix, le mentionnent à peine dans leurs livres ou l'oublient. Il reparait plus tard dans les écrits, mais c'est à se demander si le mythe ne remonte pas à 1660. Il indique ensuite, rappelant les sources et les commentant, que Dollard exista en chair et en os, que son fait d'armes lui appartient. Sans doute les documents se contredisent-ils parfois sur des points de détails, non sur l'essentiel.

L'abbé Groulx examine en troisième lieu les controverses qui s'élevèrent autour du personnage, mais aucune ne réussit à le rapetisser pour la peine. Certains dictionnaires l'appellent Daulac, ou Daulat, mais l'auteur en tient pour Dollard, nom que le jeune homme a toujours signé. Pour le reste, il accepte Dollard pour ce qu'il est, pour ce qu'il fut toujours pour nous, Canadiens français, qui devons nous réjouir de ce que le Gouvernement d'Ottawa se propose d'émettre un timbre-poste en son honneur, à l'occasion du tricentenaire de son sacrifice. Le mythe de Dollard n'existe pas, mais le culte de Dollard est à garder.

L'ILLETTRE.

Un vocabulaire religieux en Urdu

HYDERABAD (CCC) — Deux religieux franciscains viennent d'achever un vocabulaire en Urdu (une des langues les plus difficiles du monde) concernant la terminologie religieuse. Ce vocabulaire est destiné aux prédicateurs catholiques. Nombre de termes doctrinaux ou pieux n'ont pas d'équivalent en Urdu, qui est une langue officielle du Pakistan, tout comme l'anglais et le bengali. D'autres parts, certains termes en usage actuellement dévoilent des nuances qu'on préfère éviter à l'avenir. La collaboration des deux religieux a duré dix ans et c'est seulement après un si long effort qu'ils sont parvenus au but qu'ils s'étaient fixé.

Cours du Collège militaire portés peut-être à 4 ans

OTTAWA — Le ministre de la Défense, M. Pearkes, a informé le comité parlementaire de la Défense qu'on songe à prolonger de deux ans les cours du Collège militaire de St-Jean, P.Q.

Les cadets de langue française de St-Jean ne bénéficient actuellement que de deux des quatre années de formation militaire. Ils doivent ensuite poursuivre leurs études au Collège militaire de Kingston, où l'enseignement est donné en langue anglaise.

Les députés de langue française ont soulevé cette question à maintes reprises dans le passé et c'est le député libéral de Mégantic qui la souleva une fois de plus, le 7 juillet.

M. Pearkes a cependant noté que l'expansion des cours de St-Jean à quatre années nécessiterait une capitalisation assez considérable.

Il a ajouté qu'on élabore également divers plans en vue de mélanger davantage les cadets de langue française et de langue anglaise dans les trois collèges militaires. Le troisième est celui de Royal Roads, près d'Esquimalt, en Colombie-Britannique.

Les négociations entre la France et la F.L.N.

ROME (CCC) — "L'Osservatore Romano" a consacré une note à l'arrivée à Paris des émissaires du F.L.N. Le journal écrit notamment: "Les négociations pourront être même longues et difficiles, mais les raisons qui ont conseillé de les engager demeureront pour rappeler aux parties la nécessité de persévérer dans leur objectif commun, en cherchant à surmonter, dans l'intérêt commun, les obstacles auxquels elles pourront se heurter".

Le journal estime que l'engagement des négociations auquel on assiste aujourd'hui, est une réalité qui semblait impensable il y a quelques mois, mais qui augure bien pour l'avenir.

"Si la poursuite du conflit algérien, conclut l'hebdomadaire, faisait entrevoir des développements de plus en plus sombres pour la situation internationale, l'espoir de la fin du conflit entraine l'espoir que, sur la base de la paix en Algérie, l'occident puisse consolider la paix de tous les peuples".

Vie dans une Commune populaire en Chine

MACAO (CCC) — Le 22 mai, une famille composée du père (31 ans), de la mère (27) et de deux enfants s'est présentée au Secours catholique et a fait la déposition suivante:

"Nous n'étions pas bien riches, mais cependant sous l'ancien régime nous menions une vie aisée et, grâce à notre travail, nous avions pu être propriétaires de deux ares de terre, d'un "sampan" de pêche et d'une maisonnette en briques. Trois ans après la "libération", après une terrible lutte, tout nous a été confisqué. Alors, moi, le père, j'ai été envoyé pendant trois ans pour travailler dans les mines du nord de la province: c'était un travail épuisant. Ensuite nous avons de nouveau été réunis, mais quel crève-coeur de voir ce qu'est devenu notre village depuis l'installation des Communes populaires.

"Tous les cultivateurs doivent travailler 16 à 18 heures par jour, soit aux champs, soit à des travaux de terrassement. Le mois dernier a été encore plus pénible, car on a décrété que la production devait être augmentée de 25 pour cent. Pour comble de malheur, 21 boeufs de labour ont péri à la suite d'une épidémie et nous avons été attelés à la charrue à leur place pour labourer quatre ares de terre par jour.

"Dans la Commune populaire de X . . . , dont nous faisions partie, les travailleurs avaient été divisés en trois catégories. Appartenaient à la première ceux qui avaient la force dans une journée de repiquer le riz sur 4 ares de terre et de porter des fardeaux de 60 kilos. A chaque repas, ils avaient droit à 6 onces de riz. La seconde catégorie était composée de ceux qui, capables de travailler, ne pouvaient arriver aux normes de la première. Ils ne recevaient que 5 onces par repas. La troisième catégorie comprenait ceux (vieillards, infirmes et enfants en bas âge) qui ne pouvaient faire autre chose que garder les troupeaux et ramasser des herbes; ils avaient droit seulement à trois onces et demi.

"Il existait un grand réfectoire commun, mais on était obligé d'y faire la queue avant de recevoir sa pitance.

"La mortalité était forte; j'ai vu mourir en moyenne de 3 à 5 personnes par jour, surtout des enfants et des vieillards, qui, à force de manger des bulbes, ainsi que des peaux de bananiers et de patatiers, avaient les membres tout gonflés.

"Tous les soirs, sous la surveillance des cadres, après le pénible travail de la journée, il fallait aller à la réunion qui se tenait en général en plein air: on discutait agriculture et surtout politique. On nous faisait part des progrès stupéfiants accomplis par le gouvernement et on nous exhortait à ne pas nous sauver à Macao. Inutile de vous dire que nous n'avons pas écouté nos prédicateurs puisque nous sommes là. Profitant d'une pluie diluvienne, nous sommes partis sans aucun bagage, avons volé un sampan et, après avoir ramé pendant 10 heures, sommes arrivés sans encombre."

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberte et le Patriote, 619, ave McDermot Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619 ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

La question scolaire (4)

Un citoyen, qui envoie ses enfants dans une école paroissiale, résumait tout récemment sa pensée ainsi: "Comme citoyen je suis convaincu que mes enfants ont le droit, autant que les autres enfants de la province, de recevoir leur part de l'argent dépensé par le Manitoba pour l'éducation scolaire de tous . . . Comme parent je suis convaincu d'avoir le droit de chosir librement la qualité d'éducation que mes enfants doivent recevoir".

Ces deux phrases expriment concrètement l'attitude de la Commission Royale, en ce qui concerne aujourd'hui la responsabilité et les pouvoirs du gouvernement provincial au sujet des besoins de la majorité et de la minorité.

Le minimum de contribution que le gouvernement peut accorder aux écoles, c'est l'octroi qui couvre les déficits d'opération des écoles locales et volontaires mises sur pied par des groupes de parents. C'est ce qu'on appelle "combler la différence". Et cette idée a maintenant plus de cent ans d'existence.

Graduellement, l'intérêt manifesté par le gouvernement à la sorte d'éducation donnée aux jeunes a pris de l'avant et a fait naitre le contrôle du programme scolaire de base. En d'autres mots, l'Etat ne se contente plus d'aider, mais il paye pour des services ordonnés à son propre bien et qu'on appelle communément l'éducation des citoyens. Aujourd'hui, le gouvernement trace donc un programme minimum, il paye pour qu'on le suive, et il laisse aux autorités locales la liberté de combler la différence, d'ajouter quelques points supplémentaires s'ils peuvent payer pour et s'ils les veulent. Chaque enfant est ainsi assuré de recevoir un degré suffisant d'éducation scolaire. C'est là le concept démocratique de l'éducation. Il laisse la responsabilité centrale au gouvernement central, avec suffisamment de place pour les initiatives locales et volontaires.

Une question se pose maintenant: est-il nécessaire que toutes les institutions où se donne cette éducation soient complètement et totalement sous le contrôle gouvernemental et se limitent complètement et totalement au programme tracé par le gouvernement? La réponse est claire, si l'on est en pays totalitaire. Mais dans une démocratie, où le gouvernement est supposé laisser le plus de liberté possible au citoyen, il n'est pas facile de justifier la discrimination contre les écoles qui enseignent le programme général dans un cadre et une atmosphère qui correspondent au désir des parents des enfants qui fréquentent ces écoles.

Y a-t-il une seule sorte d'éducation possible au Manitoba? Ou plutôt y a-t-il une voie minimum que peuvent suivre les institutions les plus variées, laquelle tient compte de l'attitude de la majorité et des désirs de la minorité? En un mot, y a-t-il reconnaissance pratique de la liberté de choix?

La Commission Royale ne croit pas que la politique actuelle accorde suffisamment d'attention à cette "liberté". Elle ne croit pas que la démocratie soit suffisamment respectée, si les écoles de la majorité gardent le monopole des fonds publics. Elle est convaincue qu'aujourd'hui les Manitobains, par l'entremise de leur gouvernement, peuvent faire mieux à ce sujet.

(à suivre)

Notre minorité a-t-elle intérêt à s'opposer au bill des droits?

Le débat engagé autour du bill des droits de l'homme a jusqu'à présent surtout prouvé que les parlementaires se rallient à l'idée d'un texte législatif (ou constitutionnel) garantissant nos libertés fondamentales. Les critiques ont été exprimées, non pas contre le principe du bill, mais contre son libellé et contre ses insuffisances. Quelques discours ont été de haute portée, d'autres ont révélé une adulation ou une mesquinerie dont leurs auteurs n'ont pas lieu d'être fiers.

La question que les Canadiens français doivent se poser est celle-ci: comme citoyens et comme membres d'un groupe démographiquement minoritaire, ont-ils intérêt à bouder et à combattre le bill des droits?

Des lois de cette nature sont, dans l'habituel, un énoncé de principes et d'affirmations dont aucune sanction pénale ne vient renforcer l'application. Il reste qu'une sanction morale suit logiquement la violation de ce qu'on appelle "la charte des libertés individuelles". C'est un avantage à ne pas dédaigner.

Même dans les limites assez restreintes du bill Diefenbaker, il n'est pas sûr que nous ne puissions en invoquer les articles dans notre lutte pour la reconnaissance de nos droits en matière de représentation suffisante dans le fonctionnarisme, par exemple.

C'est un point qui devrait nous troubler davantage que l'examen des hyperboles et des dénonciations dont s'entoure la présentation du bill des droits.

Il va sans dire que les Communes doivent se garder de toute décision hâtive sur le problème de l'incorporation dans la Constitution d'une déclaration des droits de l'homme. Le projet actuel a cet avantage de n'être qu'une législation que l'on pourra amender pour en préciser ou élargir la portée. Il serait imprudent de lui donner le caractère de pérennité qui accompagne généralement une "déclaration" en bonne et due forme.

M. Noël Dorion, député de Bellechasse, a justement démontré que le parlement fédéral ne pourrait prendre sur lui d'insérer pareille déclaration des droits dans la Constitution sans, par cela même, violer lui-même sa propre loi qui est de protéger les citoyens — et conséquemment aussi les parlements provinciaux — contre l'arbitraire des autorités fédérales.

Les Canadiens n'ont pas encore trouvé de méthode de rapatrier l'Acte de l'Amérique britannique du Nord sur des sujets d'une bien moindre importance que celle des libertés fondamentales du citoyen. On ne voit pas très bien pourquoi Ottawa se hâterait de le faire dans un domaine où, les débats le démontrent, l'unanimité des Canadiens n'est pas faite quant au contenu d'une déclaration des droits.

De toute façon, il est possible d'espérer qu'un jour nos gouvernements s'entendront sur l'insertion d'une telle déclaration dans la constitution canadienne. Et ce jour-là, les diverses minorités du pays auront une arme de plus pour lutter contre l'arbitraire et contre la discrimination en matière de régime scolaire.

En effet, s'il est une liberté fondamentale de l'individu, c'est bien celle de choisir l'école où il fera ses études et où ses enfants s'initieront au savoir. Cette liberté répudie toute discrimination dans le traitement accordé par l'Etat entre divers systèmes d'enseignement qui ne contreviennent point à l'ordre social tel que défini par la Constitution.

Le jour où ils pourront signaler du doigt, aux gouvernements provinciaux coupables, des violations légales flagrantes au droit des gens en matière scolaire, les Canadiens français auront une arme à ajouter à l'arsenal de leurs dénonciations actuelles. C'est un avantage que notre minorité ne devrait pas dédaigner.

Voilà pourquoi nous souhaitons vivement que les Canadiens français fassent, du bill des droits, une étude objective et sereine. Que leur opinion ne soit pas plus qu'il ne se doit influencée par la sympathie ou l'antipathie partisane que peut inspirer l'auteur du projet pour la protection des libertés fondamentales.

Il est vrai que les tribunaux ont déjà statué en maintes occasions sur des sujets inhérents aux droits de l'homme. Ils s'inspiraient d'une loi non écrite et d'une tradition découlant en droite ligne de la grande charte. Mais si nos juges avaient, sous les yeux, des textes formels interdisant telle ou telle pratique comme contraire au droit des gens, il n'est pas sûr que nous n'en puissions pas tirer profit comme minorité toujours assujettie à l'arbitraire d'une majorité pratiquant en matière scolaire, une discrimination indéniable.

Clément BROWN.
(Le Devoir)

L'hon. Louis-J. Robichaud, premier ministre et procureur général



L'hon. Joseph-E. LeBlanc, ministre des Affaires municipales



L'hon. Michel Fournier, ministre de l'Industrie



L'hon. Adrien Lévesque, ministre de l'Agriculture



L'hon. Dr Georges Dumont, ministre de la Santé et des Services sociaux



L'hon. André Richard, ministre des Travaux publics

Toronto organise des cours de français à St-Pierre-Miquelon

L'Université de Toronto organise pendant les grandes vacances des cours de français à l'intention d'étudiants et d'instituteurs de langue anglaise. Cinq autres universités canadiennes l'ont déjà précédée dans cette voie; mais le fait nouveau est qu'au lieu d'organiser ces cours sur le territoire canadien, elle ait choisi de les organiser sur le territoire français de St-Pierre-Miquelon. A la suite d'un accord avec les autorités de St-Pierre, les cours de français organisés par l'université auront lieu à l'école publique de St-Pierre, et les élèves seront logés dans des familles françaises.

Membres du nouveau cabinet du Nouveau-Brunswick

FREDERICTON — L'hon. Louis-J. Robichaud est entré officiellement en fonction comme premier ministre du Nouveau-Brunswick, mardi dernier, devant la foule des invités qui remplissaient la législature. Il prêta son serment d'allégeance comme premier ministre et procureur général, et fut suivi par les onze autres membres de son nouveau cabinet. Parmi les spectateurs on remarquait l'hon. Hugh John Flemming et plusieurs membres de l'ancien gouvernement conservateur.

Voici la composition du nouveau cabinet: les hon. Louis-J. Robichaud, premier ministre et procureur général; L.-G.° DesBrisay, secrétaire provincial; A.-F. Richard, Travaux publics; H. G. Crocker, Terres et Mines; J.-Adrien Lévesque, Agriculture; Dr Georges Dumont, Santé et Services sociaux; K. J. Webber, Travaux publics; H. G. Irwin, Education; Joseph-E. LeBlanc, Affaires municipales; Michel Fournier, Industrie; D. Harper et W. R. Duffie, ministres sans portefeuille.

Filles d'Isabelle

CERCLE D'ETAT

In Memoriam

Les quelque 500 membres de l'Ordre des Filles d'Isabelle au Manitoba avaient la douleur de voir s'éteindre celle qui amena et propagea le mouvement dans la province. Notre chère soeur, Rose Senez, fut, en effet, la première Régente du Cercle de la Nativité, de Somerset, noyau d'où l'on vit ensuite fleurir les six autres cercles manitobains. Lorsque vint le temps de fonder un Cercle d'Etat, elle en fut la première Régente, poste qu'elle occupa pendant quatre ans.

Il est difficile de décrire, en termes adéquats, les inombrables actes de dévouement accomplis par cette soeur regrettée. Qu'il suffise de dire qu'elle fut toujours, pour tous les membres, un exemple de douce charité, de fraternelle amitié, de pieuse bonté et de dévouement inlassable. Son départ laisse un grand vide dans nos rangs et son nom restera dans nos annales, comme un exemple de tout ce que doit être une Fille d'Isabelle digne de ce nom.

A la famille, nous offrons nos plus sincères condoléances, l'assurance de nos ferventes prières pour le repos de son âme et la promesse d'un souvenir ineffaçable. Elle est partie, mais son exemple demeure.

Nouveau ministère des Forêts à Ottawa

OTTAWA — Inscrit au programme depuis quinze jours, mais jamais discuté, faute de temps, le bill destiné à créer un ministère fédéral des forêts figurait en tête de liste de cette semaine et a été abordé dès lundi, aux Communes. Il s'agit d'un ministère où l'on groupera principalement les divers services de recherches qui relevaient jusqu'ici des ministères des Mines et Relevés techniques, ainsi que du Nord canadien et des Ressources nationales.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Lundi dernier avait lieu, à 7 h. 30 p.m., la réunion régulière du Conseil de Ville de St-Boniface. Dans la correspondance on remarque une invitation à nos industries et aux citoyens de St-Boniface d'aller s'établir à Wyck, Cathmess, en Ecosse; un échevin malin propose qu'on leur envoie une invitation à venir par ici.

Lecture fut faite du règlement de la commission de l'aqueduc (Greater Winnipeg Water District) concernant les heures où les résidants peuvent utiliser l'eau pour arroser leurs jardins: soit de 7 h. à 10 h. p.m., alternant entre les numéros pairs et impairs; à ce sujet l'échevin Lonergan demanda si on pourrait se servir de l'eau qui se trouve dans le lac artificiel de l'Arctic Ice Co., sur le chemin Dawson; la question devra être examinée par l'officier de Santé.

Le conseil de Montréal-sud demande au Conseil de St-Boniface de bien vouloir considérer et appuyer sa suggestion d'établir une banque municipale nationale, ce qui permettrait aux villes et municipalités de se financer à meilleur compte; ceci fut remis au comité de finance pour étude.

Afin d'assurer qu'il y ait des parcs dans toutes les nouvelles subdivisions de la Ville, il faudrait que 7½ pour cent des terrains dans ces subdivisions soient remis à la Ville ou une valeur monétaire égale, ce qui permettrait à la Ville d'acheter les terrains nécessaires pour les parcs. C'est là la pratique employée dans tous les nouveaux systèmes de planification; une discussion s'engagea entre les échevins McKall et Guay; M. McKall, bien qu'étant en faveur du principe du plan, voudrait que la commission l'étudie plus longuement afin d'y inclure aussi des terrains réservés pour les écoles. L'échevin Guay dit que le Conseil ne peut décider au nom de la Commission Scolaire où les écoles devront être situées et que la Ville n'a pas la responsabilité de voir à réserver des terrains pour la Commission Scolaire bien que cette pensée soit présente à l'esprit des membres du Conseil lorsqu'ils étudient les plans de subdivision. Le Conseil refusa d'accepter cette requête et la renvoya pour étude au comité des propriétés foncières.

La question de changement de zone pour certains terrains agricoles à la zone industrielle entraîna un autre échange de vues entre les échevins McKall et Guay; l'échevin Guay dit que si nous voulons attirer des industries à St-Boniface, nous devons avoir des terrains à leur offrir. L'échevin McKall croit que nous devons protéger les fermiers qui sont établis sur ces terres depuis nombre d'années et que l'industrie n'aura pas besoin de ces terres avant bien des années; si par hasard une industrie veut s'établir dans ce district, rien n'empêche le Conseil de changer le zonage pour tel terrain seulement; la motion de la commission de planification fut rejetée.

Un fermier dont les taxes étaient d'environ $600.00 l'an dernier et de $1,600.00 cette année, se présentait devant le Conseil pour protester; après plusieurs questions posées à ce monsieur on découvrit que la valeur actuelle de son terrain serait de $150.00 à $200.00 l'acre et que par conséquent l'évaluation de son terrain avait été augmentée.

Cent onze résolutions des comités étaient soumises à l'approbation du Conseil; nous remarquons entre autres que la requête du Centennial Committee pour des fonds a été refusée puisque la Ville a l'intention de former son propre comité des fêtes du Centenaire du Canada.

La Ville de Winnipeg transfère à notre Ville, sans qu'il nous en coûte un sou, 500 pieds carrés de terrain requis pour la construction du viaduc, rue Archibald. La Ville de St-Boniface remercie beaucoup la Ville de Winnipeg pour sa générosité et sa coopération dans cette affaire.

Nous apprenons en dernière heure que la Municipal and Public Utility Board autorise la Ville à dépenser la somme de $200,000.00 pour la construction d'une nouvelle conduite d'eau à partir de la ligne de l'aqueduc jusqu'aux pompes de la Ville, rue Plinquet; ce tuyau aura un diamètre de 36 pouces et remplacera celui de 24 pouces qui est en mauvais état à certains endroits. Ceci permettra aussi l'automatisation des pompes et une économie sensible sur une période de plusieurs années.

A lundi prochain.

Films français au Collège de St-Boniface

Une soirée de films français est présentée chaque mardi à l'Auditorium du Collège de St-Boniface à l'occasion des cours d'été. C'est ainsi que mardi dernier on présentait un long métrage de première valeur: "La Grand'rue", film franco-espagnol. Etudiants et grand public ont pu goûter un film qui, malgré une fin sombre et triste, offrait un spectacle cinématographique de haute qualité grâce à l'interprétation des acteurs et aux techniques artistiques.

Mardi prochain, 19 juillet, à 8 h. p.m., on offrira une série de documentaires de l'Office national du film en collaboration avec le représentant français à Winnipeg, M. Antonio Vielfaure, et le Secrétariat de l'Association d'Education. Non seulement les étudiants sont bienvenus à ces soirées, mais aussi tous les amis du film français.

Le programme du 19 juillet est le suivant:

Bonjou' Soleil

Reportage sur Haïti qui met en relief l'histoire, la culture, le folklore et les moeurs de ce petit peuple qui a préféré la misère à l'esclavage.

Un Fleuve Souverain

Les cinéastes de l'Office national du film ont suivi Sa Majesté la Reine Elisabeth II et le Prince Philip dans leur remontée du fleuve St-Laurent, à l'occasion de l'inauguration de la Voie Maritime, à l'été de 1959. Ils ont rapporté des images splendides qui évoquent les belles pages de notre histoire et consacrent les promesses d'avenir qu'on formulait naguère.

Dix jours qui ébranlèrent le Commonwealth

Le Commonwealth a survécu au conflit de Suez. Mais pendant les dix jours que dura cette crise, la stabilité de cette communauté de peuples, dont le Canada fait partie, fut sérieusement compromise. L'intervention franco-britannique en Egypte divisa le Commonwealth en deux camps. Les liens qui unissaient ses membres menacèrent de se briser et on se posa même des questions sur les perspectives d'avenir de cette grande famille de nations. (Série "Le Commonwealth", no 1).

Les petites soeurs

Voici qu'avec l'approbation de l'autorité compétente, l'Office national du film est allé, comme cela, croquer sur le vif l'incessante prière, la méditation, le travail, voire les récréations de la Congrégation des Servantes de Jésus-Marie, fondée à Masson, Qué., en 1894.

Du français seulement

MONTREAL — Environ 200 étudiants de 30 états américains et de six provinces canadiennes parlent, écrivent et même pensent dans une langue seconde, et ce pour une période de six semaines.

Ils n'auront pas la permission de parler anglais d'ici le 10 août, alors que se termineront les cours de français, session d'été, organisés par l'Université McGill.

Le Canada connaitra l'an prochain la valeur de sa première centrale nucléo-électrique

ROLPHTON, Ont. — L'an prochain, une "fournaise" nucléaire construite dans une chambre de béton souterrain indiquera si le Canada suit la bonne voie en matière de centrales nucléo-électriques de grande puissance, c'est-à-dire de centrales transformant l'énergie atomique en électricité.

Le réacteur produira des quantités considérables de chaleur qui seront utilisées pour changer l'eau en vapeur. La vapeur actionnera une turbine accouplée à un générateur électrique d'une puissance de 20,000 kilowatts et d'une capacité de 28,150 chevaux-vapeur.

Le réacteur constitue le noyau de la première centrale nucléo-électrique du Canada, projet de $32,000,000 connu sous le nom de Nuclear Power Demonstration (NPD).

Le coût de production de cette centrale ne pourra concurrencer celui des centrales thermiques, mais les scientistes espèrent qu'elle fournira tous les renseignements nécessaires à la construction de nouvelles centrales du même genre qui, elles, fourniront une production économique.

La construction de la centrale d'essai, située sur la rive sud de la rivière Outaouais, à environ 150 milles au nord-ouest d'Ottawa, est presque terminée. Presque tout l'équipement mécanique et électrique y est installé. Mais il reste encore à installer les appareils complexes qui serviront à actionner et à contrôler le réacteur, ce qui n'est pas une mince tâche.

La centrale, qui devrait commencer à fonctionner au milieu de 1961, a été construite dans un but bien défini: prouver que les centrales de grande puissance, utilisant l'uranium brut comme combustible et l'eau lourde pour transférer la chaleur du réacteur qui produira de la vapeur, constituent le meilleur moyen de produire économiquement de l'énergie nucléo-électrique.

L'électricité sera acheminée vers le réseau de l'Hydro-Ontario peu après que la centrale aura commencé à fonctionner. Ce sera un événement historique: pour la première fois au Canada, des maisons seront éclairées par de l'électricité provenant de l'énergie atomique.

La théorie canadienne se basant sur l'utilisation d'eau lourde et d'uranium brut a été récemment critiquée. Cependant, les dirigeants de l'entreprise gouvernementale Atomic Energy of Canada Limited sont plus convaincus que jamais d'avoir raison. Plusieurs pays, y compris les Etats-Unis et l'Angleterre, manifestent un intérêt croissant pour l'initiative canadienne.

Tous les renseignements obtenus par la mise en service du NPD seront utilisés dans la préparation des plans de la première vaste centrale d'énergie nucléo-électrique, qui sera construite à neuf milles au nord de Kincardine, Ont. Connue sous le nom de centrale nucléo-électrique de Douglas Point, elle commencera à fonctionner à la fin de 1964.

La centrale de Douglas Point coûtera environ $60,000,000 sans compter le coût de développement. Quoique cette centrale — si l'on tient compte de son coût total — ne concurrencera pas les centrales électriques conventionnelles, les scientistes de Chalk River sont convaincus que les modèles subséquents de centrales nucléo-électriques pourront concurrencer les autres genres de centrales.

L'inauguration de la centrale NPD, l'an prochain, sera le couronnement du travail incessant que poursuivent depuis huit ans les équipes de scientifiques et d'ingénieurs des trois participants, l'Atomic Energy of Canada, la Commission de l'Hydro-Ontario et la compagnie Canadian General Electric.

La nouvelle centrale est installée dans un édifice moderne en forme de L, semblable aux longues et basses usines construites dans les banlieues de la plupart des villes canadiennes. Cependant, son apparence est aussi trompeuse que celle d'un iceberg. A part les turbines et le générateur, la plupart des organes de la centrale sont logés sous terre.

Triple contrôle

Le corps du réacteur proprement dit est à 50 pieds sous terre. Mais un réservoir spécial, dans lequel on peut faire descendre toute l'eau lourde du réacteur si l'on veut fermer la centrale rapidement, est construit à 85 pieds sous terre.

On a une meilleure idée de la complexité de ce réacteur quand on considère le formidable système de contrôle dont il est muni.

Tous les appareils de contrôle, — destinés à détecter le moindre défaut dans chacune des parties, — sont triples. Si l'un des signaux de contrôle est déclenché, une sonnerie retentit aussitôt. Cependant, s'il y a deux signaux d'alarme qui sont déclenchés, le réacteur cesse automatiquement de fonctionner.

Ce système permet de vérifier et d'entretenir les appareils de contrôle sans déranger le fonctionnement du réacteur, sans pour cela sacrifier la moindre garantie de sécurité.

Alimenté sans arrêt

Une des caractéristiques la plus remarquables de ce réacteur, c'est que le plein de combustible peut s'effectuer pendant que le réacteur est en opération. Ce perfectionnement évitera l'arrêt du réacteur au moment de faire le plein de combustible, interruption qui aurait évidemment causé un arrêt du débit.

Le plein se fera grâce à deux machines spéciales, commandées à distance. L'une insérera une cartouche de combustible à l'une des extrémités du "corps" du réacteur, pendant que l'autre recevra la cartouche usagée expulsée à l'autre extrémité du réacteur.

Une fois que le NPD entrera en opération, il faudra 68 employés pour le faire fonctionner 24 heures par jour.

Les problèmes religieux préoccupent la jeunesse

PRAGUE (CCC) — La revue tchèque "Tvorba", de Prague, a publié un article intitulé "Les étudiants, la science et la religion", où l'auteur affirme qu'il serait faux de croire que les problèmes religieux ne préoccupent pas la jeunesse universitaire.

"Les enquêtes sur l'idéologie, ainsi que les discussions, avec les étudiants montrent que la question de la religion et son influence sur la jeune "intelligentsia" constitue toujours un problème qu'il ne faut pas sousestimer. L'enquête que nous avons menée indique aussi qu'une grande partie de la jeunesse des écoles supérieures tombe, bien qu'à un degré différent, sous l'influence religieuse", écrit la revue.

Parmi les étudiants croyants, la "Tvorba" distingue deux catégories: "Ceux dont la foi s'exprime sous des formes primitives", c'est-à-dire ceux qui observent fidèlement les formes traditionnelles de la foi de leurs ancêtres, et qui constituent la minorité.

La majorité des étudiants tombe sous l'influence religieuse, remarque la revue, non pas parce qu'elle leur vient de l'éducation familiale, mais parce qu'ils réfléchissent aux questions religieuses. Pour cette seconde partie de la jeunesse, la religion est un problème grave.

"Bien que les étudiants suivent les cours de sciences sociales et naturelles, poursuit le journal, et qu'ils aient la possibilité d'étudier et de comparer l'idéologie matérialiste et idéaliste, ils ne deviennent cependant pas athées."

Une grande majorité des étudiants croyants, écrit le journal, ne fait que souligner cela. C'est en cela qu'ils voient la signification et l'apport de la religion. Les étudiants comprennent la morale religieuse comme une morale qui englobe tout. Ils indiquent qu'une telle morale, si elle n'a pas pu être réalisée, ne perd pas, même aujourd'hui son rôle important. Ils déclarent que cette morale les aide dans leur vie personnelle et dans les situations difficiles et les amène à prendre une attitude active dans la vie; elle leur donne la foi dans la justice et constitue pour eux une règle de conduite juste et bonne . . .



Le R. P. A. M. Windisch, S.M.

Le R. P. Louis Reile, S.M.

Ordinations de deux anciens professeurs de Provencher

Deux anciens professeurs de l'Institut Collégial Provencher, à St-Boniface, sont parmi les vingt-deux Marianistes qui seront ordonnés prêtres dimanche prochain à Fribourg, Suisse.

Le R. P. Adolf M. Windisch a enseigné à St-Boniface de 1954 à 1956. Titulaire du grade neuf, il apporta aussi sa contribution comme instructeur en chef du corps des cadets, il fit revivre la section anglaise de la commission catéchétique diocésaine, et il s'intéressa activement aux activités sportives et aux débats oratoires à Provencher. Après son ordination dans l'église St-Michel de Fribourg, il demeurera dans cette ville de Suisse pour y poursuivre des études supérieures en Philosophie.

Le R. P. Louis Reile a enseigné à l'Institut Collégial Provencher de 1953 à 1956, dans les grades neuf et dix. Il joua un rôle dans l'Association des Instituteurs, il fut le secrétaire de la section anglaise de la commission catéchétique diocésaine, et il fut directeur d'orientation à Provencher pendant deux ans. Ancien journaliste qui fit ses études à l'Université St. Mary's de San Antonio, Texas, avant d'entrer dans la Société de Marie, il a écrit plusieurs articles dans des journaux diocésains et des revues catholiques du Canada et des Etats-Unis. Récemment l'oeuvre de presse Newman lançait son dernier ouvrage "The battle and brother Louis". Lui aussi demeurera à Fribourg après son ordination pour poursuivre des études spécialisées.

St-Emile

Apôtres laïcs

La paroisse St-Emile organise sa "Ligue des hommes catholiques" qui devient l'organisation officielle dans la paroisse de "l'apostolat laïc" des hommes.

Furent élus et nommés, lors de la première réunion officielle tenue à la salle paroissiale le 27 juin: président, Joseph Mager; vice-président, D. Thompson; secrétaire, B. Champagne.

Les suivants furent nommés responsables des comités de: spiritualité, Gérard Bourgeois; publicité, R. Tardif; action sociale, Charles Noiseux; finance D. Thompson; bingo, H. Lavitt; huissiers, Joseph Bruce; recrutement, R. Ratté.

St-Emile possède donc deux mouvements d'apostolat laïc adulte: la Ligue des hommes catholiques, ainsi que la Ligue des femmes catholiques.

Ecole paroissiale

La construction de l'école paroissiale est en marche. Le dimanche 10 juillet, M. l'abbé L. Bouvier, curé, bénissait le terrain déjà travaillé par le "bulldozer". La construction de cette école de cinq classes, mesurant 119 pieds par 57, devrait être terminée pour la fin de septembre.

Réunion amicale

Le mardi 19 juillet aura lieu, à la salle paroissiale, une grande soirée sociale pour les dames et demoiselles de la paroisse, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques.

But de la soirée: permettre aux paroissiennes anciennes et nouvelles de se rencontrer sur un plan d'amitié, pour ensuite mieux travailler à l'avancement spirituel et temporel de la paroisse.

Petites Notes

Mme Norbert Jutras, de Prince-Albert, est en visite chez sa fille, Mme Alban Gallant (Madeleine), de Letellier, et chez Mmes Florine Cardinal et Godias Brunet, de St-Boniface.

* * *

M. Adrien Jacques, de la compagnie Poulenque, de Montréal, est en visite chez sa mère, Mme Jacques, de la rue Langevin. La famille de M. Jacques l'accompagne.

Ste-Marie

Baptême

Le 10 juillet: Carmen-Jacqueline, fille de M. et Mme N. Tétreault, née le 29 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Privé.

Bienvenue

Bienvenue à M. et Mme Norbert Tétreault, nouveaux paroissiens de Ste-Marie.

Bingo

On est heureux d'annoncer aux paroissiens et aux amis de l'extérieur, que le bingo se continuera tous les mercredis soirs à 8 h., dans la salle paroissiale, coin des rues Haig et Des Meurons. Les portes sont ouvertes à 6 h. 45. On joue 20 parties.

Ste-Famille

Anniversaire de mariage

La soirée qui devait avoir lieu le 25 juin au soir à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph L'Heureux est remise au 22 juillet au soir à la salle Sokol, angle des rues Dufresne et Giroux. Bienvenue à tous les parents et amis.

L'Afrique du Sud . . .

(Suite de la première page)

Afrique du Sud, qui compte une population de plus de 14,000,000 d'habitants. Ces chiffres datent de l'année 1957.

De ce nombre de catholiques, 128,000 étaient des Blancs. Le reste comptait des individus des trois groupes ethniques légalement classés comme non-blancs: 6,000 Indiens, 86,000 mulâtres ou personnes de sang mêlé, et 549,000 Africains noirs.

Même si la population catholique est relativement petite, (la plupart des Sud-Africains sont protestants, ou membres de sectes religieuses orientales, ou païens), les activités des missionnaires catholiques ont une envergure considérable.

La presse catholique . . .

(Suite de la première page)

cupés, au cours des dernières décades, des techniques modernes de diffusion et notamment de tout ce qui concerne la presse. Il rappelait qu'un des premiers gestes de S. S. Jean XXIII, après son accession au Souverain Pontificat, avait été de recevoir les journalistes, qu'il avait invités à ne jamais trahir la vérité et à mettre plus d'exactitude et d'objectivité dans l'exercice de leur profession.

"C'est d'ailleurs cet amour de la vérité, affirme le cardinal Tardini, qui soutient les efforts du publiciste chrétien et lui donne l'assurance, selon la riche expression de saint Paul, qu'"oeuvrant selon la vérité et dans la charité" (Eph. 4, 15), il collabore à l'avènement du royaume de Dieu, dans lequel l'humanité entière est appelée à entrer et trouve son unité profonde. Le Saint-Père faisait écho, en ces termes, à l'Apôtre dans le document cité plus haut: "de l'acquisition de la vérité pleine, entière et sincière, doit découler nécessairement l'union des esprits, des coeurs et des actions. Les oppositions, les litiges, les désaccords naissent en premier lieu du fait que la vérité n'est pas connue" (Encyclique "Ad Petri Cathedram"). Il est évident que la presse catholique a un rôle important dans ce rapprochement des hommes par la connaissance de la vérité."

Rares boursiers du Commonwealth dans les universités du Québec

OTTAWA — Seulement 4 des 104 étudiants qui viendront à l'automne au Canada de 26 pays et territoires pour bénéficier du programme des bourses d'études du Commonwealth iront dans des universités de langue française du Québec.

Soit 3 à l'Université Laval de Québec et un à l'Université de Montréal.

Vingt-sept de ces boursiers iront à McGill, autant à l'Université de Toronto et trois à l'Université d'Ottawa.

— Pourquoi si peu de ces boursiers dans les universités de langue française du Québec?

— Ce n'est pas, d'abord, a expliqué un porte-parole de la Fédération des universités canadiennes, parce que les universités québecoises de langue française ne désiraient pas recevoir plus d'étudiants.

"Au contraire et d'ailleurs, un représentant de Laval et un de l'Université de Montréal faisaient partie du comité de sélection.

"Toutefois, comme dans les autres pays du Commonwealth, très peu de gens parlent français, il n'y a que quelques étudiants qui ont demandé à être dirigés vers Laval ou l'Université de Montréal.

"De plus, dans beaucoup de cas, il s'agit de cours de spécialisation et c'est la raison pour laquelle aucun élève n'a été dirigé vers l'Université Bishop, de Lennoxville."

Quatorze des 104 boursiers viendront de l'Inde; 11 de Grande-Bretagne; 10 des Antilles; 9 de l'Australie; 9 du Pakistan; 5 de Ceylan; 5 du Ghana; 4 de la Nouvelle-Zélande; 4 de l'Afrique du Sud; 4 du Kenya, etc.

Le nouveau Bréviaire serait publié cette année

CITE DU VATICAN (CCC) — La publication attendue depuis longtemps du nouveau Bréviaire romain aurait probablement lieu cette année et plus précisément au mois d'octobre ou de novembre, d'après des informations d'une autorité de la Sacrée Congrégation des Rites. De la même source on tient que le nouveau Bréviaire serait moins étendu encore que prévu par la simplification de 1955. En même temps, le porte-parole de la Congrégation des Rites a fait remarquer qu'aucune lettre n'a été adressée aux maisons d'édition concernant des changements du Bréviaire.

M. l'abbé L. Senez en deuil de sa soeur

Le jeudi 30 juin dernier, est décédée à l'hôpital de St-Boniface, Mlle Rose Senez, soeur de M. l'abbé Lucien Senez. Née à St-Boniface, Man., elle commença ses études chez les Révérendes Soeurs Grises, pour les continuer quelques années plus tard chez les Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, à l'ancien pensionnat de la rue Provencher. Elle fit quelques années d'enseignement, puis après le décès de sa mère, elle quitta St-Boniface en 1934, accompagnée de son vieux père, pour aller prêter main-forte à son frère Lucien, alors curé à Somerset.

Durant ses loisirs, elle fonda, aidé de Mme Dehase, Régente d'Etat, le premier cercle des Filles d'Isabelle au Manitoba, puis celui de Notre-Dame-de-Lourdes. En 1946, elle suivit son frère nommé curé à Lorette; c'est alors que le Conseil National des Filles d'Isabelle lui conféra le titre de Régente d'Etat pour le Manitoba. Elle fonda alors un autre cercle à Lorette, puis subséquemment à St-Boniface, St-Pierre et St-Malo.

En 1956, M. l'abbé Senez fut nommé à La Broquerie. Mlle Senez le suivit de nouveau, et fonda à cet endroit un autre cercle des Filles d'Isabelle. En 1959, lors du congrès, elle donna sa démission comme Régente d'Etat.

Après une vie de dévouement et d'oubli de soi, elle succomba à une crise cardiaque le 30 juin. Elle laisse dans le deuil trois frères, M. l'abbé Lucien Senez, Adélard et Gérard, de Montréal; trois soeurs, Lucia (Mme Norbert Lemire), de St-Norbert, Anne (Mme L.-P. Beauchemin), de Montréal, et Emérentienne (Mme Albert Séguin), également de Montréal; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu le 4 juillet dernier, à la cathédrale de St-Boniface, et l'inhumation se fit dans le cimetière de la cathédrale. Le service fut chanté par M. l'abbé J. Bellavance, curé de Pine Falls, ayant comme diacre, M. l'abbé Adrien Bisson, curé de Lake Park, Minn., cousin de la défunte, et comme sous-diacre, M. l'abbé R. Bouchard, vicaire à Lorette. Les porteurs furent MM. Maurice Dufort, Josaphat Lemire, Jacques Senez, Claude Bernier, Edgar Freynet et Donald Hart. La quête fut faite par Mme A. Dansereau et Mlle Bazinet, des Filles d'Isabelle.

Parmi les membres du clergé présents au choeur on remarquait Mgr C. Desorcy, MM. les abbés McDougall, Armand Hébert, Léo Beaulieu, Noël Delaquis et Ubald Lafond.

Nour offrons nos sympathies à tous les membres de la famille de Mlle Senez.

Deux artistes de chez nous se feront entendre en août

Les dimanches 14 et 21 août prochains, au réseau français de radio, nos auditeurs auront le plaisir d'entendre deux artistes du Manitoba: Mme Rolande Garnier, de St-Vital, et Mlle Sylvia Saurette, de St-Boniface. La réputation de Mme Garnier n'est plus à faire. Elle a déjà été entendue à maintes reprises aux réseaux français et anglais de Radio-Canada, elle a participé à plusieurs émissions de télévision, sans compter qu'elle a tenu des rôles sur la scène dans des opérettes et qu'elle a donné de nombreux récitals dans les grandes salles de concerts tant de l'Est que de l'Ouest du Canada. Mezzo-soprano, elle sera entendue à "Récital" du dimanche 14 août prochain, au réseau français de radio.

Le dimanche suivant, 21 août, les auditeurs du réseau français retrouveront avec plaisir Mlle Saurette, soprano. La carrière de Mlle Saurette est aussi cousue de succès. Originaire de St-Boniface, elle étudia le chant pendant trois ans à Winnipeg, où elle donna quelques récitals au réseau anglais CBW. Elle se fit entendre également sur les ondes de CKSB à plusieurs reprises, après quoi elle gagna Montréal et l'école de musique de M. Bernard Diamant. Elle y resta trois ans. Mlle Saurette poursuivit ensuite sa carrière à l'école Vincent d'Indy de Montréal, d'où elle sortait grande gagnante de la classe Oratorio au Festival de Montréal en 1959. Cette année, elle participait à la finale télévisée "Festival National de Musique" avec les gagnants et gagnantes du Festival de cette année. Mlle Saurette sera l'artiste invitée au "Récital" du dimanche 21 août au réseau français de Radio-Canada.

Ces deux émissions seront réalisées à Winnipeg aux studios de Radio-Canada par M. Maxime Desaulniers. Annonceur: René Chartier.

Nos auditeurs sont priés de consulter l'horaire de leurs postes respectifs, pour les heures de diffusion locale de ces "Récitals" du dimanche.

Le personnel du Collège de St-Boniface pour 1960-1961

RR. PP. Guy Fortier, recteur.

Guillaume Béland, ministre et professeur de religion.

Rosaire Bastien, professeur de philosophie.

Alfred Bernier, père spirituel adjoint.

Oscar Boily, directeur général de la nouvelle construction.

Claude Bonenfant, professeur de syntaxe.

Marcel Dagenais, professeur de Versification.

Alfred Ducharme, professeur de chimie.

Jean-Charles Gagnon, professeur d'Eléments latins.

François Gendron, préfet de discipline.

Roland Girard, bibliothécaire.

Ludger Guy, doyen du cours universitaire et secrétaire général.

Gaston Hacault, directeur des études au cours de grammaire et père spirituel adjoint.

Lucien Hardy, professeur d'histoire et aumônier de l'Association des Anciens élèves du Collège.

Gérard Jolicoeur, professeur d'éducation religieuse, de logique et de psychologie.

Emile Lalonde, professeur de syntaxe.

Henri Ouimet, père spirituel.

Georges Ramaekers, visiteur des écoles.

Louis Rostaing, procureur.

Ubald St-Martin, professeur d'Eléments latins.

PP. Raymond Asselin, surveillant de récréation.

Jean-Guy Bilodeau, professeur de syntaxe.

Edgar Dupont, sous-préfet et professeur de mathématiques.

Pierre Fortier, professeur de Belles-Lettres.

Pierre Leduc, professeur de Rhétorique.

Marc Pépin, professeur de Syntaxe.

FF. Jacques Beaudry, directeur des employés.

Arthur Bolduc, linger.

Roger Desfossés, infirmier.

Lauréat Jacques, ingénieur.

Le R. P. Jacques de Carufel, ancien préfet de discipline, enseignera la Versification au Collège Jean de Brébeuf à Montréal.

Les RR. PP. Louis Chabot, Raymond-M. Cloutier et Louis Plamondon poursuivront leurs études théologiques au scolasticat de l'Immaculée Conception à Montréal.

Le R. P. Marc Pelletier, ancien professeur de méthode, devient surveillant au Collège St-Ignace à Montréal.

Décès du R. P. Henri Cormier, S.J.

Est décédé au Collège Regiopolis à Kingston, Ontario, le samedi 9 juillet, le R. P. Henri Cormier, S.J.

Né à Argyle, Minnesota, en 1880, il étudia au Collège de St-Boniface de 1898 à 1903. Il entra chez les Pères Jésuites au Sault-au-Récollet, près de Montréal, à l'été de 1903. Il fut professeur au cours commercial du Collège de St-Boniface de 1920 à 1922.

Dunrea

MM. et Mmes Louis Colbe et J.-O. Boulet sont revenus enchantés des fêtes du cinquantenaire de Radville, Sask.; ils sont demeurés là pendant une dizaine de jours visitant parents et vieux amis.

M. et Mme Raphaël Légaré et leurs enfants, d'Elie, sont venus passer de courtes vacances parmi leurs nombreux parents et amis, séjournant chez M. et Mme Georges Boulet.

M. et Mme Maurice Côté et leurs enfants, de Ste-Agathe, ont passé une semaine dans la paroisse, visitant les familles Boulet, Côté et Guy Paradis.

Mme C. Aquin recevait avec bonheur la visite de MM. et Mmes Roméo Aquin, de Maillardville, C.-B., et Léopold Régnier, de St-François.

Il faisait plaisir de revoir dans la paroisse, Mme Jos. Bisson, de St-Boniface, M. et Mme Florent Lecomte et leurs enfants, de Ste-Rose, et M. et Mme Gérard Talbot, de St-Léon.

Les familles Lucien Légaré, A. Lavoie et N. Carney ont reçu, avec plaisir, la visite de M. et Mme Gérard Carney et leurs enfants, de St-Vital.

M. Alfred Goebel, de St-Boniface, est venu passer une couple de jours en villégiature chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Gérard Boulet.

Mme Arthur Gélinas, de Winnipeg, visitait, récemment, ses fille et gendre, M. et Mme Adrien Boulet, propriétaire du restaurant local.

Les familles Nap. et J.-S. Boulet recevaient, avec plaisir, ces jours derniers, la visite de MM. et Mmes Placide Châtelain, de St-Boniface, Aurèle Desaulniers, de Ste-Elisabeth, et Gérard et René Lavallée, de La Salle.

M. et Mme Orlando Girouard et leurs enfants, de Somerset, sont venus visiter leur parenté, dernièrement.

Les familles Richard Rondeau et René Côté recevaient avec bonheur la visite de leurs parents, M. et Mme Arthur Cadorette, de Somerset.

Anniversaire de naissance

Un groupe de dames du village se donnait rendez-vous, dernièrement, chez Mme Rosanne Girardin pour présenter leurs félicitations et voeux de joyeux anniversaire à la grand-maman, Mme Joséphine Girardin, qui fêtait ses 89 ans. On dégusta de bons chocolats tout en se partageant un délicieux gâteau de fête surmonté de petites chandelles, le tout apporté par les amies.

Mme R. Girardin servit gracieusement une bonne tasse de café, et la grand-maman, avec sa bonne humeur coutumière, fit revivre, avec sa verve habituelle, des souvenirs d'autrefois.

Laurier

Réunion de famille

Les samedi et dimanche 9 et 10 juillet se déroulait, à Laurier, une belle fête de famille. M. Henri Doucette avait le grand bonheur d'avoir autour de lui ses dix enfants: Donald, de St-Boniface, Wilfrid, de McCreary, Albert, de Toronto, Ont., Clarence, de Montréal, P.Q., Francis, de Fort William, Ont., Marie-Louise (Mme Robert) et Florence (Mme E. Bouchard), de New Westminster, C.-B., Albertine (Mme Favreau), de Kenora, Ont., Thérèse (Mme Garand), de Sudbury, Ont., et Agnès (Mme McGee), de Brandon.

Etaient en visite pour l'occasion: Mmes Donald, Wilfrid et Clarence Doucette et M. Tom Doucette, de McCreary; MM. Alfred Robert et Eugène Bouchard, de New Westminster, C.-B.; M. A. Favreau, de Kenora, Ont.; M. Jack McGee, de Brandon, et Miles Dolorès Robert, Anita, Coleen, Eliane et Gisèle Favreau, Jo-Ann et Cathy Doucette.

La famille assistait à une grand-messe à 10 h. a.m. samedi, et le diner se donna à la demeure de Mme E. Assailly. Le soir, la veillée eut lieu dans la salle du village.

M. et Mme René Bouchard recevaient M. et Mme Gordon Besse et leurs deux enfants, de Bigger, Sask., récemment.

Toutes-Aides

Jubilé d'or

Le dimanche 3 juillet, M. et Mme Henri Fortin ont célébré leur 50e anniversaire de mariage. C'est à St-Léon, Man., le 10 avril 1910, qu'Henri Fortin et Rebecca Rondeau se sont promi fidélité l'un à l'autre pour la vie. En 1916 il s'établir à Meadow Portage, au nord de Ste-Rose-du-Lac. La vie était celle des pionniers. En 1924 il descendirent à la mission avoisinante, Notre-Dame de Toutes Aides. Aujourd'hui ils regardent avec joie leur nombreuse famille: 13 enfants (un seul, Robert, est mort); 53 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

La fête jubilaire débuta par une messe d'Action de grâces, chantée par le R. P. Willibrod, O.M. Cap., qui connait cette famille depuis 23 ans. Les jubilaires renouvelèrent leurs promesses de mariage et le Père Willibrod donna en exemple, à la petite paroisse de Notre-Dame-de-Toutes-Aides, cet heureux couple modèle comme père et mère de famille, bons paroissiens et bras droit de tous les Pères Capucins, qui dirigèrent la mission de Notre-Dame-de-Toutes-Aides depuis 1931.

Que Dieu bénisse cet heureux couple et lui accorde bien des années de vie à l'ombre du clocher de la belle église et au milieu de ses enfants.

Le Pas

Va-et-vient

M. et Mme W.-A. Martin, de Winnipeg, visitaient leurs fils et bru, M. et Mme Martin.

M. Gordin Goldstrand est arrivé de Toronto.

Wayne et Jayne Hancharyk sont partis, dimanche, pour Garland, Man., où ils visiteront leurs grands-parents, M. et Mme Mike Hancharyk.

M. et Mme Don Zacharia se sont arrêtés quelques heures chez les parents de Mme Zacharia, M. et Mme Edmond Godin, de Le Pas; ils étaient en route pour Winnipeg, North Battleford et Calgary.

M. et Mme Frank Grey, de Saskatoon, sont venus passer la fin de semaine à leur chalet, au Lac Clearwater.

M. et Mme Bill Hanson et leur famille sont partis pour Winnipeg et les Etats-Unis.

M. et Mme G. Greig sont partis pour Winnipeg, samedi.

Mme Nazaire Fréchette a eu la visite de ses filles et gendres et leurs familles, M. et Mme Fred Beach, de Victoria, C.-B., qui sont retournés après une semaine chez elle, et le Caporal S.-R. Dufour, du C.A.R.C., et Mme Dufour. M. Dufour a été transféré à Gimli, où Mme Dufour et ses deux fils iront le rejoindre dans quelque temps.

M. et Mme Jos. Labelle et leur fille ainée, Lilliane, sont allés passer une semaine à Winnipeg où ils visitèrent des parents et amis.

M. et Mme J. Richard et leur fils sont revenus, le jeudi 7 juillet, de Winnipeg.

M. le Dr et Mme P. G. Premachuk annoncent la naissance d'un fils, Paul, né le 23 juin à l'hôpital de Flin Flon.



On voit sur cette photo les cinq générations de la famille de Mme Rose Deslauriers. Assis, de gauche à droite Mme R. Deslauriers, Mme L. Ritchot et le bébé Randy Roussin; debout: M. Harold Roussin et Mme R. Roussin. Mme Deslauriers est née à St-Vital en 1868. Elle eut neuf enfants dont cinq vivent encore. Ce sont M. Louis Deslauriers et Mmes L. et G. Ritchot, D. Roussin et A. Deslauriers. Elle compte aussi 28 petits-enfants, 33 arrière-petits-enfants et 6 arrière-arrière-petits-enfants.

A l'Association d'Education

Revision du Concours de Français

La revision officielle du Concours de Français de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a apporté les changements suivants aux résultats:

LAUREATS

Grade VI, classe C

Odile Vandel, école Emberly, St-Claude 91%

Grade VI, classe C, prix d'orthographe

Patricia Cormier, école St-Hyacinthe, La Salle

AUTRES CHANGEMENTS

Grade XII, cours commercial

(Avec diplôme (60 à 74%)

Doris Langill, Institut Collégial St-Joseph 61%
Louise Rémillard, Institut Collégial St-Joseph 61
Gilberte Beaudin, Institut Collégial St-Joseph 61
Elaine Ouellette, Institut Collégial St-Joseph 60

Grade XI, classe A

*Edmée Audette, école Centre, St-Pierre-Jolys 83%
Lucienne Beaudry, Institut Collégial St-Joseph 80

Grade X, classe A

Diane Roy, école St-Jean-Baptiste 51%

Grade IX, classe A

*Claudette Sala, école du Précieux-Sang 87%
Cécile Danais, école du Précieux-Sang 83
Denise Chaput, Institut Collégial St-Joseph 82
Madeleine Ritchot, école Ste-Agathe 81
Micheline St-Pierre, Institut Collégial St-Joseph 77
Danielle Morin, Institut Collégial St-Joseph 77
Christiane Chabbert, école Notre-Dame-de-Lourdes 76
Denise Labelle, école St-Norbert 74
Michèle Guigné, Institut Collégial St-Joseph 74
Gilberte Bockstael, Institut Collégial St-Joseph 73
Norman Dupasquier, école Notre-Dame-de-Lourdes 66
Richard Bourgeois, Institut Collégial Provencher 66

Grade VIII, classe A

Maurice Saive, Collège St-Joseph, Otterburne 78%
Sylvia Verly, école Laurier 52

Classe B

Irène Carrière, école Centre, Otterburne 54

Grade VII, classe A

*Serge Emonin, école du Sacré-Coeur, Winnipeg 93%
Rachel Rocan, école du Sacré-Coeur, Winnipeg 89
Madeleine Gagné, école Centre, St-Pierre-Jolys 86
Gilbert Lahaie, école Centre, St-Pierre-Jolys 84

Grade VI, classeA

*Penny Dale, école St-Lazare 87%
*Hélène Dufresne, école Ste-Anne-des-Chênes 86
*Suzanne Godin, école St-Eustache 86
Roger Baril, école St-Jean-Baptiste 79
Nicole Préfontaine, école Ste-Anne-des-Chênes 78
Patricia Little, école Marion, St-Boniface 77

Classe B

Patricia Cormier, école St-Hyacinthe, La Salle 91
Gérald Richard, école Fannystelle 77
Rose-Marie Tétreault, école Fannystelle 71

Grade V, classe A

*Marguerite Bourgeois, école Allard, St-Georges 86%

LISTE DES INSTITUTEURS

Deuxième liste des instituteurs qui ont donné gratuitement leur temps pour la correction du Concours de français.

Le Secrétariat s'excuse auprès des instituteurs concernés pour n'avoir pas inclus leur nom dans la première liste.

RR. SS. de la Présentation (57 heures)
RR. SS. de Notre-Dame des Missions (82 heures)
RR. FF. Marianistes (33 heures)
RR. PP. du Collège (65 heures)
M. Marcel Lancelot (30 heures)
Marie Blanchard (3 heures), Rhéa Simard (10), Rosita Deslauriers (6), Arlette Bouchard (11), Annette Bouchard (9), Jean Bosc (9), Fernand Gobeil (12), Jeanne Labous (11), Odile Bouchard (9), Angèle Desrosiers (15), Claudette Nolette (15), Priscille Lapointe (7), Adèle Bouchard (4), Alexina Manaigre (6).

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.6	83.6	83.6	83.4	83.4
C.W. no 3	78.6	78.6	78.6	78.4	78.4
Fourrage no 1	76.6	76.6	76.6	76.4	76.4
Fourrage no 2	73.6	73.6	73.6	73.4	73.4
Fourrage no 3	70.6	70.6	70.6	70.4	70.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	108.6	109	109.4	109.4	109.4
C.W. no 3—6 rangs	106.6	107	107.4	107.4	107.4
Fourrage no 1	96	96.2	96.6	96.6	96.6
Fourrage no 2	95.4	95.6	96.2	96.2	96.2
Fourrage no 3	92.4	92.6	93.2	93.2	93.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	103.4	104.4	103⅝	103.4	104
C.W. no 3	101.4	102.4	101⅝	101.4	101
C.W. 2 rej.	100	101	100⅛	100	100.4
C.W. no 4	91.4	92.4	91⅝	91.4	92
Ergot	84.4	85.4	84⅝	84.4	85
Sur voie net	103.4	104.4	103⅝	103.4	104
AVOINE —					
Juillet	80.6	80.6	80⅝	80.4	80⅜
Octobre	79⅜	79.2	79⅛	79.2	79⅜
Décembre	76⅝	76⅝	76.4	76.4	76.4
Mai	77	77	77.4	77⅛	77⅛
ORGE —					
Juillet	99.4	99.6	100⅛	100⅛	100.2
Octobre	97⅞	97⅞	97⅝	97⅞	97⅞
Décembre	96⅝	96.2	95⅞	96⅛	96⅛
Mai	96	96	96⅝	97.2	97.2
LIN —					
Juillet	308.2	304	303.2	298.2	301.2
Octobre	295.4	292.6	293.6	289.6	293
Décembre	286.2	284.2	284.2	280¾	283.2
Mai	292	288.6	288.2	283⅞	288
SEIGLE —					
Juillet	103.4	104.4	103⅝	103.4	104
Octobre	103⅛	103⅝	102⅝	102.2	102⅝
Décembre	104⅛	104⅝	103.2	103	103⅝
Mai	104	107⅛	107.2	107.2	107.2

Saint-Labre

Va-et-vient

Le 15 juin, Mme Alphonse Grenier assistait au mariage de son fils, Raoul, avec Mlle Noëlla Mahé, à Duck Lake, Sask. Mlle Denise Grenier, MM. et Mmes Georges et Hubert Grenier assistèrent également au mariage de leur frère et beau-frère, Raoul. M. et Mme Georges Grenier profitèrent de l'occasion pour rendre visite à leur parents, M. et Mme Jungman, de Duck Lake.

MM. et Mmes Agénor et Maurice Gendron et Narcisse Fournier, de St-Boniface, ont rendu visite à M. et Mme Antoine Gauthier.

MM. et Mmes Ray Bouteillier, Earl Farncombe et M. François Labarre, de Flin Flon, ont passé une semaine chez Mme Julien Gérardy.

M. et Mme Mathias Gagnon, de St-Boniface, ont visité M. et Mme Eugène Poiron, à Florzé.

M. et Mme Henri Rivaelen sont actuellement en vacances chez Mme Julien Gérardy.

M. et Mme Antoine Gobin et Mlle Hélène Gisiger ont passé quelques jours chez Mme B. Gisiger.

MM. Marcel, Fernand et Denis Gérardy, ainsi que M. et Mme Jules Gérardy et Gabrielle Gérardy sont revenus enchantés d'un voyage en Colombie-Britannique. Ils visitèrent M. et Mme Jules Grutson, de Port Alberni, et M. et Mme Georges Nepper et M. Julien Nepper, de Ninimo.

M. et Mme Joseph Desilets et leur famille ont rendu visite à M. et Mme Julien Gérardy, le dimanche 3 juillet.

MM. et Mmes Paul Grenier et Louis Gagnon ont rendu visite à Mme Alphonse Grenier, récemment.

M. et Mme Joachim Poiron et leur famille sont partis en voyage et rendront visite à leur parents, M. et Mme Vandaele, de St-Louis, Sask.

25e anniversaire de mariage

Mme Rémi André avait sa famille au complet pour la fin de semaine du 2 juillet. A cette occasion, M. et Mme Louis Larteau (née Germaine André), de Sioux Lookout, Ont., fêtèrent leur 25e anniversaire de mariage chez leur mère, Mme Rémi André. Un souper fut offert aux jubilaires.

Parmi les personnes présentes à la fête on remarquait les enfants des jubilaires, M. et Mme Edward Wright (Claudette), de Port Arthur; M. et Mme Johnny Trubyk (Liliane) et Mme Tim Korobonik (Jeanne d'Arc), de Sioux Lookout, Ont.; Rémi, Suzanne et Michel; leurs soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Arthur Ross et Jean-Paul Laberge, de St-Boniface; M. et Mme Joseph Kirouac, de Vermillion Bay, Ont.; MM. et Mmes Marcel Dubois, Joseph Yvon, Fernand Gérardy et M. Edmond Gauthier, de St-Labre. Une soeur de Mme Louis Larteau, la Rév. Sr Marie-St-Rémi, de St-Vital, était absente. M. et Mme Louis Larteau se souviendront longtemps d'une si belle fête.

Woodridge

Va-et-vient

Du 17 au 24 juin, Mme J. Snow a rendu visite à ses enfants, de Kenora, Ont.

Le 19 juin, il y eut la procession de la Fête-Dieu. Deux reposoirs avaient été érigés, un à la demeure de M. A. Vrignon et l'autre chez M. A. Meurens.

Du 30 juin au 4 juillet, M. et Mme John Hora, de Fort St. John, C.-B., rendaient visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Andy Hora.

M. et Mme Arthur Poitras ont passé quelques jours en visite chez leurs enfants, de Sioux Lookout, Ont.

M. Louis Brasseur est revenu enchanté d'un voyage de six semaines en Belgique, où il a visité ses parents et amis.

M. l'abbé J. Choiselat, curé, est parti le 27 juin pour un voyage dans la province de Québec et sera de retour le 16 juillet. Ses parents, M. et Mme A. Choiselat, de La Broquerie, l'accompagnaient.

Bon voyage à Mlle Joséphine Choiselat qui partait, le 4 juillet, pour un séjour en Europe.

MM. et Mmes Louis Lorteau, de Sioux Lookout, et Jos. Keroack, de Vermillion Bay, Ont., ont rendu visite à leurs amis de Woodridge, le 4 juillet.

M. et Mme Gilbert Champagne et leur jeune bébé, de Winnipeg, ont passé quelques jours en congé chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Gaston Quesnel.

Durant leur congé de deux semaines, du 15 au 30 juin, M. et Mme Anthony Malazdrewz et leurs trois enfants ont rendu visite à leurs parents de Swan Lake et d'Eden, Man.

Mlle Berthe Lafortune, de St-Vital, accompagnée de sa tante, Mme Catherine Stewart, d'East Kildonan, ont passé une semaine en visite chez leurs amis, M. et Mme Alex. Meurens.

Mme Eugénie Proulx, de Washington, E.-U., a passé deux semaines en visite chez sa mère, Mme Maurice Diedrich.

M. et Mme O. Rivard, accompagnés de leurs parents, M. et Mme P. Gauthier, de Vassar, sont partis, le 11 juillet, pour un congé d'une semaine à Detroit Lake, Mich.

Mme Lilliane Lebleu, en congé du 27 juin au 11 juillet, visitait ses parents et amis de Winnipeg et Lorette, Man.

Etaient en visite chez leurs parents et amis pendant la fin de semaine: MM. et Mmes Bernard Vrignon, Frank Blonski, Jimmy et Leslie Badder, de Winnipeg; MM. et Mmes Maurice Nadeau et Marcel Daneault, de La Broquerie; Mme E. Hora, accompagnée de son fils, Jules, M. R. Rumple et sa fille, Mary, Miles Claire, Raymonde et Germaine Girouard et M. Gilbert Vrignon, de Winnipeg, Man.

Ce qui fait que pour la plupart nous ne nous corrigeons pas de nos défauts, c'est que nous les prenons pour des qualités. — Emile FAGUET.

Pour maintenir la production laitière en été

La vache en lactation a besoin de plusieurs éléments essentiels pour satisfaire aux exigences de son entretien d'abord et ensuite pour mettre en pleine valeur son aptitude laitière. M. Bruno Gélinas, agronome en élevage au Ministère de l'Agriculture de Québec, rappelle que les aliments contiennent ces éléments, mais en diverses proportions. Ceux qui s'équilibrent par eux-mêmes sont très peu nombreux. C'est pourquoi une ration normalisée doit renfermer plusieurs ingrédients se complétant les uns les autres.

Ce n'est pas tout de remplir le rumen de la vache, il faut que ce qu'elle absorbe contienne tous les matériaux nécessaires à la formation de son lait. Une bonne laitière devient vite médiocre productrice si elle reçoit une ration incomplète.

Selon M. Gélinas, un aliment n'a de valeur nutritive que par sa teneur en principes digestifs: protéines, hydrates de carbone, matières grasses, minéraux, etc., et, encore faut-il, que ces éléments soient en proportion voulue aux fins désirées selon que l'on veuille obtenir du lait, de la chair ou de l'énergie.

La jeune herbe du printemps est très digestible. Par ailleurs, il ne faut pas croire que seule, l'herbe constitue une ration idéale à la vache laitière. Cette herbe en croissance, bien que riche en protéine (jusqu'à 20 pour cent) est moins bien pourvue en d'autres éléments. L'éleveur doit donc recourir à la distribution de grains de ferme comme l'avoine et l'orge pour remédier à la carence d'hydrocarbone de l'herbe. Un mélange de minéraux à la disposition des bêtes est également essentiel pour équilibrer la composition des aliments.

En plusieurs endroits, l'on donne, avant de mettre les vaches au pâturage, du foin de l'année précédente; cela satisfait aux principes rationnels de l'alimentation, aussi au goût des animaux. De plus, ces compléments ajoutés à l'herbe en croissance préviennent souvent le ballonnement qui se produit chez les vaches. Il en sera de même lorsqu'on donne des regains de prairie comme pâture.

La composition de l'herbe en croissance varie beaucoup comparativement à celle plus avancée en maturité. Le pourcentage de protéine peut descendre alors aux alentours de 7 pour cent. Par contre, la quantité de matière sèche est de beaucoup plus élevée. Ce qui se présente ordinairement en juillet et lorsque les pluies se font rares. Un pacage non fertilisé à cette époque de l'année peut même ne pas fournir suffisamment de nourriture pour le seul entretien de l'animal. Il conviendra donc, pour balancer la ration, d'ajouter des concentrés plus riches en matières azotées.

Un bon pacage, plus les compléments voulus, fournit l'alimentation la plus économique qui soit. Il procure le tiers des principes nutritifs totaux consommés par la vache laitière durant une année, tandis que le coût en est seulement le septième.

En dépit du rôle prédominant du pâturage dans l'exploitation d'un troupeau laitier, trop de cultivateurs font encore peu d'efforts pour en accroitre la productivité.

A l'éleveur non satisfait de la production d'une très bonne vache achetée d'un autre, le vendeur pourrait fort bien lui dire: "Je t'ai vendu ma vache, mais non mon pâturage".

Production laitière

La production canadienne de lait au cours du mois de mai s'est établie à 1,899,000,000 livres, augmentation de 4.9 pour cent sur le mois correspondant de l'an dernier. De janvier à mai, la production qui a été de l'ordre de 6.7 milliards montre une augmentation de 5.6 pour cent. La production moyenne des vaches en lactation durant mai a été de 29.5 livres par jour au regard de 29.1 livres l'an dernier. Au Québec, les chiffres sont 26.7 livres par rapport à 25.8 livres en mai 1959. Le prix du lait en mai: livré aux beurreries, 70.1 cent la livre de gras; aux fromageries, $2.74 le cent livres, aux usines de concentrés et de crème glacée, $2.64; lait nature, $4.51 pour beurre de ferme, 64 cents la livre de gras, ce qui établirait un prix moyen de $3.11 le cent livres au regard du prix national de $3.19.

Population mondiale de moutons

"Foreign Crops and Markets" rapporte que la population mondiale de moutons s'est accrue de 10 millions en 1959; elle s'établit en ce moment à 983 millions de sujets. L'augmentation est de 1 pour cent sur 1958 et de 15 pour cent sur la population moyenne des cinq années de 1951 à 1955. L'Australie et la Russie en possèdent 154 et 136 millions respectivement et sont bien en avant de tous les autres pays, surtout des Etats-Unis (33.6 millions) et du Canada (1.2 millions).

Municipalité rurale de Ste-Anne

AVIS PUBLIC

Avis est ici donné que le "The Public Utilities Board" tiendra une assemblée publique le mercredi 20 juillet 1960, à 9 h. a.m. (heure centrale normale), dans la salle du conseil du village de Ste-Anne, dans le but d'entendre les demandes de la Municipalité rurale de Ste-Anne au sujet de

(a) Un Ordre sous la Section 66 de l'Acte du Public Utilities Board dispensant de soumettre au vote des contribuables ou électeurs, tel que requis autrement selon la Section 406 de l'Acte municipal, le Règlement no 14/60 de ladite municipalité, lequel Règlement autorise la municipalité à conclure un agrément de franchise de gaz avec la compagnie Inter-City Gas Limited pour l'installation, la distribution et la vente de gaz naturel dans le village non-incorporé de Ste-Anne;

(b) Pour obtenir un ordre du susdit Bureau approuvant ce règlement no 14/60.

Les taux proposés devant faire partie du règlement de franchise à autoriser selon le règlement no 14/60 sont comme suit:

TAUX DU GAZ NATUREL
Service général

Disponibilité
Pour tous les clients résidentiels et commerciaux dont les maisons ou édifices peuvent être atteints par les réseaux de distribution de gaz de la Compagnie.

Taux

Premiers 2 mpc employés par mois	$3.00
Prochains 3 mpc employés par mois	1.15 par mpc
Prochains 5 mpc employés par mois	.95 par mpc
Au-dessus de 10 mpc employés par mois	.90 par mpc

Frais minimum
Les frais minimums seront de $3.00 par mois.

Terme du contrat
Ordre ouvert.

Paiement par versements échelonnés
Quand les acomptes ne sont pas payés le ou avant la date de paiement, les taux par mpc seront augmentés de 3c par mpc et le taux brut ainsi obtenu sera appliqué aux acomptes non payés.

TAUX COMMERCIAUX

Disponibilité
Ce taux est offert à tous les clients de la communauté susmentionnée dont les édifices peuvent être atteints par les réseaux de distribution de gaz de la Compagnie.

Taux

Premiers 2 mpc employés par mois	$3.00
Prochains 3 mpc employés par mois	1.15
Prochains 5 mpc employés par mois	.95 par mpc
Prochains 190 mpc employés par mois	.90 par mpc
Prochains 200 mpc employés par mois	.80 par mpc

Frais minimum
Les frais minimums seront de $10.00 par mois

Terme du contrat
Un an et plus jusqu'à ce que terminé par un avis écrit de trente jours.

Paiement par versements échelonnés
Quand les acomptes ne sont pas payés le ou avant la date de paiement, les taux par mpc seront augmentés de 3c par mpc et le taux brut ainsi obtenu sera appliqué aux acomptes non payés.

Toutes personnes désirant manifester ses intentions au sujet de la matière susmentionnée seront entendues par le Bureau à l'heure et à l'endroit ci-dessus indiqués.

R. Smith,
secrétaire-trésorier,
M.R. de Ste-Anne.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

9.00—Bonjour dimanche
9.45—Causerie, Pères Blancs
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Variétés
11.30—Nos missions
11.45—Nos artistes invités
12.00—Nouvelles
12.15—Musique légère
12.30—Programme juif
1.30—Programme italien
2.00—Claves et maracas
2.30—Kiosque à musique
3.00—Prog. polonais
4.00—Programme ukrainien
4.30—Programme allemand
6.00—Radio-Marie
6.15—Carnet social, nouvelles
6.30—Chansonnettes
7.00—Récital
7.30—Tour de chant
8.00—Harmonies du soir
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Nouvelles
9.15—Sur la grande route
9.30—Le temps d'aimer
9.55—Chronique sportive
10.00—Les albums populaires
11.00—L'orgue magique
11.30—Nouvelles, fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sportive
7.40—Vive la vie
8.00—Nouvelles
8.05—Vive la vie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la vie
9.00—Nouvelles
9.10—La marche des vacances
9.30—Auprès de ma blonde
9.45—Accordéon musette
10.00—Nouvelles
10.05—Club sans souci
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse Dorée
11.15—A votre choix
11.45—Radio-S.-Coeur
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—Chansons vedettes
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps.
1.05—Condition des routes
1.10—Marché aux bestiaux
1.15—Chansons vedettes
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Réveil rural
1.45—Marché du grain
1.46—Siesta
2.00—Partage du matin
2.30—Visages de l'amour
2.45—Arc-en-ciel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Succès du jour
5.00—Nouvelles, commentaires
5.30—Variétés
6.00—Nouvelles.
6.05—Chronique sportive
6.10—Sélection spéciale
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles, prévisions
7.10—Carnet social
7.15—Coeur à coeur
7.30—Nouvelles

LUNDI

7.35—Votre voix à la radio
8.00—Pot-pourri
8.30—Caprice musical
9.00—Nouvelles, commentaires
9.30—Vedettes canadiennes
10.00—Hors série
11.00—Orchestre de chambre
12.00—Nouvelles, fermeture

MARDI

7.35—Ecoutez la guitare
8.00—Pot-pourri
8.30—Fantaisie musicale
9.00—Nouvelles, commentaires
9.30—Parade des orchestres
10.00—Du côté de l'ombre
10.30—Concert
11.30—Lied et mélodies
12.00—Nouvelles, fermeture

MERCREDI

7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Pot-pourri
8.30—Voyage musical
9.00—Nouvelles, commentaires
9.30—Prog. allemand
10.00—Soirée de disques
12.00—Nouvelles, fermeture

JEUDI

7.35—Sous les ponts de Paris
8.00—Pot-pourri
8.30—Musique populaire
9.00—Nouvelles, commentaires
9.30—Prog. allemand
10.00—Fête au village
10.30—Anthologie du lied
11.00—L'image ardente
11.30—Opérettes
12.00—Nouvelles, commentaires

VENDREDI

7.35—Cabaret latin
8.00—Pot-pourri
8.30—Voyage musical
9.00—Nouvelles, commentaires
9.30—Programme hongrois
10.00—Festivals d'Europe
11.00—Valses et mélodies
11.30—Artistes de renom
12.00—Nouvelles, commentaires

SAMEDI

7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sportive
7.40—Vive la vie
8.00—Nouvelles
8.05—Vive la vie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la vie
8.50—Nouvelles
9.00—Tante Lucille
9.30—Contes d'enfants
10.00—Nouvelles
10.05—Club sans souci
10.55—Nouvelles
11.00—A votre choix
11.35—A votre santé
11.45—Radio-S.-Coeur
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—Chansons vedettes
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps
1.05—Condition des routes
1.10—Vers demain
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Chant lyrique
2.00—Carrousel de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Nouvelles
5.15—La langue bien pendue
5.30—Variétés
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—Sélection spéciale
6.45—L'heure du rosaire
7.00—Nouvelles et prévisions
7.10—Carnet social
7.15—Variétés
7.30—Neil Chotham — ensemble
8.00—Nouvelles
8.05—Comédie musicale
8.30—Revue de la semaine
9.00—Radio-Journal
9.15—Concert jazz
9.55—Chronique sportive
10.00—Concert léger
10.30—Club de jazz
11.00—Rien qu'une chanson
12.00—Nouvelles, fermeture

Ste-Agathe

Mariage

Le samedi 2 juillet, à 4 h. p.m., en l'église de Ste-Agathe, M. l'abbé Adélard Couture, curé, bénissait le mariage de Mlle Florence Courcelles, fille de M. et Mme Pacifique Courcelles, de cette paroisse, avec M. Denis Courcelles, de St-Boniface, fils de M. et Mme Télesphore Courcelles, de Glenella.

La mariée fit son entrée au bras de son père, aux accords d'une marche nuptiale. Mlle Marie-Thérèse Joyal touchait l'orgue. Mlle Eveline Pilon chanta plusieurs cantiques appropriés.

Les jeunes Michel Beaudoin, cousin de la mariée, et André Courcelles, neveu du marié, servaient au choeur.

La mariée portait une robe trois-quarts en dentelle blanche sur nylon. Une couronne de perles et de séquins retenait son voile. Elle tenait un bouquet de roses rouges et blanches qui tombaient en cascade.

Mlle Béatrice Courcelles, cousine de la mariée et demoiselle d'honneur, était vêtue d'une robe courte, rose, avec chapeau et bouquet assortis. M. Raymond Courcelles, frère du marié, agissait comme garçon d'honneur.

Un délicieux souper fut servi par la pâtisserie Pelland, de St-Boniface, à la salle paroissiale. Le toast à la mariée fut porté par M. l'abbé Couture. Le repas terminé, M. Hector Bahuaud, maître de cérémonies et beau-frère de la mariée, invita M. le Curé à prononcer le discours de circonstance.

De nombreux parents et amis se réunirent à la salle pour la soirée. Au cours de la veillée, les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Banff. A leur retour, ils résideront à St-Boniface.

Çà et là

Mlle Thérèse St-Onge est revenue de son séjour en France, le dimanche 3 juillet.

Le Caporal Jean-Louis Péloquin, du C.A.R.C., posté à North Bay, Ont. depuis quatre ans, doit se rendre à son nouveau poste à White Horse, Yukon, à la mi-août. En ce moment, il visite, accompagné de son épouse et de ses trois enfants, ses parents à Ste-Agathe.



L'on voit ci-dessus le lieutenant Angèle Waring, de 876, chemin Elisabeth, St-Boniface, et le signaleur Charles H. Wilson, de Winnipeg, membres de l'escadron des signaleurs, qui s'initient à la procédure des communications dans un fourgon radiophonique de l'armée au Camp Shilo. Plus de 450 hommes et femmes de 18 unités de la Milice au Manitoba s'initient ainsi aux techniques de l'intercommunication, cette semaine.

Ste-Amélie

Va-et-vient

Mme Albert Férec et ses enfants, Linda et Danny, sont partis pour passer les vacances d'été avec M. Férec qui travaille à Rathwell, Man.

M. Jérôme Verhaeghe, employé à Rathwell, est venu passer la fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme Charlie Beussé, des Etats-Unis, étaient à visiter des amis, au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Cleave Winters et leur petite fille, de Winnipeg, étaient en visite, durant la fin de semaine, chez MM. et Mmes Gustave Verhaeghe, André Pinette et sa mère, Mme Gladys Coss.

M. et Mme Gustave Verhaeghe sont partis, samedi matin, pour aller rendre visite à M. et Mme René Verhaeghe, à Le Pas.

M. et Mme L. Archambault, accompagnés de Mme B. Bertrand, se rendirent à Clear Lake, le dimanche 10 juillet, pour passer l'après-midi avec leurs fils et neveux, Alfred et Gérard qui venaient, eux, de Foxwarren.

La Rév. Sr M.-St-Joseph, M.O., supérieure, et la Rév. Sr M.-St-Bruno, M.O., sont allées donner des leçons de catéchisme à Eddystone, Man., la semaine dernière.

Ste-Anne-des-Chênes

Soirée-surprise

Le jeudi 7 juillet, les Dames de Ste-Anne se réunissaient à la salle paroissiale à l'occasion du départ de Mme Louise Vandal. Mme A. Gauthier, au nom de toutes les personnes présentes, remercia Mme Vandal pour son dévouement dans les diverses organisations. On lui offrit une bourse ainsi qu'un service de vaisselle, don des employés de l'hôpital, où Mme Vandal était cuisinière depuis l'ouverture.

L'héroïne de la fête remercia en termes choisis et dit que c'est avec regret qu'elle quitte Ste-Anne et ses amies. Mme Rosa Pattyn ainsi que M. Joseph Vandal égayèrent l'assistance de leur belle musique. Un délicieux goûter, servi par les dames organisatrices, clôtura la veillée.

Baptêmes

Le 8 mai: Marc-André-Gérard, fils de M. et Mme Gérard Freynet, né le 28 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Champagne.

Le 8 mai: Guy-Ovide-Joseph, fils de M. et Mme Ovide Normandeau, né le 26 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Jessie Fillion.

Le 29 mai: Daryl-Charles-Joseph, fils de M. et Mme Charles Mourant, né le 27 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Ronald Van Hialst.

Le 29 mai: Thérèse-Lorraine-Marie, fille de M. et Mme Jules Mourant, née le 9 mai. Parrain et marraine, Roland Roque et Lorraine Smith.

Le 12 juin: Gisèle-Marie-Rose-Monique, fille de M. et Mme Fernand François, née le 2 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Troisfontaine.

Le 19 juin: Roland-Claude-Joseph, fils de M. et Mme Arthur Massicotte, né le 12 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Elie Fillion.

Le 19 juin: Louis-Normand-Wilfrid-Joseph, fils de M. et Mme Joseph-L. Charrière, né le 9 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Rivard.

Les Jésuites aux E.-U.

Les Jésuites sont nombreux aux Etats-Unis. C'est même le pays où ils comptent le plus de membres: 7,764. Ces membres étaient divisés jusqu'ici en dix provinces, qui portaient les noms suivants: Californie (766 membres), Chicago (616), Detroit (505), Maryland (795), Missouri (719), Nouvelle Orléans (580), New York (1,348), Nouvelle Angleterre (1,069), Oregon (673), Wisconsin (693).

Une onzième province vient d'être fondée. Elle portera le nom de Buffalo et sera composée de membres qui faisaient partie jusqu'ici de la province de New York et appartenaient aux diocèses d'Albany, Buffalo, Ogdensburg, Rochester et Syracuse.

Viennent après les Etats-Unis, d'après leur nombre, l'Espagne (5,242), l'Allemagne (2,892), la France (2,305), l'Italie (2,089), etc. La Compagnie de Jésus comptait, au début de l'année 1959, 18,059 prêtres, 10,465 scolastiques, 5,769 frères coadjuteurs: soit 34,293 membres.

L'apport du Canada est actuellement de 768 membres, dont 460 prêtres, 181 scolastiques et 127 frères coadjuteurs. (ISP)

La Salle

Réunion champêtre

Une réunion champêtre groupait parents et amis chez M. et Mme Raoul Rochon, le dimanche 26 juin, à l'occasion du prochain départ de leur petit-neveu, M. Jean-Paul Cormier, fils de M. et Mme Moïse Cormier, de Winnipeg, et anciennement de La Salle, pour le noviciat des Frères Oblats à St-Norbert, Man.

On offrit au futur aspirant, comme marque d'estime et d'appréciation, un magnifique missel de même qu'un riche chapelet monté en vieil argent. M. J.-P. Cormier répondit chaleureusement à tous ces témoignages d'amitié.

A ce jeune homme qui répond si généreusement à l'appel de Dieu, les paroissiens adressent un mot d'encouragement et de félicitations et lui souhaitent la persévérance dans la nouvelle carrière qu'il vient d'embrasser.

Va-et-vient

Du 21 au 25 juin, M. Jean-Paul Cormier, de Winnipeg, fut en promenade chez sa tante, Mme Georges Bernuy, et autres, avant son entrée chez les Frères Oblats, qui eut lieu le lundi 4 juillet.

MM. et Mmes Raymond Rochon et Aimé Cormier et leurs enfants séjournent, du 10 au 17 juillet, à Clear Lake et dans les environs.

Au cours de la semaine du 3 juillet, M. et Mme Charles Cormier rendirent visite à leurs enfants, Mme Arsène Girardin et M. Alain Cormier et leurs familles, de St-Claude, Man.

Père de huit enfants et aumônier de lépreux

DOUME (CCC) — Mgr Bakker, aumônier des lépreux du Cameroun, veut ériger douze églises, une dans chacune des léproseries du pays, en l'honneur de chacun des douze apôtres. Mgr Bakker est une vocation tardive. Père de huit enfants, il devint veuf en 1924 et, vingt ans plus tard, en présence de tous ses enfants, il fut ordonné prêtre. Peu après son ordination sacerdotale, il partit pour le Cameroun comme aumônier des lépreux.

Etudes à Ottawa

Mlle Elise Comte, principale de l'école Taché à St-Boniface, suit cet été à l'Université d'Ottawa un cours de méthodologie de l'enseignement primaire du français selon la méthode globale Bébé, Marie et Jean (du docteur Carrière). Elle a été envoyée là-bas par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. A son retour, elle donnera des cours selon cette méthode globale aux instituteurs de français des grades un, deux et trois. Les volumes du docteur Carrière seront en usage au Manitoba.

La Broquerie

Filles l'Isabelle

Le mardi 21 juin avait lieu la dernière assemblée mensuelle de l'année. On discuta pendant près de deux heures sur différents sujets. Puis on fit le tirage des objets mis en loterie, dernièrement. M. Toussaint Carrière, d'Otterburne, gagna le 1er prix (une couverture); Mlle Yvonne Beaupré, de La Broquerie, le 2e prix (un service à déjeuner) et soeur Estelle Gagnon, le prix de présence.

Le cercle vient de perdre un de ses membres les plus dévoués, en la personne de Mlle Rose Senez. Elle fut, pour ainsi dire, celle qui intronisa le mouvement des Filles d'Isabelle dans l'Ouest. Régente d'Etat pendant plusieurs années, Mlle Senez s'acquitta toujours de sa tâche avec dévouement et délicatesse.

Le Conseil a beaucoup apprécié la présence de Mlle Senez, surtout pour la formation du cercle. Les membres offrent leurs condoléances les plus sincères à M. l'abbé Lucien Senez, frère de la défunte, ainsi qu'à toute la famille éprouvée.

Baptêmes

Le 19 juin: Maurice, fils de Raoul Vielfaure et d'Alice Nadeau, né le 15 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Nadeau, oncle et tante de l'enfant.

Le 26 juin: David, fils d'Emile Boily et de Lucienne Deschênes, né le 16 juin. Parrain et marraine, Léon et Angèle Boily, frère et soeur de l'enfant.

Le 3 juillet: Madeleine, fille de Jean Lépine et d'Aline Gauthier, née le 23 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Courcelles.

Va-et-vient

M. et Mme P. Conelly, de St-Laurent, étaient en visite chez les familles Roméo Gauthier et Bernard Fournier, en fin de semaine.

M. et Mme Alfred Champagne, de Saskatoon, Sask., étaient en visite chez les familles Gauthier, Granger et D. Nadeau.

Mme Léo Lacombe et ses deux fils, Gilles et Claude, de Laval-des-Rapides, ainsi que son père, M. A. Lord, de St-Vital, étaient de passage chez leurs parents et amis, les 8 et 9 juillet.

M. et Mme Eloi Gagnon, de La Broquerie, ainsi que M. l'abbé Stan Gauvin, de Pine Wood, firent un voyage dans l'Est, récemment. Ils visitèrent leurs parents à Ottawa, Montréal, Rimouski, Mont-Joli, et se rendirent aux trois lieux de pèlerinages bien connus. Ils revinrent par Chicago, les chutes Niagara, etc. Ils sont enchantés de leur tournée.

Décès

Le vendredi matin 8 juillet, Luc Labossière, âgé de 17 mois, enfant bien-aimé de M. et Mme Lionel Labossière, mourait à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes, à la suite d'un malheureux accident. Le service eut lieu le samedi 9 juillet, à 3 h. p.m.

Il laisse dans le deuil, outre ses parents, deux soeurs, Laurette et Antoinette; et quatre frères, Maurice, Marcien, Antonin et Georges.

Sincères sympathies à la famille éprouvée.

Accident de chemin de fer

Le samedi matin 9 juillet, vers 4 h. a.m., il y eut un déraillement de dix wagons d'un train de marchandises se dirigeant vers l'est. Ce n'était qu'un amas de fer tordu, de roues brisées, de monceaux de grain arrosé d'huile, et de chars éventrés. Les machines puissantes, conduites par une équipe d'hommes habiles ont si bien travaillé que dès 10 h. 30 p.m., la voie était libre pour la circulation. Une grande foule de curieux se rendit sur les lieux pour constater les dégâts.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Provencher . . . Ensemble

C'est bien cette devise qui groupait une cinquantaine de scouts au camp annuel de la première troupe à Traverse Bay, à environ trois milles de la Plage Albert.

Le jeudi 30 juin, vers 10 h. 30 a.m., l'A.S.M. Gabriel Dufault et le 1er C.P. en service arrivaient à l'emplacement pour faire les premiers préparatifs.

Le jour suivant, vers la fin de l'après-midi, le chef Lambert arrivait avec environ dix automobiles transportant les scouts de St-Boniface, St-Eugène (St-Vital) et Powerview. Arrivés, les scouts se mirent au travail, érigeant leurs tentes, abris, tables et autres installations de camp en peu de temps.

La scoutmaitrise du camp se composait de deux aumôniers, MM. les abbés Félicien Juneau et Yvon Boisvenue, de trois chefs, le S.M. Lucien Lambert et les A.S.M. Gabriel Dufault et Martial Gagnon, et d'un 1er C.P. en service, James Lévêque.

L'ouverture officielle au camp eut lieu vers 5 h. 30 et un bain, le souper et un feu de camp vers 8 h. 45 comprenaient les activités de la première journée de camp.

Scouts de la Reine

Samedi fut consacré spécialement au travail des coins en préparation de la vie du C.D.E. Vers 7 h., nos éclaireurs rapportaient qu'une automobile de marque "Pontiac" se dirigeait vers le camp et quelques minutes plus tard on voyait descendre de cette même automobile le C.D.E. Arthur Proulx et l'A.C.-U.F.R. Lucien Loiselle qui avait été convoqué spécialement pour diriger le feu de camp. La liste de visiteurs s'allongea quand Robert Painchaud, C.U.F.R. de St-Boniface, et MM. Albert Lambert et Marcel Riel, chefs de la troupe St-Eugène, arrivèrent presque en même temps.

Quelques instants après, on sonna le rassemblement et le C.D.E. présida l'investiture de trois scouts de la Reine: Claude Douville, Robert Lambert et Pierre Couture, tous chefs de patrouille. Le S.M. reçut la promesse de Gérard Huot qui renforcit les rangs de la troupe à 34 scouts.

Après le "rompez", tous se rendirent au feu de camp où le gardien des légendes préparait son programme. Une fois les dignitaires arrivés et le feu allumé, les scouts entonnèrent à pleine gorge les chansons de leur vaste répertoire. Des cris, bans, saynettes et quelques commentaires humoristiques caractérisèrent cette soirée mémorable.

Une fois le feu fini, le C.D.E. dirigea un jeu de nuit auquel assistait presque tout le personnel du camp. Selon l'avis des chefs, le jeu remporta un grand succès.

Le camp s'écoula rapidement. Chaque jour amenait un programme varié où les scouts montraient leurs techniques préférées. Des épreuves furent passées et un grand nombre de brevets furent remis.

Totémisation

Vendredi soir avait lieu la totémisation d'environ 20 scouts. Des noms d'animaux, soit à imiter ou déjà imités, furent donnés à ces scouts qui, d'une manière solennelle, acceptaient la décision des chefs. La soirée fut terminée par un dernier feu de camp où les scouts imitaient les chefs et les chefs, tour à tour, donnèrent leurs impressions du camp.

Ce camp, qui pour plusieurs était le premier, fut un succès. La vie en plein air, un programme balancé et une nourriture saine stimulaient les gars à coopérer avec les chefs pour imiter leur héros, Mgr Provencher. Les excursions en plein soleil étaient une preuve frappante du courage de ces jeunes philosophes de la nature. Un grand merci aux chefs qui ont sacrifié leurs vacances pour passer neuf jours sous la tente à surveiller les scouts, aux scouts eux-mêmes pour leur enthousiasme. Pour tous, trois Notre Dame . . . Victoire.

TOUJOURS PRET.

Je n'ai qu'un fantôme d'humilité, lorsque je m'humilie moi-même, si je ne consens de bon coeur à être humilié par les autres. — P. HUBY.

La critique est un exercice méthodique du discernement.

J. JOUBERT.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
le 12 juillet

BEURRE

Crémerie, admissible	62½
Crémerie, non admissible	61¼

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.27
Grade A moyens	.25
Grade A petits	.14
Grade B	.19
Grade C	.14

POULETS

Plus de 6 lbs	.33	.28	.20
5-6 lbs	.30	.25	.17
4-5 lbs	.24	.19	.11
Moins de 4 lbs	.18	.13	.06

VOLAILLES

Plus de 5 lbs	.21	.19	.09
4-5 lbs	.18	.17	.07
Moins de 4 lbs	.16	.14	.05

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
De choix	$23.25-$23.75
Bons	22.50- 23.00
Moyens	20.00- 22.50
Ordinaires	16.00- 19.00
Génisses:	
De choix	$21.50-$22.00
Bonnes	$20.50- 21.00
Moyennes	18.00- 20.00
Ordinaires	15.00- 17.00
Vaches:	
Bonnes	$16.50-$17.50
Moyennes	15.00- 16.00
'Canners' et 'Cutters'	11.00- 14.00
Taureaux:	
Bons	$17.00-$17.50
Ordinaires	14.00- 16.00
Veaux de boucherie:	
Bons	$27.00-$29.00
Moyens	21.00- 26.00
Ordinaires	15.00- 20.00
Porcs:	
Grade A	$23.75-$24.50
Truies	12.00- 13.00
Agneaux:	
Du printemps	$21.75

Radville célèbre son jubilé d'or

RADVILLE — Par les belles journées de juillet, la paroisse de Radville célébra le cinquantième anniversaire de sa fondation. Les premiers colons venus de l'Europe, de la province de Québec, du Manitoba et des Etats-Unis avaient colonisé le pays depuis 1904. Dans ce temps-là, la ville la plus proche était Weyburn, à 35 milles. La population de Radville a augmenté considérablement depuis sa fondation, soit de 350 personnes en 1915 à 1,600 personnes en 1960.

Parade

Le 2 juillet, la fête débuta par une grande parade. Les juges, MM. A. Omstead, Jim Stavely et Pete Wenger, de Weyburn, eurent quelque peine à déterminer les gagnants des prix pour les meilleures contributions à la parade. La procession se mit à défiler de l'aérodrome et descendit la rue principale qui était décorée de drapeaux et de cinq arches de lumières de couleurs variées. Elle se dirigea vers l'hospice et l'hôpital.

Le 1er prix fut gagné par M. Roméo Bourassa qui conduisait une automobile 1915; le 2e par M. Floyd L'Amoureux qui conduisait deux mules attelées sur une ancienne voiture omnibus; le 3e fut gagné par M. Emile Brochu, à cheval. Un prix fut décerné à M. Dan Kennedy, indien de la réserve de Montmartre, qui représentait la vie indienne avant l'arrivée des Blancs. Les prix des chariots commerciaux furent accordés ainsi: 1er prix, à la Caisse Populaire de Radville, 2e prix, à M. B. Bouchard, 3e prix, au magazin Meldos, 4e prix, au Club 4-H, 5e prix, à la Saskatchewan Power Corporation. Cinq prix furent décernés aux jeunes garçons qui conduisaient des bicyclettes décorées avec le plus de goût. Trois prix furent gagnés par les dames qui portaient des costumes de l'ancien temps: Mmes Rosella Kimball, Simone Tremblay et Shirley Chicoine. MM. J.-C. Porte, Jean Clark et Léon Carles, de Ste-Colette, portaient les plus belles barbes. MM. Albert Durand, Harold McNaught et Hen Englestead reçurent une mention honorable.

Fête champêtre

Dans l'après-midi, les jeunes de Radville et des alentours s'amusèrent à différents jeux et les enfants eurent bien du plaisir sur les deux chevaux de bois. Au centre du champ de course, une grande tente était montée, dans laquelle le public put admirer les précieuses reliques, ainsi que plus de 250 photos rappelant "le bon vieux temps".

Le soir, il y eut grand barbe-à-queue (barbecue est un mot d'origine française; il signifie qu'on brûlait l'animal de la barbe à la queue). Les dames de la L.F.C. et les Dames de Ste-Anne servirent plus de 2,500 personnes. Un gâteau anniversaire de 6 pieds de hauteur fut distribué à la foule.

Après le souper, le maître de cérémonies, M. F. Cousins, présenta les orateurs invités: MM. Allan Roth, président, Murray Kimball, secrétaire, Son H. le maire Smigorguski, Wilfrid Bouchard, Hussen Shibley et Antoine Probé. Une minute de silence fut gardée en souvenir des pionniers décédés. Pour clore la fête on fit un feu d'artifice puis on tapa des pieds pour les danses carrées en plein air.

Plus de 750 visiteurs étaient venus de tous les coins de l'Amérique du Nord pour fêter avec leur parenté et leurs amis, le 50e anniversaire de Radville.

Sermon de circonstance

Le lendemain 3 juillet, l'église St-Joseph était bondée de gens. M. l'abbé A. Yandeau, dans son sermon, souhaita la bienvenue aux visiteurs et leur garantit un joyeux séjour.

Il résuma en quelques mots, l'histoire de la paroisse de Radville, faisant remarquer qu'en 1911 Radville était une mission desservie par M. l'abbé Nadeau, de Souris Valley, tandis qu'aujourd'hui Souris Valley et Ste-Colette sont des missions desservies par les vicaires de Radville! Il cita les nombreux progrès accomplis dans la paroisse: un couvent bâti en 1915 et agrandi en 1940, sous la direction des Soeurs de Saint-Louis; un hôpital de 26 lits, bâti en 1948; un hospice, ajouté à l'hôpital, qui fut construit en 1950, ces deux maisons étant sous la direction des Soeurs de St-Joseph; une nouvelle église bâtie en 1952 et un presbytère en 1958. M. le Curé remercia tous ceux qui ont contribué à cet expansion dans la paroisse. Il invita ensuite les assistants à prier avec lui pour les 175 pionniers qui sont décédés depuis 50 ans.

Dans l'après-midi, les amateurs de golf purent se divertir au champ de golf, situé à deux milles de Radville.

Ponteix

Va-et-vient

M. Gabriel Lorenzino et sa soeur, Mlle Yolande Lorenzino, sont revenus de Vancouver où ils ont assisté au mariage de leur neveu, M. D. Beaucamp.

M. et Mme Alfred Nicole et Mme Claire Nicole, de Sherbrooke, P.Q., sont en visite chez leur frère, M. Ludger Couture.

M. Guy Tourigny et Mlle Evelyne Piché, d'Edmonton, ont visité les familles Tourigny.

M. Denis Stringer, de Calgary, passe ses vacances chez les familles Stringer.

A l'occasion du retour de leur fils, André, M. et Mme Benoit Cloutier recevaient leurs enfants, MM. et Mmes W. Jentes et leurs quatre enfants, de Regina, G. Lorenz, de Calgary, et Roger Paradis. M. André Cloutier était au service geophysique d'une compagnie d'exploration d'huile, en Indonésie (Sumatra) et en Iran.

Mme Eugène Perron, de Ste-Anne-des-Chênes, est en visite chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Adrien Anctil.

M. et Mme Ludwig Heinz, de St-Louis, Missouri, ont passé deux semaines chez MM. Henri Marcier, Georges, Hubert et Mme Marcel Legault.

M. et Mme R. Wood ont visité leurs parents, M. et Mme Adrien Anctil.

M. et Mme Louis Levasseur et leur famille, de Port Alberni, C.-B., visitent leurs parents, MM. et Mmes Armand Levasseur et Albert Provençal.

M. et Mme Eugène Dureault, de Winnipeg, ont visité leurs parents, M. et Mme Léo Dureault.

M. et Mme René Gauthier, de Vancouver, ont visité leurs parents, M. et Mme Albert Gauthier.

MM. et Mmes Albert Stringer et René Legault sont partis pour un voyage de deux ou trois semaines à Vancouver, Victoria et aux Etats-Unis.

M. et Mme Alphonse Therrien ont passé une dizaine de jours chez leurs parents, M. et Mme Philippe Therrien.

M. et Mme Lionel Therrien ont reconduit M. et Mme Robert Cyrenne à Regina, et ont visité M. P. Larose, à l'hôpital des Soeurs Grises.

M. Nap. Lacoursière a été conduit à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

M. et Mme Ernest Jodoin ont passé trois semaines chez leurs parents, MM. et Mmes Hubert Jodoin et Henri Lallier.

Le R. P. M. Dussault, O.M.I., de la Maison St-François-de-Sale, de Winnipeg, prêche la retraite préparatoire au pèlerinage qui aura lieu le dimanche 17 juillet.

L'installation de M. l'abbé G. Couture, comme nouveau curé à Ponteix, sera faites le vendredi soir 22 juillet, par Mgr R. Lussier, P.D., ancien curé.

Courval

Va-et-vient

Le Constable et Mme Jos. Kanik, en route pour Halifax, où M. Kanik a été transféré, visitèrent leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Raymond Tremblay, il y a quelque temps.

M. et Mme Gérard Martel et leur famille, de Mossbank, visitaient M. et Mme Joseph Landry et autres amis, dernièrement.

Le samedi 9 juillet, quelques invités assistèrent au mariage de M. Edouard Tremblay, fils de M. Joseph-Edmond Tremblay, en l'église St-Joseph, à Moose Jaw.

M. l'abbé Roméo Tremblay, de Montréal, est en visite, pour quelque temps, chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Joseph-I. Tremblay, et autres parents.

M. et Mme Idola Gaudreau et leur famille sont partis pour un voyage dans l'Est.

M. et Mme Lionel Gaucher et leur famille, de Coderre, visitaient M. et Mme Jean Pépin, à l'occasion du pique-nique annuel.

Mme Richard Marcil est revenue dans sa famille après avoir passé quelques jours à l'hôpital St-Joseph, à Gravelbourg.

Mme W. Hodges, de Regina, passa quelque temps chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Richard Marcil, pendant que Mme Marcil était à l'hôpital.

M. et Mme Charles Millette, de Storthoaks, visitèrent M. et Mme Charles Arguin, il y a quelque temps, et Mme François Tremblay, dernièrement.

Gravelbourg

Mariage Lefebvre-Blanchard

Le jeudi 7 juillet, en la cathédrale Ste-Philomène, M. l'abbé A. Guénette bénissait le mariage de Mlle Pauline Blanchard, fille de M. et Mme Noé Blanchard, avec M. Ariste Lefebvre, fils de M. et Mme J. Lefebvre, de Vancouver, C.-B.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle portait une longue robe blanche de nylon et dentelle ainsi qu'un voile. Elle tenait une orchidée blanche. Mme Yolande Tremblay et M. Roméo Tremblay étaient dame et garçon d'honneur.

La réception eut lieu à la salle de la Légion. Au cours de l'après-midi, les nouveaux mariés partirent pour un voyage à Banff et aux Etats-Unis. Ils établiront résidence à Vancouver.

Va-et-vient

Mlle Claudette Dupas est en promenade chez M. et Mme Gilbert Dupas.

MM. et Mmes Norman et Marcel Piché, de Calgary, étaient en promenade chez M. et Mme Eloi Piché.

M. et Mme Georges Colpron et leurs enfants, de St-Hyacinthe, P.Q., ainsi que M. le Dr et Mme Fauchon et leur fillette, Danielle, de Swift Current, Sask., étaient en promenade chez M. et Mme Ernest Colpron.

M. et Mme H. DeCuypère, de Winnipeg, étaient de passage chez M. et Mme Noé Blanchard. Ils ont assisté au mariage Lefebvre-Blanchard.

Cadillac

M. et Mme Emile Fourny sont revenus d'un voyage à Edmonton, où ils ont visité leur fils, Pierre.

Mme Yvonne Roy est de retour de Morinville où elle a rendu visite à ses fille et gendre, M. et Mme Victor Côté.

M. et Mme Ludovic Lacelle et leur famille se sont rendus à Hot Springs, Alta, dernièrement.

M. et Mme Lucien Roy ont passé quelques jours à Cypress Hill, avec leurs enfants.

Mme Adrien Albinet est revenue chez elle après avoir été hospitalisée à Ponteix pendant plusieurs jours. M. George Waddington est patient au même hôpital.

Mme Maria Défontaine passe quelques jours à Swift Current. Elle est l'invitée de sa nièce, Mme Yvonne Radie, qui lui a rendu visite, pendant quelques jours, la semaine dernière.

Le 10 juin, après la messe, eut lieu la distribution des certificats de première communion aux enfants suivants: Johanne Legros, Dorothée Boutin, Gregory Warrener, Denis Longtin, Roger et Léo Lacelle, Richard Austin et Alain Bertrand.

M. et Mme W. R. Tait, de Regina, ont visité les familles Sylvain lors du congé du 1er juillet.

Mme B. Sylvain et Mlles Alida et Thérèse Sylvain ont assisté à une soirée en l'honneur de Mlle Joan Baumann et M. Robert Alary, tenue à Lac Pelletier.

Willow-Bunch

Mariage Beaulieu-Tougas

Le samedi 2 juillet eut lieu le mariage de M. Bertrand Beaulieu, de St-Victor, avec Mlle Rolande Tougas, de Willow-Bunch. M. Lorenzo Beaulieu servait de témoin à son fils.

La mariée, vêtue en blanc, entra dans l'église au bras de son oncle, M. Georges Lavallée. On remarquait deux garçons et deux filles d'honneur et une petite bouquetière. M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe.

Après la cérémonie, tous se rendirent à la salle des Chevaliers de Colomb, où un délicieux dîner fut servi. Une soirée dantante suivit la réception qui eut lieu à 4 h. p.m.

Décès

Sincères condoléances à M. et Mme Raymond Campagne qui eurent la douleur de perdre leur bébé. L'enterrement eut lieu le vendredi 8 juillet.

Va-et-vient

M. et Mme Jean Bruneau, leur fille, Aline et son fils, Roger et son épouse, ainsi que Mme Georgiana Cayer, tous de Maillardville, C.-B., en route pour Winnipeg et les provinces de l'Est, où ils visiteront des parents et amis, se sont arrêtés à Willow-Bunch.

M. et Mme Jean-Benoit Girandier et leurs deux enfants sont partis, le mercredi 6 juillet, pour Maillardville, C.-B., visiter leurs parents, M. et Mme Willie Knapp, et leurs frères et beaux-frères.

M. et Mme André Beauregard et Jeannette, fille de M. et Mme Philibert Bruneau, de la Colombie-Britannique, sont arrivés, le vendredi 8 juillet, pour visiter M. Léonide Beauregard, patient à l'hôpital local, depuis quelques jours. Ils visiteront aussi d'autres parents et amis.

M. et Mme Gérard Piché et leur famille, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents pendant quelques jours.

Mlle Doris Lapaire, qui a passé ses examens au collège pédagogique à Regina, enseignera à Crane-Valley, en septembre.

Mlle Cécile Lantier, étudiante garde-malade à St-Boniface, passe ses vacances chez ses parents.

M. et Mme Olivier Mulouin sont partis demeurer au Manitoba, où M. Mulouin enseignera.

M. Roger Rodrigue est parti avec les RR. FF. Philipp-John et Roger, E.S., le jeudi 30 juin, et suivra un cours d'été à l'Université d'Ottawa. Il en profitera pour visiter son frère, Albert, chez les Frères des Ecoles Chrétiennes.

M. et Mme Léo Fitzpatrick et leurs quatre enfants, ainsi que M. Jos. Fitzpatrick, sont partis, le vendredi 1er juillet, à Cranbrook, C.-B., visiter une soeur de Mme Léo Fitzpatrick. Une autre de ses soeurs et sa mère, Mme Ladornez, devaient les rejoindre pour passer une semaine ensemble.

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE

- 9.55—Ouverture
- 10.00—La messe paroissiale dominicale
- 11.15—Regards sur le Canada français
- 11.30—Musique
- 11.55—Nouvelles
- 12.00—Claves et maracas
- 12.30—Images du Canada
- 1.00—Concerts populaires de Toronto
- 2.00—Le tour des capitales
- 2.30—Panorama du jazz
- 3.00—Chansons françaises
- 3.15—Perspectives internationales
- 3.30—Emission religieuse
- 4.00—Radio-Journal et nouvelles sport.
- 4.10—Intermède
- 4.15—Cinéma, miroir du monde
- 4.30—Match Intercités
- 5.00—Nouveautés dramatiques
- 5.30—Concert canadien
- 6.00—Disques comparés
- 7.00—Chronique de terre et de mer
- 7.30—Le petit ensemble vocal
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Propos
- 8.30—Récital
- 9.00—Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.55—Ouverture, horaire, prévisions
- 7.00—Soleil levant
- 7.30—Radio-Journal
- 7.35—Nouvelles locales et régionales
- 7.55—Radio-Journal
- 8.00—La prière du matin
- 8.15—Variétés
- 8.55—Nouvelles
- 9.00—Tour à tour
- 9.15—Vies de femmes
- 9.30—Chansons et succès
- 10.00—Tout me sourit
- 10.15—Un piano, une chanson
- 10.30—Partage du matin
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Chronique sportive
- 11.15—Musique de danse
- 11.30—Auprès de ma blonde
- 11.45—Les visages de l'amour
- 12.00—Jeunesse dorée
- 12.15—Nouvelles
- 12.30—Le réveil rural
- 12.45—Au hasard
- 1.00—Panorama féminin
- 2.00—Radio-Journal
- 2.15—Nos malades
- 2.30—Arc-en-ciel
- 2.45—Le carnet mondain
- 3.00—Requêtes et refrains
- 3.55—Enrichissons notre vocabulaire
- 4.00—Radio-Journal, la revue sport
- 5.00—Le coin des tout-petits
- 5.30—Coeur à coeur
- 5.45—Radio-S.-Coeur
- 6.00—L'Angélus
- 6.02—Nouvelles
- 6.10—En dînant
- 6.30—Don Quichotte
- 6.45—Le chapelet en famille
- 7.00—Musique pour la tombée du jour

LUNDI

- 12.30—Le réveil rural
- 1.30—L'heure de l'Est
- 2.05—Deux coeurs, une valse
- 3.30—Palmarès de la chanson
- 4.30—Rond point
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaire
- 8.30—Vie ouvrière
- 9.00—Festivals européens
- 11.00—Nouvelles de St-Boniface

MARDI

- 12.30—Carrefour de la Coopération
- 1.30—Méli-Mélo
- 2.05—Club Radio de Photographie
- 3.30—Allegro
- 4.30—Le reporter s'amuse
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaire
- 8.30—Des idées et des hommes
- 9.00—Théâtre dans un fauteuil
- 9.30—Concert symphonique
- 10.30—Lied et mélodie
- 11.00—Nouvelles de St-Boniface

MERCREDI

- 12.30—Le réveil rural
- 1.30—L'heure de l'Est
- 2.05—A votre santé
- 3.30—Rythmes sud-américains
- 4.30—Rond point
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaire
- 8.30—Soirée de disques
- 10.30—Les petites symphonies
- 11.00—Nouvelles de St-Boniface

JEUDI

- 12.30—Le réveil rural
- 1.30—Musique
- 2.05—Musique
- 3.30—Musique d'atmosphère
- 4.30—Rond point
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaire
- 8.30—Revue des Arts et des Lettres
- 9.00—Anthologie sonore
- 9.30—Les livres qui nous ont faits
- 10.00—Rencontres françaises
- 10.30—Place publique
- 11.00—Nouvelles de St-Boniface

VENDREDI

- 12.30—Le réveil rural
- 1.30—L'heure de l'Est
- 2.05—Deux coeurs, une valse
- 3.30—Variétés musicales
- 4.30—Rond point
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaire
- 8.30—D'un océan à l'autre
- 9.00—Orchestres symphoniques
- 10.00—Vie économique
- 10.30—Artistes de renom
- 11.00—Nouvelles

SAMEDI

- 6.55—Ouverture, horaire, prévisions
- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Soleil levant
- 7.45—Nouvelles
- 7.50—Soleil levant
- 8.00—La prière du matin
- 8.15—Variétés
- 8.55—Nouvelles
- 9.00—Dans l'bon vieux temps
- 9.30—Chansons et succès
- 10.00—Préparons l'avenir
- 10.15—Chansonnettes
- 10.30—Tante Lucille
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Chronique sportive
- 11.15—Musique des Pays-Bas
- 11.30—Chansonnettes
- 12.00—Opéra du samedi
- 3.30—Requêtes et refrains
- 4.00—Radio-Journal et sport
- 4.10—Le carnet mondain
- 4.15—La langue bien pendue
- 4.30—Blanc et noir
- 5.00—Club 710
- 5.30—La voix du Cap
- 5.45—Radio-S.-Coeur
- 6.00—L'Angélus
- 6.02—En dînant
- 6.25—Radio-Journal
- 6.30—Nos missions
- 6.45—Le chapelet en famille
- 7.00—La tombée du jour
- 7.15—Quart d'heure de Ste-Anne
- 7.30—Quand l'opéra se donne des airs
- 8.00—Chronique canadienne
- 8.30—La revue de la semaine
- 9.00—Concert léger
- 9.55—Intermède
- 10.00—Rien qu'une chanson
- 10.30—Nouvelles de St-Boniface

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

- 10.55—O Canada, ouverture et horaire
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Intermède
- 11.15—Nos missions sur nos ondes
- 11.30—Petit concert
- 12.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
- 12.15—Intermède
- 12.25—Communiqués
- 12.30—Refrains de France
- 12.45—Vers demain
- 1.00—Concert populaire de Toronto
- 2.00—Le tour des capitales
- 2.30—Panorama du jazz
- 3.00—Chansons françaises
- 3.15—Perspectives internationales
- 3.30—Programme russe
- 4.10—Intermède
- 4.15—Nouvelles sportives et intermède
- 4.30—Match intercités
- 5.00—Nouveautés dramatiques
- 5.30—Concert canadien
- 6.00—Disques comparés
- 7.00—Chronique de terre et de mer
- 7.30—Petit ensemble vocal
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Emissions
- 8.30—Récital
- 8.55—Chronique sportive
- 9.00—Album des disques
- 9.30—Emission religieuse
- 10.00—Fin

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.55—O Canada, ouverture et horaire
- 7.00—Prière du matin
- 7.05—Bonjour compatriotes
- 7.45—Radio S.-Coeur
- 8.00—Nouvelles
- 8.10—Bonjour compatriotes
- 9.00—Tour à tour
- 9.15—Détente musicale
- 9.30—Au fil de l'heure
- 10.15—Un piano, une chanson
- 10.30—Passe partout
- 11.00—Radio-Journal
- 11.30—Un homme et son péché
- 11.45—Les visages de l'amour
- 12.00—Jeunesse dorée
- 12.15—Musique en dînant
- 12.30—Le réveil rural
- 1.00—Nouvelles
- 1.10—Communiqués
- 1.15—Prince-Albert sur nos ondes
- 2.00—Radio-Journal
- 2.05—Une demi-heure avec . . . .
- 2.50—Intermède
- 3.00—Aux malades
- 3.15—Bienvenue Saskatchewan
- 4.00—Radio-Journal
- 5.00—Coeur à coeur
- 5.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 5.30—Pour les enfants
- 5.45—Sérénade au crépuscule
- 6.00—Nouvelles
- 6.10—La chronique sportive
- 6.30—Don Quichotte
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Programme allemand
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Commentaires
- 11.00—Nouvelles de St-Boniface
- 11.10—Fin

LUNDI

- 10.00—Rythmes modernes
- 10.45—Folklore et bonne chanson
- 11.10—Musique continentale
- 2.30—Tisdale sur nos ondes
- 4.30—Rond-point
- 6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
- 8.30—Vie ouvrière
- 9.00—Festivals européens

MARDI

- 10.00—En vedette
- 10.45—Piano populaire
- 11.10—Chansonnette
- 2.30—Prud'homme, St-Louis et Vonda sur nos ondes
- 4.30—Entre vous et moi
- 6.15—La chronique mariale
- 8.30—Des idées et des hommes
- 9.00—Théâtre dans un fauteuil
- 9.30—Concert symphonique
- 10.30—Lied et mélodies

MERCREDI

- 10.00—Bouquets de chanson
- 10.45—Fanfare
- 11.10—Musette
- 2.30—North Battleford sur nos ondes
- 4.30—Rond-point
- 6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
- 8.30—Festival du mercredi
- 10.20—Les petites symphonies

JEUDI

- 10.00—Fantaisie
- 10.45—Musique de films
- 11.10—Chant classique
- 2.30—St-Brieux et Melfort sur nos ondes
- 4.30—Rond-point
- 6.15—A votre santé
- 8.30—Soirée littéraire

VENDREDI

- 10.00—Musique de Hawaii
- 10.45—Orgue populaire
- 11.10—Musique sud-américaine
- 2.30—Debden sur nos ondes
- 4.30—Rond-point
- 6.15—Programme hollandais
- 8.30—D'un océan à l'autre
- 9.00—Auditions
- 9.30—Album des disques
- 10.00—Vie économique
- 10.30—Les artistes de renom

SAMEDI

- 6.55—O Canada, ouverture et horaire
- 7.00—Prière du matin
- 7.05—Bonjour compatriotes
- 7.45—Radio S.-Coeur
- 8.00—Nouvelles
- 8.10—Bonjour compatriotes
- 9.00—Visite à la discothèque
- 10.00—Kiosque à musique
- 10.30—Tante Lucille
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Communiqués
- 11.15—Reportages agricoles
- 11.30—Théâtre de Québec
- 12.00—Opéra du samedi
- 3.30—Mélodies
- 4.00—Radio-Journal
- 4.10—Intermède
- 4.15—La langue bien pendue
- 4.30—Bienvenue Saskatchewan
- 6.00—Nouvelles
- 6.10—La chronique sportive
- 6.15—Chansonnette
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Radio-Magazine
- 7.10—Musique de danse
- 7.30—Quand l'opéra se donne des airs
- 8.00—Chronique canadienne
- 8.30—Revue de la semaine
- 9.00—Concert léger
- 9.55—Intermède
- 10.00—Rien qu'une chanson
- 10.30—Nouvelles de St-Boniface
- 10.40—Fin

Saskatoon

Soirée familiale

Le jeudi soir 24 juin, fête de St-Jean-Baptiste, patron des Canadiens français, avait lieu une soirée familiale qui clôturait la première année de l'école maternelle de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens. Il est à noter que l'enseignement se fait en français à cette école. Les classes sont sous la direction d'une institutrice habile, Mme Gaston Syrenne.

Cette soirée, qui réunissait huit des "gradués", mettait un terme à une année de magnifique travail en équipe. Les parents qui envoyèrent leurs jeunes enfants à cette école maternelle furent mis à même, ce soir-là, de constater le succès de leur entreprise. Le projet avait occasionné des difficultés: problèmes de logement, de personnel, d'équipement, de finance, problèmes qui furent résolus avec la patience et la coopération que l'on sait.

Les douze enfants qui terminaient leur année étaient: Denis Connelly, Judith Matys, Murielle Soucy, Louise Dupuis, Luc Bourgault, Robin Baribeau, Richard Altrogge, Anne-Marie Moulin, Laura Beaubien, Elaine Charlebois, Norman Neault et Jacqueline Phaneuf.

La soirée était sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Albert Ouellet, curé. La veillée se déroula ainsi: l'adresse de bienvenue lue par l'habile maître de cérémonies, M. Roger Dupuis; entrée des finissants, au son d'une marche, chaque élève portant le béret de circonstance; récitations, exercices gymnastiques, chants et danses par le groupe de petits; historique de la mise sur pied de l'école maternelle, par M. Dupuis; distribution de diplômes et de récompenses par M. le Curé; félicitations de M. le Curé aux parents et à l'institutrice, pour leur dévouement.

On remarquait dans l'assistance M. l'abbé B. de Margerie, les religieuses des Filles de la Providence et plusieurs parents et amis des jeunes enfants. Tous étaient enchantés de la soirée, et exprimèrent leur plaisir en dégustant un délicieux goûter.

On remercia sincèrement MM. les Abbés pour l'usage de la salle St-Joseph et le concierge, M. Pershick. Au cours de la soirée, le maître de cérémonies offrait à M. et Mme Pershick les félicitations de tous, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage. Merci à M. Ernest Bourgault, président, à Mme Syrenne, aux parents et aux enfants pour le travail accompli durant l'année écoulée.

Bellegarde

Çà et là

Le pique-nique annuel qui eut lieu le 3 juillet fut très bien réussi. L'entrée rapporta environ $1,200. On compta 665 automobiles, 38 équipes de balle molle et 14 équipes de balle dure. La grande roue "Ferris wheel" et le carrousel divertirent les enfants. Le profit net fut de $1,500. Tous les paroissiens se dévouèrent pour faire un succès de ce pique-nique.

Etaient de passage à Bellegarde dernièrement, M. et Mme Dordu, Mme Jules Carbotte et M. Florent Tanguay, de St-Boniface; M. et Mme J. Bourdon, de Norwood; M. et Mme Gérard Bourgeois et leur enfants, de St-Vital; M. et Mme M. Moreau, de Trail, C.-B.

M. Romuald Moison a vendu sa ferme et ira s'établir à St-Boniface dans quelques semaines.

A l'encan qui eut lieu le 11 juillet, un lunch, au profit de l'église, fut servi par les dames de la paroisse.

Regina

Chiffres éloquents

Le bulletin de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina, numéro du 10 juillet, contient des chiffres qui invitent à la méditation. C'est ainsi qu'on apprend qu'en Saskatchewan, sur une population totale de 831,728 (recensement de 1951) il y a 51,930 personnes ou 6.24 pour cent d'origine française, dont 45,445 savent le français et 35,405 le parlent encore. Puisque seulement 68.1 pour cent des personnes d'origine française parlent le français, il faut bien conclure que 31.9 pour cent sont anglicisées. En d'autres mots: en Saskatchewan, un Canadien français sur trois a perdu sa langue.

A Regina, il y avait (en 1951) 2,565 Canadiens d'origine française, dont 1,928 catholiques. Les autres disaient appartenir à l'Eglise-Unie du Canada, l'Eglise Anglicane, Luthérienne, Presbytérienne, Baptiste, Grecque Orthodoxe, etc.

A la paroisse St-Jean-Baptiste, fondée en 1954, le nombre de familles a connu une légère augmentation: de 50 (1954) à 56 (1958) à 62 (1959). Les oeuvres paroissiales actuelles sont: le Bulletin paroissial qui paraît chaque semaine depuis le 10 février 1957 et tira à 220 copies; la Société des Dames de l'Autel; le Conseil Langevin des Chevaliers de Colomb; l'école Mathieu où l'on enseigne le français oral, le samedi, durant l'année scolaire.

Montmartre

Décès de Mme Katie Perras

Le dimanche 3 juillet, Dieu rappelait à Lui, l'âme de Mme Katie Perras (née Ryan) après une longue maladie endurée avec patience et résignation.

La défunte était née à Hemmingford, P.Q., en 1876. En 1903, elle, son mari et trois enfants vinrent s'établir sur une ferme dans l'Ouest.

La dépouille mortelle fut exposée à la demeure de son fils, Edmond, jusqu'au mercredi 6 juillet. Le service funèbre et l'enterrement eurent lieu à 10 h. a.m. Un grand nombre de parents et d'amis étaient venus de partout sympathiser avec la famille et prouver la grande estime dont jouissait la chère disparue.

Le service fut chanté par M. l'abbé J.-A. Foisy, curé. Les porteurs étaient Roland, Hercule, Paul et Philippe Perras, Edwin Hamelin et Louis Caron, tous petits-fils de la défunte.

Parmi les parents et amis venus de loin, l'on remarquait: les Rév. Srs Marguerite Caron, petite-fille de la défunte, et Adèle Pépin, Mmes Agnès Hamelin, Paul Warbeck, Delmas Béliveau et Esther Murphy, Mlles Madeleine Caron, Ida O'Shoughnessy et Kathleen Perras, tous de Regina; M. Rémi Perras, d'Edmonton; M. et Mme Dervey Smith et Mme A. McGillivray, de Saskatoon; M. et Mme Emmanuel Béliveau, de Melfort; Mmes Rose Perras et Emile Dureault et M. Max Laverdière, de Wolseley; M. et Mme François Caron, de St-Victor; M. et Mme Roland Perras, de Cupar; MM. et Mmes Hercule et Marcel Perras, de Moose Jaw; MM. et Mmes Edward et Jacob Young, de Vibank.

La défunte laisse dans le deuil six fils, Eugène, Edmond, Wilfrid, Hector, Alvorèse et Hervé; deux filles, Mmes Agnès Hamelin, de Regina, et Frank Perras (Régina), d'Hemmingford, Qué.; 60 petits-enfants et 31 arrière-petits-enfants.

Son mari, Joseph, la précédait dans la tombe en juin 1918, ainsi que deux filles, Mme J.-A. Caron (Eveline) en mars 1937, Mme Léopold Caron (Gertrude) en mars 1958, et un fils en bas âge.

Les Dames de l'Autel, dont la défunte était membre, vinrent à tour de rôle veiller au corps. La quête fut faite par Mmes Dosithé Coupal et Emile Rainville. Les Chevaliers de Colomb se firent un devoir de venir prier pour le repos de son âme.

Remerciements

La famille Perras désire remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur chère maman, soit en venant prier auprès de la dépouille mortelle, en assistant aux funérailles ou en faisant des offrandes de messe. Remerciement spécial à toutes les dames qui ont bien aidé.

POUR RECOLTER DU BON FOIN

Le foin est la plus importante de toutes nos récoltes. Nous en produisons de 5 à 6 millions de tonnes. C'est aussi l'une des plus difficiles à sauver en bonne condition, selon M. André Auger, directeur du Service de la Grande culture.

Pour faire du bon foin il faut premièrement, faire la coupe avant que la plante ne durcisse trop. Dans le cas de la luzerne, on doit couper lorsque 35 à 40 pour cent des plants sont en fleurs. Dans le cas du trèfle, la coupe doit se faire au moment de la pleine floraison; il en est de même pour le mil.

Pourquoi des coupes aussi hâtives? C'est parce que les plantes, à ce moment, atteignent une haute valeur nutritive sans trop perdre dans le rendement.

En second lieu, pour faire du bon foin il faut qu'il reste le moins longtemps possible exposé aux rayons du soleil et à l'action de la pluie, mais tout de même sa teneur en humidité doit baisser aux environs de 20 pour cent. Tout fourrage engrangé trop humide menace de moisir et même dans certains cas de provoquer une combustion spontanée.

Le pressage du foin sur le champ, méthode qui se généralise très vite, fait souvent perdre beaucoup de valeur aux fourrages. On ne devrait jamais couper plus de foin qu'on en peut engranger dans une journée. Pour presser, on devrait attendre que le foin soit suffisamment sec pour être engrangé; dès qu'il est pressé, on devrait le mettre en grange parce qu'il ne sèche pas en ballots.

L'éducation en Chine

HONG-KONG (CCC) — A l'occasion de la "Journée Internationale de l'Enfance", qui s'est tenue à Pékin le 1er juin, une proclamation, signée du ministère de l'Education et de sept autres organismes, a été lancée. Elle signale que les écoles primaires comptent un nombre sans précédent d'enfants (90 millions), mais que les progrès les plus frappants ont été faits en ce qui concerne les enfants d'âge pré-scolaire.

Le personnel des nurseries et des jardins d'enfants est de plus de six millions: cette masse forme une armée puissante "de travailleurs politiquement rouges et professionnellement compétents". On projette d'accorder à 10,000 individus, ou groupes, des citations d'honneur. Les qualifications requises pour obtenir une citation sont les suivantes: 1) être rouge idéologiquement et avoir de l'enthousiasme pour les enfants; 2) adhérer aux principes de l'éducation socialiste et communiste; 3) faire effort pour augmenter ses connaissances en puériculture; 4) s'unir aux masses et avoir l'esprit communiste de coopération.

Les grands principes de cette éducation sont ainsi définis: "Tous les districts doivent procéder à l'éducation socialiste et communiste des enfants sous des formes variées. Il faut spécialement insister sur les exploits du président Mao dans le combat révolutionnaire. Les événements importants, en Chine et à l'étranger, doivent être utilisés, et des exemples concrets donnés, pour exciter l'amour des enfants envers le Parti, le chef du Parti, la patrie (mentionnée en troisième lieu seulement), le socialisme, les Communes populaires, le peuple, le travail, les sciences. On leur apprend à respecter la propriété publique".

"Les enfants doivent être amenés à comprendre la vie heureuse qu'ils mènent dans les pays socialistes (sic) et le sort amer des enfants des travailleurs dans les pays capitalistes et les pays de colonies ou de semi-colonies, de ces enfants qui traînent leur souffrance et ne vont pas à l'école. On doit leur faire comprendre que ceci est le résultat de l'oppression, de l'exploitation et de l'agression de l'impérialisme et du colonialisme contre les travailleurs. Leur sympathie pour les peuples opprimés et leur ardeur pour le combat patriotique doivent être cultivées. Ils doivent en particulier être amenés à comprendre que l'impérialisme américain est l'ennemi le plus féroce des peuples de la terre et doit être brisé."

Zenon Park

Çà et là

M. Théodule Lalonde est allé conduire M. l'abbé Armand Arès à Saskatoon, où ce dernier prit l'avion pour un voyage de quelques semaines à Montréal et dans les environs.

Le dimanche de la Fête-Dieu, à la messe de 8 h. a.m., 22 petites filles et 18 petits garçons faisaient leur première communion.

Le samedi 11 juin, 235 élèves ont pris part au concours de français.

MM. les abbés Jean-Paul Anctil et Guy Bourgault, du Grand Séminaire de St-Boniface, ont receuilli des abonnements pour **La Liberté et le Patriote.**

M. et Mme Eugène Leblanc, de Domremy, visitaient dernièrement leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Gérard Leblanc, leur famille et des amis.

M. et Mme Léonce Duret, de Victoire, étaient chez Mme Jos. Hudon et M. et Mme Edmond Hudon, en fin de semaine.

M. et Mme André Bussière et leurs fils, Alfred, de Vonda, et Maurice, de Tisdale, ont visité récemment M. et Mme Jos. Bussière et leurs enfants.

M. Donald Wassill, d'Humboldt, était de passage chez ses parents, M. et Mme J. B. Wassill, il y a quelques semaines.

Mme Alice Ethier, de Prince-Albert, est venue rendre visite à sa tante, Mme Adélard L'Abbé.

M. Ernest Mercier, de Vancouver, C.-B., visite sa soeur, Mme Damase Chabot et sa famille.

M. et Mme L.-P. Hudon, Mme Charles Hudon et sa fille, Delphine, et Mme Laurianne Duperreault, de Tisdale, sont allés à Prince-Albert et ont ramené Mlle France Duperreault, de l'Académie de Prince-Albert.

M. et Mme Rosario Carpentier, de Duncan, C.-B., visitaient récemment leurs frères et soeurs, les familles Carpentier, St-Amant et Chamberland.

M. Aurélien Lalonde est de retour chez ses parents, M. et Mme Armand Lalonde, après avoir été employé plusieurs mois à Thompson, Man.

M. et Mme Alphonse April et leur fils, André, sont revenus d'un voyage à Kelowna, C.-B., Edmonton, Alta, et Duck Lake, où ils ont rendu visite à leur fille et soeur, religieuse de la Présentation de Marie.

Le mardi 28 juin, Mme F. Cadorette et son fils, Louis, M. et Mme Charles Hudon et leurs filles, Georgette, Delphine et Brigitte, assistèrent aux fêtes qui marquaient le jubilé d'or de M. et Mme Alex. St-Pierre, à Prince-Albert.

M. et Mme Louis Renaud sont allés passer quelque temps à Port Arthur, Ont., chez leurs fils et bru, M. et Mme Gérald Renaud, à St-Boniface, chez M. et Mme David Fortier, et à Winnipeg, chez M. et Mme Charles Sebastian.

M. Ernest Chabot fut heureux d'accueillir sa fille, la Rév. Sr Marie-de-la-Nativité, de la communauté des Soeurs de Notre-Dame de Chambriac, de Ponteix.

M. Aurel Brisebois, de Lynn Lake, Man., est en congé chez ses parents, M. et Mme Philippe Brisebois.

M. Marcel Hudon et son père, M. Luc Hudon, sont allés conduire Mme M. Hudon à Saskatoon, où elle suivra un cours de six semaines à l'université. Ils ont visité en passant M. et Mme Julien Haudegand, à Vonda.

M. et Mme René Chabot sont partis pour une promenade d'une dizaine de jours à Drayton Valley et Red Deer, Alta, et autres endroits.

M. Fernand Valois est retourné à Lynn Lake, Man., après une semaine de visite chez ses oncles et tantes, MM. et Mmes Louis Chartier et Philippe Brisebois. Il a ramené avec lui son cousin, Claude Chartier, qui passera quelque temps chez ses cousin et cousine, M. et Mme Amédée Demasson.

Mme Yvonne Poulin est de retour chez elle après un séjour prolongé à St-Boniface et St-Jean-Baptiste, Man.

M. et Mme Florent Lalonde sont allés en voyage à Prince-Albert, récemment.

Mme Lilly Williams, de North Sidney, N.-E., est partie après un séjour de deux mois chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Albert Favreau et leur famille.

Le vendredi 1er juillet, la famille M. Kun déménageait à Wakaw. Mme Kun, qui était opératrice au bureau central du téléphone, est remplacée par M. Théodule Lalonde.

Le mardi soir 28 juin, le comité des Dames Auxiliaires s'est rassemblé chez Mme Félix Larmand pour une soirée-surprise en l'honneur de Mme Larmand à l'occasion du départ de la famille Larmand pour Blain Lake, où M. Larmand a un nouvel emploi. Une statue de la Ste-Famille et un chapelet furent offerts à Mme Larmand par le comité dont elle faisait partie.

M. et Mme Roger Hudon et leurs quatre fillettes sont allés à Léoville, en visite chez MM. et Mmes Gédéon et Robert Chailifour et ont assisté au mariage Leblanc-Poulin.

Mlle Aline Marchildon est en vacances chez ses parents, M. et Mme Albert Marchildon. Suzanne a aussi passé quelques jours chez elle. Durant son séjour, on organisa un shower en son honneur avant son mariage qui fut célébré à Saskatoon, le samedi 9 juillet. Se sont rendus à Saskatoon pour assister au mariage: ses parents, M. et Mme Albert Marchildon, sa soeur, Aline, sa cousine, Mlle Diane Rancourt, et M. Richard Archer.

Saint-Front

Va-et-vient

MM. et Mmes André Le Strat et Noël Nivon sont allés à Watrous, Sask., le 1er juillet, rejoindre M. et Mme Maurice Plamondon qui partaient en automobile pour un voyage à Montréal, Québec, St-Raymond et surtout St-Jean, P.Q., pour y visiter leurs filles, Mlles Vivianne Plamondon et Yvette Le Strat, employées à l'aéroport, et assister au mariage de la première avec un aviateur.

M. et Mme Edgar Bouchard et M. l'abbé Aldéric Fréchette, de Maillardville, C.-B., se sont arrêtés chez M. et Mme F.-X. Bouchard avant de poursuivre leur voyage jusqu'à St-Boniface.

Les familles J. Lamouette, Lucien Richard et B. Beaudry ont eu la visite de MM. et Mmes T. Arsenault, de Toronto, Marcel Syrenne, de Midale, Sask., et Mlle Annette Richard, de Winnipeg.

Mlles Emilie et Elise Chatel et Marie Samson, de Winnipeg, ont fait une visite à leurs oncle et père, M. Marcel Samson et sa famille.

M. Henri Bandet, de Prud'homme, accompagné de ses fille et gendre, M. et Mme Chabot, de Lac Pelletier, est venu voir sa fille, Mère Marie-Antoinette, F.D.L.P., qui doit partir pour Montréal, prochainement.

Les familles Wilfrid-H. Fortin et Jean Picton et leur ami, M. Albert Fequet, de Port Alberni, C.-B., sont venus passer quelques jours chez leurs parents qu'ils n'avaient pas vus depuis plusieurs années.

M. et Mme Paul Moisan, M. Léon Bourque et Mme H.-P. Bourque sont allés à Saskatoon, la semaine dernière, pour y visiter M. P.-H. Bourque qui a subi une opération à l'hôpital St-Paul. On est heureux d'apprendre qu'il va bien.

M. Marcel Samson, qui a aussi subi une opération sérieuse à l'hôpital de l'Université de Saskatoon, est revenu chez lui en bonne voie de guérison.

Mlle Diane Plamondon, de l'académie Sion de Saskatoon, et M. Wayne Welte, du collège St-Paul, de North Battleford, sont en vacances chez leurs parents.

M. et Mme T. Boyd, de Prince George, C.-B., sont venus voir leurs parents, M. et Mme Jérémie Dufault.

M. et Mme Adélard Rousson et leurs deux enfants, de Prince-Albert, ont fait une courte visite chez leurs parents, M. et Mme Jules Plamondon.

Une belle réunion familiale avait lieu chez M. et Mme Paul Fortin, le dimanche soir 3 juillet, lorsque les familles W.-H. Fort, de Port Alberni, C.-B., Lucien Dubreuil, de St-Brieux, Rosario Fortin, de Zenon Park, Mme A. Fortin et M. Marcel Fortin passaient la veillée ensemble.

Le jour du pique-nique annuel, M. et Mme Félix Coppens et leur fils, Simon, et ses quatre enfants adoptifs, de Quill Lake, sont venus voir leurs anciens amis de St-Front.

Au cours de la semaine dernière, les familles venues de Port Alberni, ainsi que M. et Mme Paul Fortin, se sont rendus à Bellsite, Man., pour visiter les familles Plamondon, C. Beaudry, Albert Auriat et autres.

M. et Mme Boromée Moisan et M. J. Vaillancourt sont revenus enchantés de leur voyage dans la province de Québec.

MM. Henri Moyen et B. Chamberland sont allés à Regina et ont rapporté des matériaux pour la construction de la ligne téléphonique.

MM. Henri Basset, de Peterson, Sask., Joseph Basset et Germain Hurion, de St-Front, ont fait un voyage de plaisir en allant à la pêche au nord de Prince-Albert.

La paroisse d'Albertville a fêté son cinquantenaire

ALBERTVILLE — Le 26 juin, les paroissiens d'Albertville célébraient le cinquantième anniversaire de la fondation de la paroisse.

Une grand-messe fut chantée à 10 h. a.m. Le sermon fut prononcé par Son Exc. Mgr Laurent Morin. 300 convives ont assisté au banquet. A la table d'honneur, Son Excellence présidait, entouré de MM. les abbés J.-A. Beaulac, curé, M. Leblanc, chancelier, et les pionniers de 1910 accompagnés de leurs dames. Mgr Morin et M. l'abbé J.-A. Beaulac adressèrent la parole. Quelques pionniers et pionnières donnèrent leurs impressions des premiers temps. Grâces à Mme Fournier et ses 20 petits chantres, de Prince-Albert, on a pu avoir une messe parfaitement harmonisée. Radio-Prairie-Nord avait envoyé deux de leurs représentants qui, sur bandes sonores, enregistrèrent les fêtes de la journée.

Merci à tous ceux qui ont aidé à faire de cette fête une page d'histoire dont on se rappellera longtemps. Merci également aux Révérendes Soeurs Grises, aux Révérendes Soeurs de la Présentation et aux Révérendes Soeurs de la Providence qui ont tenu à envoyer des religieuses, enfants de la paroisse, partager les joies de la journée.

Le soir, M. Marcotte présenta des vues animées sur le mouvement coopératif, dont il dit aussi quelques mots très appréciés. M. Donat Audy lut une lettre de félicitations adressée par M. Théodore Préfontaine. Et finalement, M. le Curé dit toute sa joie des fêtes de la journée et donna des conseils pratiques.

Arrivée des religieuses

Le 6 juillet, à 8 h. 30, les Révérendes Soeurs Grises faisaient leur arrivée officielle dans la paroisse. Les religieuses, au nombre de six, prendront charge des écoles primaire et secondaire. M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, chanta la messe et M. l'abbé Claude Allard, recteur du collège Notre-Dame de Prince-Albert, prêcha. Après la messe eurent lieu la bénédiction du St-Sacrement, le chant du "Te Deum", et finalement la rencontre des religieuses et des paroissiens représentés par les marguilliers et les commissaires d'écoles et leurs dames.

Décès

Le jeudi 16 juin eurent lieu les funérailles de M. Albert Chénier, de Garrick, Sask., décédé à l'hôpital de Nipawin, Sask., à la suite d'une crise cardiaque.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Emelda Gignac; trois fils, Léon, Raymond et Adrien; quatre filles, Elise, Yvette, Estelle et Yvonne, tous à la maison; un frère, Dan, de Garrick; sa belle-mère, Mme Marie Gignac; et plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

Les porteurs étaient six beaux-frères du défunt, MM. Rodolphe, Damien et Ubald Gignac, Philippe Boutin, de Marcelin, Charles Dussault et Clifford Brassard. Henri Grassard, neveu du défunt, portait la croix.

Çà et là

Mme Marie Gignac est retournée à St-Boniface après avoir passé quelque temps ici.

Mme Emelda Chénier est déménagée à Albertville, avec sa famille, à l'ancienne place de son frère, M. Ubald Gignac.

MM. et Mmes Jack Ledoux et Robert Samson ont visité M. et Mme Wilfrid Samson, de Léoville, Sask.

Mme Albert Rapin est partie à Chiliwack, C.-B., pour visiter ses parents.

M. et Mme Joseph Roussel eurent le bonheur d'avoir leur fille religieuse parmi eux lors des fêtes du cinquantenaire de la paroisse.

La Rév. Sr Bernadette-de-Lourdes (Angéline Gignac) était aussi avec ses parents à l'occasion de cette fête.

Mlles Laurette, Ginette et Thérèse Painchaud sont revenues chez leurs parents. Elles ont fait leur école normale à Sherbrooke, Qué.

M. et Mme Gilbert Brassard, de Kitimat, C.-B., sont en visite chez leurs parents, M. Calixte Brassard, Mme Rose Lavoie et autres.

M. et Mme Hany Dobel ont eu la visite de leurs neveu et nièce, M. et Mme Beauchêne, de Flin Flon, Man.

M. et Mme Léo Despine, de Le Pas, Man., rendirent visite à leurs oncle et tante, M. et Mme A. Dussault, à MM. Léo et Edmond Gobeil, et plusieurs autres.

M. et Mme Adrien Brassard, accompagnés de M. et Mme Westley Roadhouse, de Zrar, Alta, sont venus visiter leurs parents, Mme Annette Paquette, M. Léande Brassard et autres.

M. et Mme Fernand Beauchêne et leurs enfants, de Léoville, Sask., sont venus passer leurs vacances chez leurs parents, M. et Mme Arthur Beauchêne.

M. et Mme Joseph Beaudoin sont partis faire un voyage dans l'Est du pays et les Etats-Unis.

M. et Mme Eddy Berger, de Central Butte, Sask., ont rendu visite à leurs soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Armand Gobeil et Arthur Pellerin.

M. et Mme Lucien Gobeil, de Saskatoon, ont rendu visite à leur père, M. Edmond Gobeil, et leurs soeurs.

Mme Laura Hebrad et son fils, Elie Paré, de Moniter, Alta, ont visité M. Edmond Gobeil, père de Mme Hebrad, ainsi que ses soeurs. M. Edmond Gobeil, Mmes Blanche Dubé et Irène Gobeil retournèrent avec eux pour quelques jours.

Mme Perrault et son petit-fils, de New Westminster, C.-B., sont venus, par avion, assister à la fête du cinquantenaire de la paroisse. Mme Perrault visita ses fille et gendre, M. et Mme Donat Bolduc, et autres parents.

M. et Mme Bolduc eurent aussi la visite des frères et belles-soeurs de cette dernière, MM. et Mmes Emile Perrault, de Hoey, Sask., et Armand Perrault, de Saskatoon.

Le 3 juillet avait lieu à la salle un shower en l'honneur de Mlle Pauline Carrier, dont le mariage aura lieu prochainement avec M. Denis Paulhus. Le 7 juillet avait lieu un autre shower à la demeure de M. et Mme Ernest Gobeil.

Baptême

Marie-Rose-Rachel, fille d'Edmond Lavoie et de Lucienne Gobeil. Parrain et marraine, Ernest et Denise Lavoie, frère et soeur de l'enfant.

Malades

M. Ludger Piché et Mme Edmond Lavie sont revenus de l'hôpital de Prince-Albert. Mme Blanche Dubé est actuellement hospitalisée.

St-Victor

Baptêmes

Brunce-Donald-Joseph, fils de Thor Waldal et de Florense Zess. Parrain et marraine, William Zess et Mme A. Zess.

Claude-Joseph-Arthur, fils d'Urbain Leduc et de Cécile Lafontaine. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Leduc, grands-parents de l'enfant.

Gilles-Joseph-Henri, fils d'Ernest Bissonnette et de Yolande Faucher. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Bissonnette, grands-parents de l'enfant.

Alain-Paul, fils de Denis Lalonde et de Lorraine Wilvers. Parrain et marraine, M. et Mme J.-D. Lalonde.

Diane-Marie-Aline, fille de Léo O'Reilly et de Doris Durand. Parrain et marraine, Henri O'Reilly et Aline Durand, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme L. Isabelle sont revenus d'un voyage de trois semaines dans l'Est. Ils ont visité leur fils, le R. P. J.-P. Isabelle, O.M.I., d'Ottawa, ainsi que M. et Mme Laurent Isabelle et leur fils, Paul.

M. et Mme J.-D. Lalonde ont passé quelques jours à Regina. Mme C. Tessier et ses enfants sont revenus avec eux.

MM. et Mmes M. Vaudrin et D. Bissonnette sont partis en vacances aux Etats-Unis.

M. et Mme H. Boutin ont eu la visite de Mlle Thérèse Guay, de St-Boniface, Man.

M. et Mme L. Collin et leurs fils se sont rendus à Regina et à Moose Jaw pour affaires, dernièrement.

M. et Mme B. Daku et leur fils, de Cadillac, ont passé une fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme L. Collin.

M. et Mme Denis Lalonde et leurs enfants ont visité M. et Mme Wilvers, de Bellegarde. Mme Lalonde demeura chez ses parents pendant que M. Lalonde se rendit à Banff, Alta, pour suivre un cours d'agent d'assurances.

M. et Mme Roger Legault et leur fils sont actuellement en visite à Radville, chez des parents et amis.

M. et Mme S. Ducharme et le R. F. Ducharme, de Coderre, étaient de passage chez les familles Roland et Conrad Ducharme.

M. et Mme Jos. Verville, de Le Pas, Man., visitent MM. et Mmes L. Isabelle et J.-D. Lalonde et Mme L. Préfontaine.



Les armoiries de Son Exc. Mgr W. E. Power, évêque d'Antigonish, qui sera sacré à Montréal le 20 juillet, forment un emblème à la fois personnel, social et pastoral. La croix de Saint-André (saint André est le patron des Ecossais) symbolise la cathédrale du diocèse d'Antigonish, qui est placée sous le patronage d'un saint écossais, saint Ninien. L'étoile souligne que le diocèse du nouvel évêque se trouve dans une province maritime. Elle représente aussi Marie, Etoile de la mer, qui est le guide de ceux qui mettent leur confiance en elle. Les lignes horizontales sont empruntées aux armoiries de la famille Power, qui est une des plus anciennes familles d'Irlande et qui a donné plusieurs évêques à l'Eglise. Le monogramme de Marie indique que Son Exc. Mgr Power est né à Montréal (Ville-Marie); qu'il a étudié treize ans chez les Sulpiciens, au Collège de Montréal et au Grand Séminaire et qu'il est un ancien vice-chancelier du diocèse de Montréal, dont la cathédrale est placée sous le vocable de Marie-Reine-du-monde. La rose symbolise les années de sacerdoce et de ministère paroissial du nouvel évêque. La croix et l'épi de blé rappellent que Mgr Power s'est occupé pendant longtemps des mouvements d'apostolat laïc, des mouvements spécialisés d'Action catholique, et plus particulièrement de la J.O.C. La devise "In caritate potestas" (La puissance réside dans la charité) qu'a choisie le nouvel évêque, s'inspire de l'enseignement de saint Paul, qui rendait hommage "à Celui dont la puissance agissant en nous est capable de faire bien au-delà, infiniment au-delà de tout ce que nous pouvons demander ou concevoir" (Eph. 3, 20), car cette puissance agissant en nous, c'est la charité. (Photo CCC)

Prince-Albert

Çà et là

M. Odilon Bergeron et sa soeur, Mme Camille Authier, d'Holyoke, Mass., ont quitté Prince-Albert après un voyage de trois semaines au cours desquelles ils visitèrent la mission de Green Lake, Sask., où réside la filleule de M. Bergeron, la Rév. Sr Odilon-de-Jésus, de la Présentation de Marie; le couvent et l'école Indienne de Duck Lake; la Villa Maria de Prince-Albert, où ils rencontrèrent la Rév. Sr Jeanne-de-la-Croix et la Rév. Sr Rita; et l'Académie de la Présentation de Marie, où se trouve la Rév. Sr Henricia, qu'ils avaient connue à Holyoke, avant de venir dans l'Ouest canadien. Ils reprenaient le chemin du retour, lundi dernier, pour se rendre à St-Hilaire, où un des frères de Mme Authier les rencontra pour visiter ensemble Montréal, St-Hyacinthe et Sherbrooke. Ils accordèrent quelques heures de leur voyage à M. et Mme A.-L. Pagé. Cette dernière est la tante des Rév. Srs Beauregard, de la Présentation de Marie, de Holyoke.

Les visiteurs se déclarèrent enchantés de la bienveillante hospitalité dont ils furent l'objet et promirent de revenir bientôt.

Du 1er au 4 juillet, 3,084 automobiles de marque canadienne, transportèrent 11,702 visiteurs, tandis que 63 automobiles amenaient 207 passagers américains. La température étant idéale, on remarquait sur les terrains de golf, vendredi, 336 joueurs; le samedi, 342; et dimanche, 221.

M. Albert Cartier, d'Elsinore, Californie, est venu visiter son frère, Odias, de White Star, sa soeur, Mme Délia Clément, de Prince-Albert, ainsi que les familles H. LaHaye, A. Pagé et autres anciens amis.

St-Brieux

Une omission a été faite dans la chronique de St-Brieux, il y a deux semaines. M. Léo Voz, choriste, a également reçu un missel de St-Joseph, don des Chevaliers de Colomb, même s'il n'était pas à la grand-messe, le dimanche 19 juin. Léo travaille depuis quelque temps chez M. Paul Kernaleguen.

M. et Mme Jean Kerbrat et leurs enfants sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Yves Abily.

M. et Mme Jérémie Aubin ont rendu visite, dernièrement, à leur nièce, Mme Edmond Bourgeois et ses fils, Armand et Harold, de Ridgedale. Ils ont également visiter deux filles de Mme Bourgeois, Mmes Ford et Elgin Kennedy et leurs familles, de Leacross. Ils les ont trouvés tous bien portant.

MM. et Mmes Lucien Levasseur et Wilfrid Dubé et leurs enfants se sont rendus au parc national de Waskesiu, pour la fin de semaine du 1er juillet.

Mme Alexis Gallays et ses enfants, Marcel, Jeannine et Gilbert, sont partis en visite chez leur frère et oncle, M. le Dr Maurice Demay et sa famille, de North Battleford, et chez leur soeur et tante, Mme Louis Mandin et sa famille, de St-Paul, Alta. Durant leur visite, ils assisteront au Congrès Eucharistique qui aura lieu à St-Paul.

Les religieuses sont parties à Prud'homme pour leur retraite annuelle.

Les "Babe Ruth", jeunes joueurs de balle dure, entre autres: David Baran, Ted et Franklin Gaillard, Marcel et Léo Gallays, Albert et Alain Lavoie, Allan Folden, Kenny Ferguson, Leonard et Donald Mohninger, se sont rendus au tournoi à Yellow Creek, le dimanche 3 juillet, où ils gagnèrent le premier prix de $20.00. Ils ont joué trois parties contre les Juniors de Melfort, de Rhona Lake et de Yellow Creek.

Mlle Florence Fau, fille de M. et Mme Lucien Fau, a été hospitalisée à Melfort pour quelques jours, à la suite d'un accident survenu sur la ferme.

Mlle Monique Rocher qui était hospitalisée à Melfort à la suite d'un accident de la route, survenu le 27 mai, est maintenant à l'hôpital de l'Université de Saskatoon. Elle souffre de fracture à la tête.

Naissances

Le 23 juin, un fils à M. et Mme Antoine Bédard.

Le 28 juin, une fille à M. et Mme Steve Sabo.

Wolseley

Va-et-vient

M. l'abbé Léon Savoie assista au congrès de Radio-Gravelbourg, tenu à Gravelbourg le 26 juin.

M. et Mme Grant Beckett et leur famille, de Moosomin, sont déménagés à Wolseley pour quelques mois.

M. et Mme Emile Touchette et leur famille passèrent la fin de semaine chez des parents, à Grayson.

En fin de semaine, M. et Mme Phil. Gauvin et leurs enfants, de Regina, étaient les hôtes de M. et Mme Emile Tourigny.

M. et Mme Pete Semenuik assistèrent aux funérailles de leur nièce, Mme Michael Shnregelsky (Connie Romanow), à Regina, le samedi 2 juillet.

M. l'abbé Savoie passe la semaine au jamboree des scouts, à Prince-Albert, à titre de chapelain diocésain.

M. et Mme Edwin Pitre et leur famille, de Balgonie, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Alphonse Pitre.

Etaient en visite récemment chez M. et Mme Gérard Mailhot, M. et Mme Jos. Baril et leur famille, de Sion, et Mme Pierre Bourgeois, d'Innisfail, Alta.

M. et Mme Clarence Davis (Blanche Coueslan) et leur jeune fils, de Prioria, Illinois, visitaient les familles Léon et Henri Coueslan, pour se rendre ensuite chez M. et Mme H. Brière (Léa Coueslan), à Calgary, Alta. Mmes Léon et Henri Coueslan les accompagnèrent à Calgary.

M. et Mme Emile Tourigny et leur famille passèrent quelques jours à Feriand, chez la famille Avila Chabot.

Quelques parents et amis assistèrent aux funérailles de Mme Kate Perra, à Montmartre, le mercredi 6 juillet.

Prud'homme

Reconnaissance

C'est avec des sentiment de vive reconnaissance que les paroissiens de Prud'homme et des paroisses voisines, sous la direction de leur curé, se réunirent pour offrir leurs remerciements à la Rév. Mère Ste-Rita, ainsi qu'aux cinq maîtresses qui quittent la paroisse cette année.

Depuis les neuf dernières années la Rév. Mère Ste-Rita dirige, de ses soins vigilants, la communauté de Prud'homme. Nul ne doute, pour l'avoir vue à l'oeuvre, de son sincère intérêt pour les oeuvres paroissiales, de son dévouement sans bornes pour l'éducation de la jeunesse, de sa sollicitude pour l'avancement spirituel de tous. Ces oeuvres, auxquelles Mère Ste-Rita a voué sa vie, elle les a accomplies à Prud'homme, souvent au prix de grands dérangements et de patience admirable. Elle eut toujours le véritable esprit du fondateur des Filles de la Providence, le vénérable Jean-Marie Robert de la Mennais.

Les cinq maîtresses qui partent se sont dévouées dans cette localité depuis une, deux ou trois années. Ce sont Mme L. Loiselle, deux ans; Mlle Catherine Dupont, deux ans; Mlle Aline Happ, un an; Mère Thérèse-Françoise, trois ans; et la Rév. Sr Marie-Michel, deux ans. Elles ont su se servir ingénument de leurs talents et de leur précieuse expérience pour donner aux enfants le meilleur d'elles-mêmes.

C'est le voeu le plus sincère de tous que la Providence se charge d'ajouter ce qui manque à ce geste de remerciement et de répandre sur les partantes ses bénédictions de choix afin qu'elles puissent continuer "à se dévouer pour faire le bien".

Butte St-Pierre

Çà et là

Le dimanche 5 juin, pendant la messe, sept petits enfants de la paroisse eurent le bonheur de recevoir Jésus pour la première fois. Ils étaient accompagnés de leur maîtresse, Mlle Agathe Blais, oblate.

La semaine du 27 juin au 1er juillet avait lieu une retraite paroissiale prêchée par le R. P. Kuhcartz, O.M.I.

Le pique-nique paroissial a eu lieu le dimanche 10 juillet.

Baptême

Albert-Henri, fils de M. et Mme Emile L'Heureux. Parrain et marraine, M. et Mme Walter Haughien, oncle et tante de l'enfant.

Saskatoon

Va-et-vient

M. et Mme Albert Gauthier, accompagnés de M. et Mme Saül Chicoine, de Prince-Albert, visitaient M. et Mme Lucien Bénard, à Maillardville; MM. et Mmes Oscar Loiselle, Alphonse Laviolette, Joseph Perrault, à Vancouver; et M. et Mme Louis Boivin et autres amis, à New Westminster.

M. et Mme Roger Préfontaine, de Kenora, Ont., visitaient M. et Mme Henri Marcotte et leur famille et Mlle Lucille Marcotte.

M. et Mme Gaston Detillieux visitaient leurs parents, M. et Mme April, à Zenon Park.

M. et Mme Alfred Champagne et leur famille visitent leurs parents, M. et Mme E. Gauthier, à La Broquerie, et M. Champagne et autres parents et amis, à St-Boniface.

M. Jean-Marie Grandbois, d'Ottawa, qui travaille pour le "Pay Research Bureau", était de passage à Saskatoon et rendit visite à M. et Mme Robert M. Connelly. MM. Grandbois et Connelly allèrent visiter l'école indienne de Duck Lake.

Mlle Angéline Georget visitait ses parents, M. et Mme Joseph Georget, à Domremy.

Mlle Mona du Chalard partait par avion pour Montréal, Paris, Lucerne et Londres. Elle visitera ses deux soeurs et leurs familles, M. et Mme C. Marx, de Paris, et M. et Mme R. Dupret, au Riviera. Elle rejoindra sa mère, Mme S. du Chalard, qui partait pour Paris il y a trois mois.

Les paroissiens des Saints-Martyrs-Canadiens offrent leurs félicitations et voeux de bonne chance aux nouveaux mariés, MM. et Mmes Edwin Altrogge, S.-J. Detillieux et Gilbert Desrosiers.

M. et Mme Marcel Préfontaine et leur famille passent leurs vacances à Lac Waskesiu.

MM. et Mmes Jérôme Béchard et Victor Gervais, de Sedley, étaient de passage à Saskatoon durant la semaine du Pion-Era.

M. Le Benoît, de Californie, a visité des parents à Saskatoon, entre autres, M. et Mme Léonard Benoit.

M. le Dr et Mme Gaston Syrenne visitaient les parents de M. le docteur, à St-Front.

Congrès des coopérateurs

Vingt-et-une personnes de Saskatoon partirent le 6 juillet pour se rendre au congrès des coopérateurs de langue française, tenu au Nouveau-Brunswick et à l'Ile-du-Prince Edouard, du 10 au 15 juillet.

La première journée ils assistèrent à la bénédiction de la flotte, au quai de Caraquet, et à la procession navale. Ils eurent la chance de voyager par bateau pour se rendre à Lamèque. Ils visitèrent la coopérative de pêcherie, les bureaux du journal "Evangéline" et autres endroits d'intérêt.

Le pilote qui les conduisait était M. Raymond Marcotte, secrétaire-gérant du Conseil de la Coopération en Saskatchewan. Le groupe se composait de MM. Ernest Marcotte, Roger Dupuis, F. Scharf, M. et Mme Théo. Préfontaine, de Saskatoon, M. Abel Toupin, de Regina, M. et Mme Clotaire Denis, père, et M. et Mme Clotaire Denis, fils, de St-Denis, MM. et Mmes J.-E. Labrecque et Léon Pelletier, de Rosetown, M. Léon Marchildon, de Zenon Park, M. et Mme Edouard Lafrenière et M. François Normand, de Prud'homme, et M. et Mme Arthur Doucet, de Domremy. M. Doucet est vice-président du Conseil National de la C.C.C. Bon voyage à tous!

Mariages

Altrogge-Masson

Le mariage de Mlle Florence-Annette-Marie Masson, fille de M. et Mme Gédéon Masson, de Saskatoon, avec M. Edwin-H. Altrogge, fils de M. et Mme Joseph Altrogge, de Saskatoon, a eu lieu dans l'église des Saints-Martyrs-Canadiens. M. l'abbé Alphonse Ludwig officia. Les nouveaux mariés résideront à St-Bénédict.

Detillieux-Frie

M. S.-J. Detillieux, fils de M. et Mme Edgar Detillieux, de Vonda, épousa Mlle Kathleen-Marie Frie, fille de Mme Mina Frie, de Cudworth, en l'église St-Michel, de Cudworth. M. l'abbé J. Edward officia.

La mariée avait son frère pour témoin. Elle portait une longue robe de dentelle et tulle sur satin. Son voile était retenu par une couronne de perles et séquins. Son bouquet se composait de roses rouges et d'oeillets blancs.

Les filles d'honneur, Mlles Anita Denis et Linda Will, portaient des robes bleues identiques et des bouquets d'oeilles bleus. La petite Karen Hessdoifer était bouquetière. Les garçons d'honneur étaient MM. Jim Frie et Julien Lalonde, et MM. Arthur Frie et Julien Haudegand agissaient comme huissiers.

Après un court voyage, les nouveaux époux résideront à Saskatoon.

Desrosiers-Broste

En la cathédrale St-Paul, de Saskatoon, Mlle Lois B. Broste épousa M. Gilbert-H. Desrosiers, fils de M. et Mme J.-H. Desrosiers, d'Otterburne, Man. M. l'abbé J. Mahoney officia. Mlle P. O'Hara toucha l'orgue, et M. Marcel Préfontaine était soliste.

La mariée entra au bras de son père, revêtue d'une longue robe en satin blanc recouvert de nylon et dentelle. Son voile court était retenu par une couronne de dentelle et séquins.

Après un voyage de noces aux Etats-Unis et au Manitoba, les nouveaux époux éliront domicile à Saskatoon.

Lisieux

Va-et-vient

M. l'abbé L. Roy, eccl., était de passage au presbytère, dernièrement.

M. Donat Verville et ses enfants, Denise et Robert, de Montréal, sont en vacances chez leurs soeur et beau-frère, oncle et tante, M. et Mme Emile Fafard.

M. et Mme Marcel Fafard visitaient leurs parents, M. et Mme Emile Fafard, et leurs frères, Norman et Raymond Fafard, ainsi que M. et Mme Grégoire Faucher.

Mme Jules Tessier dut subir une intervention chirurgicale à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

M. et Mme Paul Sabourin, ainsi que Vivianne, Laurent et Joseph, allèrent chercher Lorraine au Couvent de St-Norbert, Man., et visiter leur fille et soeur, la Rév. Sr Lucille Sabourin, au Noviciat des Soeurs Grises.

M. et Mme Henri Bouvier, accompagnés de leurs fils, Félix et Jean-Marie, ont visité des parents à St-François et à d'autres endroits du Manitoba.

M. Jules Tessier conduisait à Regina, les Rév. Srs T. Legal et C. Champagne qui partaient pour Montréal et St-Boniface, respectivement. Il en profita pour visiter son épouse, patiente à l'hôpital de Regina.

M. et Mme Renaud Préfontaine, de Portage-la-Prairie, ainsi que Mlle Madeleine Préfontaine, du Couvent de St-Norbert, étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme E. Préfontaine.

M. et Mme Jos. Verville, de Le Pas, Man., ont visité les familles Gustave Tessier et Emilien, Omer et Philippe Préfontaine, dernièrement.

Les personnes suivantes jouissent présentement d'heureuses vacances: M. l'abbé L. Poulin, à Montréal, Sherbrooke et St-Georges de-Beauce, et les Rév. Srs M. Schmidh et Trudeau S.G.M., à St-Boniface.

Chronique de CFRG

Retour d'une émission sympathique

A partir du samedi 9 juillet nous avons eu le plaisir d'entendre de nouveau, sur nos ondes, une émission tant goûtée de nos auditeurs. Il s'agit de "La Fête au village", programme commandité par l'Assurance-vie Desjardins. Cette émission est diffusée, en directe, tous les samedis, de 10 h. à 10 h. 30 a.m., et le jeudi, en différé, de 9 h. à 9 h. 30 a.m.

Voilà certes une bonne nouvelle qui réjouira nos auditeurs, car si l'on tient compte des commentaires de l'année dernière, ce programme était fort prisé.

Lac Pelletier

Veillée-surprise

Une veillée-surprise fut organisée, dimanche soir, en l'honneur de M. Robert Alary et de Mlle Joan Bauman dont le mariage aura lieu bientôt. Une foule de parents et amis était présente.

Il y eut un programme de chants et musique et on offrit ensuite de jolis cadeaux aux futurs mariés qui surent remercier bien gentiment. La soirée se termina par un délicieux goûter.

Va-et-vient

M. et Mme Gérard Chabot, accompagnés de M. et Mme Lucien Laverdière, sont allés se promener à St-Brieux, Prud'homme et St-Front, où ils ont visité leur parenté.

M. et Mme Marcel Peru sont allés aux noces de leur cousine, à Claire, Sask., récemment.

M. et Mme Philippe Monette et leur famille, de St-Boniface, en route pour la Colombie-Britannique, étaient de passage chez Mme Joseph Monette, en fin de semaine.

M. et Mme Lucien Laverdière ont eu la visite de M. et Mme Wally Tait, de Regina, récemment.

M. et Mme Georges Chatry et leur fils, Jean-Claude, de St-Albert, sont en promenade chez M. et Mme LeMaullec.

MM. Denis Pellerin, Raymond, André et Denis Perron et Mlles Marguerite, Marie-Anne et Lucille Perron sont de retour dans la paroisse après avoir terminé leur année scolaire.

Le pique-nique annuel des enfants de l'école Newville a eu lieu à Lac Pelletier, le 30 juin. Après avoir terminé leur année avec succès, les enfants se sont bien amusés. On offrit à Mlle Perron un joli cadeau comme marque de reconnaissance pour son dévouement au cours de l'année.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Jos. Monette, hospitalisée à Gravelbourg.

Dumas

Çà et là

M. et Mme André Bauche et leurs enfants, de Redvers, assistaient à la réunion de famille chez M. et Mme A. Boulet, le dimanche 3 juillet.

M. Lucien Boulet reconduisit sa soeur, Thérèse, et Mlles DeLorme, à Winnipeg. Il ramena Mme Rodolphe Lalonde, de Windsor, Ont., chez ses parents, M. et Mme Alphonse Lamontagne.

Mme A. Boulet et sa fille, Mme George Simpson (Louise), de Toronto, rendirent visite à Mlle Fernande Blaise, de Wawota.

Mlles Aimée Moreau, de Bellegarde, et Claudette Depape, de Redvers, enseignent le catéchisme à un groupe d'enfants.

Malades

Mme A. Lamontagne, ainsi que M. Ernest Jacques, sont de retour chez eux après un séjour à l'hôpital de Wawota. M. Albert Jacques dut y passer quelque temps, et Alain Jacques y subit une opération.

Jackfish

M. et Mme Georges Morisson et leurs trois enfants, de Grande Prairie, Alta, étaient en visite chez M. et Mme Fernand L'Heureux.

M. et Mme Laurier Blanchette et leurs enfants, de North Battleford, étaient en visite chez M. Armand Blanchette.

M. et Mme Hervé Blanchette se sont rendus à Turttleford, le 1er juillet.

Le R. P. A. Hurtz, O.M.I., de Battleford, est venu dire la messe le dimanche 3 juillet.

M. et Mme Alban Deschamps et trois de leurs fillettes, de Conquest, ont visité leurs parents.

M. et Mme René Bru et leur famille, ainsi que MM. Lionel Arcand et Joseph L'Heureux, sont allés au stampede, à Meadow Lake.

M. et Mme E. Sande et leurs deux fils, d'Edmonton, Alta, sont en vacances chez M. Eugène Cadrain et autres parents.

M. et Mme G.-H. LaClare, de North Battleford, étaient en visite chez M. Joseph Bru, récemment.



Les "cousins" écrivent ...

Chère cousine Josette,

Grand merci pour les deux dollars. Depuis le concours, papa a fait encore d'autres projets pour mes vacances. Je garderai mon argent pour lorsque j'irai au "Calgary Stampede".

Mes compagnes vous souhaitent bonnes vacances et ont déjà hâte à vos concours l'an prochain.

Avec reconnaissance,
Louise NORMANDEAU,
Winnipeg, Man.

• • •

Chère cousine Josette,

Je ne puis vous témoigner ma surprise lorsque j'ai vu mon nom dans le journal. Je ne croyais jamais remporter ce prix. J'étais émerveillée du mandat de poste de quatre dollars, aussi je vais essayer de le mettre en bon usage.

J'ai trouvé les saintes images très gentilles. Je les préserverai et je réciterai la prière pour les missions fréquemment.

Nous vous souhaitons tous de bonnes vacances, et nous continuerons à nous intéresser à votre petit coin.

Sincères remerciements,
Lilianne DENIS,
St-Denis, Sask.

• • •

Chère cousine Josette,

Je vous remercie beaucoup pour l'argent que vous m'avez envoyé. J'étais très contente de savoir que j'avais gagné. Je ne sais pas trop encore ce que j'achèterai avec ma piastre.

Demain, nous commençons nos vacances. J'ai hâte. Je vous souhaite de bonnes vacances et merci encore. Je prie le bon Jésus de vous bénir.

Aurevoir, ta petite cousine,
Louise LEBLANC,
Prud'homme, Sask.

Mes projets de vacances

Au dernier concours nous avons choisi et publié les compositions gagnantes. Nous désirons accorder l'honneur de voir leur nom dans le journal au plus grand nombre de concurrents possibles. C'est pour cela que nous publions des extraits de quelques-unes des compositions. Les semaines suivantes d'autres jeunes auront le plaisir de se lire.

Mes projets de vacances

Ah! Le concours de français est terminé et les vacances arriveront bientôt. Quels rêves je fais ces jours ci. Quels plaisirs j'aurai durant mes vacances.

J'irai à la plage passer deux semaine. Nous nous organiserons en groupe pour aller en bicyclette et aussi en pique-nique dans les forêts avoisinantes.

Mais, il ne faut pas avoir seulement du plaisir pendant les vacances, il faut travailler. J'aiderai à maman dans la maison et je prendrai soin de ma petite soeur. J'ai pris la résolution d'assister à la messe une fois par semaine et de prier matin et soir.

Michèle COTE,
grade VI,
Ecole St-Pierre Centre.

Premièrement, je vais prendre la résolution d'aller à la messe une fois par semaine. Je vais faire un gros sacrifice chaque jour. Les samedis, mes amies et moi irons en excursion en bicyclette. Nous nous organiserons des parties de balle. Je pense beaucoup pouvoir aller au Camp Notre-Dame cette année, au mois d'août. J'y étais allée il y a deux ans et j'en avais beaucoup joui.

Fleurette COUTURE,
grade VI,
Ecole St-Pierre Centre.

• • •

Je ferai une collection de coquilles. Je m'achèterai un livre pour les mettre dedans. Avant de les mettre dans mon beau livre, je les laverai et les polirai. Ensuite je les examinerai pour voir les différentes couleurs et formes. Ensuite je les placerai dans mon livre.

Patricia LITTLE,
Ecole Marion.

• • •

Je veux être utile à la maison pendant les vacances. Alors chaque semaine je devrai couper le gazon et aider à sarcler le jardin.

Raymond VINET,
Ecole St-Pierre Centre.

• • •

Durant les deux premières semaines du mois de juillet, je prendrai des cours de natation à la Piscine Notre-Dame. Là, je prendrai les cours des juniors, puisque l'année dernière, j'ai terminé celui des débutants. Je sais déjà plonger, mais j'apprendrai à ne pas m'apeurer à la vue de hauts plongeoirs. J'apprendrai à gagner en vitesse et à améliorer ma façon de nager.

Hélène McCARTHY,
grade VI,
138, rue Berry, St-Boniface.

• • •

J'aiderai à la maison et je ferai le jardin. J'irai me promener quelques jours en ville. Plus tard je ramasserai les légumes pour mettre en conserve. Ensuite j'irai passer une semaine à la plage avec la famille. A mesure que les vacances avanceront j'aiderai de plus en plus.

Diane LAGACE,
La Salle, Man.

• • •

Un de mes projets cet été sera de jouer au golf. Ce jeu agréable sera intéressant puisque mon oncle me procura un ensemble de crosses de golf. Le terrain de golf à Falcon Lake est d'une largeur incomparable. Ma cousine, qui est une habile golfeuse, me démontrera les tours pour porter la balle. Je crois qu'après avoir fait cela deux semaines je serai aussi habile que ma cousine et mon oncle.

Claire PAINCHAUD,
St-Boniface.

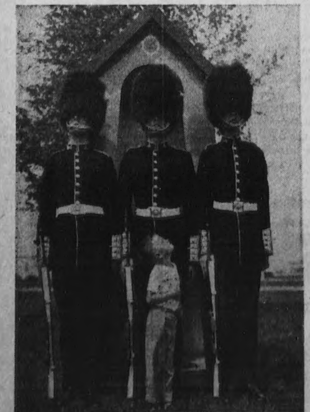
• • •

Cette année mes amis et moi avons décidé d'organiser un club qui se nomera "Ici le sourire est de rigueur".

Linda LUSSIER,
St-Boniface.

Combien y a-t-il de pouces dans un pied?

Le garçonnet: Aucun, mademoiselle, c'est un orteil qu'on a.



Ces trois militaires du 2e Bataillon du Canadian Guards se tiennent aussi immobiles que des statues, même lorsque le petit Mitchell Duff décide de venir les examiner de près. Ce sont, de gauche à droite, les soldats Mac Hamilton, Don Smith et Austin Oickle, qui se sont exercés au camp de Petawawa en vue de monter la garde cet été en face de la résidence du gouverneur général à Ottawa. (Photo de la Défense nationale)

QUESTIONNAIRE

1—Qu'appelle-t-on le "parvis" d'une église?

2—Quel est le plus grand oiseau?

3—Quel nom donne-t-on à la bicyclette à deux places?

4—L'or pur contient combien de "Karats"?

5—Buffalo Bill tient ce nom parce qu'il était habile à tuer des buffles (buffalos). Est-ce vrai ou faux?

6—Quelle est la moyenne de pesanteur chez les enfants nouveau-nés? a) garçon; b) fille.

7—Comment appelez-vous la maison: a) d'un Esquimau; b) d'un Arabe; c) d'un Indien.

Réponses

1—Place devant la grande porte d'une église.
2—L'autruche.
3—Tandem.
4—24 Karats.
5—B. Bill n'a jamais tué un buffle de sa vie; il tua des "bisons".
6—a) 7½ livres; b) 7 livres.
7—a) iglou; b) gourbi; c) tente indienne.

LES OISEAUX, VOS AMIS

Durant les vacances, au cours de vos excursions, de vos randonnées, dans la plaine ou la forêt, observez les oiseaux, leur forme, leur couleur, leur domaine, leur gazouillement. C'est là un jeu très intéressant et en même temps instructif. Ne manquez surtout pas de prendre en note vos observations. Les oiseaux sont de fines créatures du bon Dieu. Leur chant vous enchantera et en les écoutant vous vous sentirez plus près de leur Créateur. C'est quelque chose qui plait beaucoup à Dieu que de Le contempler dans sa créature, dans la nature qui est un effet de sa bonté.

Je vous donne ici la description de quelques oiseaux, les plus familiers. Continuez à passer de belles vacances.

Amicalement,
Cousine JOSETTE.

• • •

La Grive — longueur: 8" à 10½". Facile à reconnaitre à cause de son dos gris foncé et de son poitrail roux. Le bec est jaune claire. Chant: clair comme un sifflet, long mais se décomposant en petits bouts de deux ou trois notes. On la trouve facilement sur les pelouses après la pluie, où elle fait la chasse aux vers. Habitat: tout le Canada. La femelle est d'un coloris plus pâle.

Le Chardonneret — longueur: 5". C'est le seul petit oiseau jaune qui ait des ailes noires au Canada. La femelle est de couleur olive. Chant: un peut comme un serin. Habitat: dans les bosquets où sa façon de voler le distingue. Il ne vole pas en ligne droite mais de haut en bas, comme s'il suivait une série de côtes à grande vitesse.

L'Hirondelle — longueur: 6" à 7½". A le dos bleu noir, le poitrail brun pâle et la queue en ciseaux. Chant: un doux "couitte, couitte". Habitat: les bâtisses de ferme.

La Mésange à tête brune — longueur: 5" à 5½". Remarquable à son capuchon et sa gorge foncés. Chant: "tchique, shhr, dé — dé. Elle est très rapide, active et se tient souvent la tête en bas alors qu'elle cherche des insectes sous une branche. Habitat: dans les sapins, dans les régions montagneuses.

Le Gobe-mouche jaune — longueur: 5" à 6". A le ventre jaune. Chant: un discret "pi-oui" et quelques fois "clic". Il fait son nid sur le sol. Il émigre en automne. Habitat: dans les sapins et sous les forêts denses.

Le Roitelet des maisons — longueur: 4½" à 5½". On le distingue par son habitude de redresser sa queue au-dessus de sa tête. Couleur générale: brun. Chant: son liquide qui monte saccadé et doux pour retomber soudainement. Habitat: les broussailles. Ses mouvements sont violents et il est très actif.

Le Merle à épaulette rouge — longueur: 7" à 10". Reconnaissable au rouge brillant sur l'aile. Il se tient sur le bord des rivières et dans les marais. La femelle est très différente, étant d'un brun cendré avec poitrine pâle striée. Chant: "tchek, tr-r-r-r con-la-ri, tr-r-r-r". Habitat: tout le Canada.

JEUX

Un jet d'eau dans le vide

Equippement requis:

1 petite bouteille avec bouchon
1 tuyau de paille ou 1 brin d'herbe creux
1 bocal ou 1 verre assez haut
1 assiette
du papier buvard

Mettez de l'eau aux trois-quarts dans une petite bouteille. Prenez délicatement le bouchon et introduisez-y un tuyau de paille ou un brin d'herbe creux. Bouchez hermétiquement la bouteille. Faites arriver la paille presque au fond, faites chauffer quelques instants l'intérieur d'un bocal ou d'un verre assez haut puis coiffez-en votre bouteille. Pour empêcher l'air d'entrer, ayez soin de poser votre bouteille sur plusieurs feuilles de papier buvard trempées d'eau et placées dans une assiette. Pour être sûr que l'air de l'extérieur ne peut plus passer entre l'assiette et les bords du bocal, appuyez fortement avec la main le fond de votre bocal renversé sur le papier buvard. Le vide partiel produit par la contraction de l'air qui se refroidit va maintenant suffire à produire le jet d'eau. Si vous avez pris soin de boucher hermétiquement votre flacon et d'empêcher toute rentrée d'air, ce jet d'eau sera assez fort et atteindra le fond du bocal renversé où il se brisera en mille petites gouttelettes.

Note: Extrait de la Science en s'amusant, publié par le Centre Familial, 3425, rue St-Denis, Montréal 18.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

3 - Terrible aventure

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 8









1. L'Eglise naissante est en paix. Pierre visite les Saints (ainsi appelle-t-on les premiers chrétiens) de ville en ville. Le voici arrivant à Lydda, gros bourg du nord de la Judée, situé à 15 kilomètres de la mer. Il descend l'une de ces rues en escalier qu'enjambent les arcades des maisons.

2. Dans ce décor, sorte de bazar où les gens viennent vendre, acheter, parler, se grouper sous les arcades, et où l'on a tendu des toiles pour prolonger l'ombre, Pierre est sans doute amené par un des frères. Dans un coin d'ombre, on vient d'apporter sur un brancard, un pauvre homme appelé Enée, paralysé depuis huit ans. Peut-être est-il en ce lieu fréquenté pour demander l'aumône?

3. Pierre s'approche de l'infirme, véritable cadavre vivant, rigide sous la couverture qui dérobe ses membres atrophiés, et, simplement, l'apôtre commande: "Enée, Jésus-Christ te guérit, lève-toi et fais toi-même ton lit!" Le malade écoute ces paroles avec stupeur, et soudain il sent chaleur et souplesse revenir dans ses membres.

4. Il se dresse, il s'assoit sur le matelas qui garnit son brancart, il va descendre sur la terre dont ses pieds ont perdu le contact depuis si longtemps! La foule est enthousiasmée et devant ce prodige, les habitants de Lydda et de Saron (la ville voisine) se convertissent au Seigneur.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Le football canadien a-t-il perdu un de ses joueurs les plus spectaculaires en la personne de Normie Kwong? Des nouvelles en provenance d'Edmonton nous apprenaient, au cours de la dernière fin de semaine, que Kwong n'avait pas l'intention de porter l'uniforme des Eskimos cette saison, et qu'après avoir refusé les conditions que l'équipe lui offrait, il a préféré se retirer du jeu. Nous espérons que sa décision n'est pas finale et qu'on le verra à l'oeuvre dans l'uniforme des Lions de Vancouver. Kwong, on le sait, a débuté à Calgary et il a aidé cette équipe à gagner la coupe Grey. Les raisons de son départ de cette ville pour Edmonton ne nous ont jamais été expliquées clairement. On a dit que Kwong était difficile, qu'il exigeait beaucoup de ses employeurs. Mais il leur donnait beaucoup en retour et il savait que la gloire sportive ne dure qu'un temps et qu'il faut prendre ce qui passe, quand on en a encore le talent. L'an dernier, Kwong a failli ne pas jouer au football, et c'eut été fort triste pour les Eskimos qui ont obtenu un rendement maximum de ce joueur agressif.

On sait que Kwong avait été mis à l'amende et que le montant de cette amende atteignit $2,300 avant qu'il n'acceptât de signer son contrat! Parions qu'il n'en a pas versé un seul sou et que cette somme n'a même pas été enlevée de son contrat. Kwong désire jouer à Vancouver. Il arrive au terme de sa carrière avec cette équipe et il aimerait connaitre encore une ou deux saisons dans sa ville d'adoption. Souhaitons que la direction des Eskimos comprenne bien ce problème et qu'elle offre son contrat aux Lions, à un prix raisonnable. Autrement, Kwong aurait raison de dire qu'on l'empêche de gagner honnêtement sa vie, dans une ville de son choix. C'est cet aspect des contrats entre athlètes et propriétaires que nous aimons le moins dans le sport organisé, et même si cela est essentiel, il s'en dégage une odeur qui blesse l'odorat de ceux qui sont habitués d'entendre parler de liberté d'action.

Bonne saison!

Il est encore trop tôt pour juger de la force des équipes de football qui se disputeront le championnat de la Ligue de l'Ouest. Actuellement on fait une publicité monstre au moindre joueur qui a porté l'uniforme d'un club des Etats-Unis. C'est de bonne guerre, car les figures nouvelles attirent toujours l'intérêt, surtout dans le monde des sports où tout passe si rapidement. Mais les instructeurs avisés savent bien que la force de leur club reposera cette année encore sur le nombre de bons joueurs canadiens dont ils peuvent disposer. Et Winnipeg semble encore capable d'envoyer sur le terrain de football un peloton solide de joueurs du pays. Nous sommes de ceux qui croyons que même si on permettait d'engager tous les Américains qu'on veut, ou qu'on peut, que les joueurs canadiens, après une saison ou deux, redeviendraient des plus importants. Il y a des règles fondamentales dans notre jeu qui se maitrisent difficilement et si les joueurs américains ont maitrisé le jeu de passes, nos joueurs connaissent quelques petits trucs pour courir avec le ballon, qui peuvent être des plus importants au cours d'une joute.

On se demande toujours si Winnipeg remportera encore un championnat. C'est normal, même si le club est assuré de garder la sympathie de ses partisans en gagnant un nombre raisonnable de joutes. Les enthousiastes du football semblent se décourager plus rapidement que tous les autres après un échec, mais ils ont une capacité pour récupérer rapidement leur enthousiasme qui nous étonne toujours. Après avoir blâmé le club pendant vingt-quatre heures, on est prêt à retourner le voir, convaincu qu'il peut gagner et qu'il n'a connu qu'une série de malchances. Le hockey, qui exerce pourtant une fascination spéciale sur nos gens ne jouit pas de cet avantage. Les partisans d'un club perdant connaissent peut-être trop bien le jeu pour se leurrer et pour croire qu'ils encouragent des champions quand ils voient des citrons à l'oeuvre. Chose certaine, d'ici l'ouverture de la saison, l'enthousiasme sera chauffé à blanc, mais parions que certaines vedettes du camp d'entrainement manqueront à l'appel quand le premier coup de sifflet sera donné. La gloriole passe si vite!

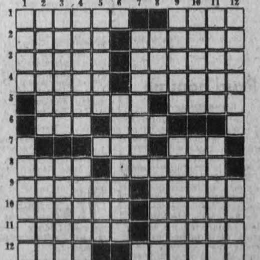
Politique et baseball!

La politique de M. Fidel Castro privera-t-elle La Havane de son club de baseball? Voilà une question qui semble vouloir être à l'ordre du jour depuis que ces messieurs de la politique échangent des gros mots. L'an dernier, durant la révolte de Fidel, on avait dû suspendre une joute de baseball pour donner aux joueurs un maximum de protection contre des partisans trop enthousiastes qui apportaient leur fusil aux joutes des Sugar Kings! Un arbitre se sent fort mal à l'aise quand il sait qu'il a un .12 dans le dos! Surtout s'il doit rendre une décision serrée au marbre! Mais une fois M. Castro au pouvoir, les choses reprirent leur cours normal et le club de La Havane poursuivit son petit bonhomme de chemin dans la puissante ligue Internationale. Nous ignorons si les partisans armés sont retournés aux joutes de baseball, mais, chose certaine, il y a de très fortes pressions qui s'exercent présentement pour que l'équipe déménage des pénates dans une ville des Etats-Unis. Ce serait peut-être le temps pour Winnipeg de demander son admission dans ce circuit. Il n'en coûte pas plus cher de partir de Montréal pour La Havane, que de Winnipeg pour Montréal!

Il est fort malheureux que des divergences internationales nuisent aux bonnes relations sportives, mais cela nous semble à peu près inévitable. Les hommes sont ce qu'ils sont: ils portent avec eux un bagage de préjugés et il n'y a rien comme l'énervement d'une joute sportive pour faire ressortir la petite bête. Tant que les spectateurs n'ont que des récipients en carton pour bombarder les joueurs, cela est acceptable, mais quand ils se présentent armés de fusils, cela devient un peu gênant pour ceux qui ont pour devoir d'interpréter honnêtement les règlements. Car le partisan n'est jamais honnête. Il veut la victoire coûte que coûte et dès l'instant où une décision de l'arbitre ne lui plait pas, il fait explosion. Les bons arbitres étant rares, il serait peut-être bon d'attendre que la situation soit plus calme à Cuba pour y jouer au baseball.

Nos Mots Croisés

— No 260 —



HORIZONTALEMENT

1—Lumière. — Pitance.
2—Moquerie. — Machiner.
3—Enlevant. — Secondant.
4—Enduite de cire. — Très pure.
5—Genre d'insectes hémiptères. — Etoile de cinéma.
6—Lettre grecque. — Joyeux.
7—Sans inégalités. — Echec au roi.
8—Fit un songe. — Hardie.
9—Abstraire. — Propre.
10—Dépérit. — Choisir.
11—Rassemblas. — Mot injurieux employé quelquefois en français (plur).
12—Unité de mesure (plur). — Bâton noueux.

VERTICALEMENT

1—Sorte de grappin de suspension. — Pariera très fort.
2—Contestation en justice. — Intenter.
3—Plante européenne. — Le navire lui-même.
4—Mettra des rênes à. — Bonnes ou mauvaises qualités des choses.
5—Sucer à la mamelle. — Roi d'Israël.
6—Inconnus, obscurs.
7—Resserrais dans un petit espace.
8—Vallée envahie par la mer. — Adhéra à.
9—Espèce de petite rave. — Changeras.
10—Homme qui aime une femme. — Outil de cordonnier (plur).
11—Essaya. — Extrémité d'une maitresse branche.
12—Grande voie de communication. — Anneau de cordage.

SOLUTION DU PROBLEME No 259

■ Horizontalement: 1. Case — Damai; 2. Cadet — Edens; 3. Marine — Ronge; 4. Avers — Douter; 5. Lise — Bouc; 6. Sas — Parties; 7. Réforme — Tas; 8. Ardé — Mule; 9. Alerie — Aider; 10. Pitié — Craint; 11. Terne — Aimât; 12. Suées — Sais.

■ Verticalement: 1. Mals — Rapts; 2. Caviar — Lieu; 3. Caresse — Etre; 4. Adire — Farine; 5. Sens — Portées; 6. Eté — Barde; 7. Dorme — Cas; 8. Déronie — Aria; 9. Adouci — Miami; 10. Ment — Etudias; 11. Ange — Salent; 12. Isère — Sert.

Ce qu'il faut faire et ne pas faire en forêt

Les adultes doivent savoir et les enfants, apprendre que:

Il est défendu de mettre le feu aux arbres debout en forêt ou à moins d'un mille de la forêt.

Toute personne doit prendre les mesures nécessaires pour empêcher un feu de s'étendre de son terrain aux terrains avoisinants.

Il est défendu de faire brûler des débris ligneux en forêt ou à moins d'un mille de la forêt, sans avoir obtenu un permis au préalable.

Quiconque fait du feu en forêt ou à moins d'un demi-mille de la forêt, pour se chauffer ou faire cuire des aliments, doit nettoyer l'endroit dans un rayon de 4 pieds et éteindre le feu avant de partir.

Il est défendu de circuler en forêt, sans avoir obtenu un permis au préalable.

Tout permis de circulation est révoqué durant les périodes de fermeture de la forêt.

Il est défendu de fumer en circulant ou en travaillant en forêt ou de jeter les matières enflammées sur le parterre de la forêt.

Toute bâtisse située en forêt ou à moins d'un mille de la forêt doit être pourvue de pare-étincelle approuvés.

Le propriétaire de toute bâtisse située en forêt ou à moins d'un mille de la forêt doit faire disparaître tous les débris de la forêt dans un rayon de 50 pieds autour de cette bâtisse.

Les garde-feu peuvent requérir les services de tout homme âgé d'au moins 18 ans et d'au plus 55 ans, pour aider à combattre un feu de forêt.

Il est défendu d'enlever ou d'endommager toute affiche ou enseigne d'une organisation de protection des forêts.

Toute violation des dispositions ci-dessus rend le délinquant passible d'amende ou d'emprisonnement.

Quiconque est trouvé coupable d'une infraction ou est convaincu d'avoir causé un feu de forêt est privé du droit de pénétrer ou de demeurer en forêt et aucun permis de circulation ne peut lui être accordé durant la même année. Toute contravention à cette prohibition rend le délinquant passible, pour une première infraction, d'une amende d'au moins $50 et d'au plus $100 ou d'un emprisonnement d'au moins 1 mois et d'au plus 2 mois et, pour toute infraction subséquente, d'une amende d'au moins $100 et d'au plus $200 ou d'un emprisonnement d'au moins 2 mois et d'au plus 3 mois.

Le meilleur conseil de beauté: SE LAVER

Rendue à un certain âge une beauté bien connue s'est aperçue que son teint se ternissait. Elle se rendit affolée chez un dermatologiste célèbre et lui demanda comment elle pouvait remédier à son triste état. Le spécialiste lui répondit: Madame, je n'ai qu'un conseil à vous donner pour guérir votre peau. Lavez-vous.

Se laver et se laver encore, voilà la meilleure recette pour un beau teint. Trouvez la marque de savon qui convient à votre peau. Les peaux grasses demandent un savon à base de citron. Les peaux sèches ou sensibles un savon doux à base de lanoline ou de crème. Les peaux malades (acné, comédons.) un savon médicamenté (prescrit par le médecin). Personne ne peut dire la cause exacte de l'acné, mais il est certain qu'un bon nettoyage à l'eau et au savon ne peut nuire. Si vos pores de peaux ont tendance à s'élargir, si vous avez des comédons, passez votre figure à la vapeur, ensuite lavez au savon et rincez à l'eau très froide. Ne pincez pas les comédons, si vous le faites, vous vous en repentirez. Si une machine se brise, l'ingénieur n'enlève pas tout ce qui ne fonctionne pas, au contraire, il regarde d'où vient le trouble et le répare. Avec la peau, c'est la même chose neuf sur dix. Une bonne diète, de l'exercice, du sommeil, attaquez les points noirs, de cette façon et vous ne prendrez pas de temps à vous en débarrasser. Pour l'acné il vaut mieux consulter votre médecin.

Le petit bricoleur

C'est une histoire vraie, arrivée à un nommé Alfred Smith, de Londres, qui voulut un jour changer le papier qui tapissait les murs de sa cuisine. Pour cela, il lui fallait avant tout détacher l'ancien papier. Il tira un peu fort, arracha du plâtre, et une véritable réaction en chaine se produisit: le plâtre arraché fit un trou dans le mur, puis la cheminée s'abattit dans le jardin entrainant dans sa chute une partie du toit qui vint heurter la porte et la brisa net. Sous le choc, tout un pan du mur s'écroula et Alfred eut tout juste le temps de se réfugier au jardin, car la cuisine entière s'effondra . . . Comme quoi le bricolage est bien utile, mais les ouvriers qualifiés encore plus.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'AMOUR S'EN VA

par CLAUDE JAUNIÈRE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 16

Elle vit une ombre passer sur son visage et elle chuchota en se haussant pour l'embrasser:

— Qu'y a-t-il?

Il lui rendait ses baisers avec une sorte de gravité, mais ne répondait pas. Elle répéta sa question et il dit enfin:

— J'ai voulu prolonger l'illusion et tu m'as aidé autant que tu l'as pu. A quoi bon nous leurrer davantage! Nous ne sommes plus heureux.

— Jean-Claude!

— Laisse-moi parler. J'aurais tant voulu ne pas me rendre à l'évidence. Nous avons . . . ou plutôt j'ai construit sur notre amour une vie factice. Je voulais la croire possible. Je sais bien maintenant que j'avais tort. Notre bonheur glisse vers les petites difficultés, les petits soucis. Bientôt, ils l'empoisonneront, et c'est pourquoi j'ai voulu que tu portes, comme un symbole, ces lettres de nos noms que rien ne peut désunir. Non, ne parle pas encore. Tu as été très courageuse, très indulgente aussi, mais je t'oblige à mener une existence qui ne te convient pas. Je me demande parfois s'il n'aurait pas été préférable, pour notre amour, que cet accident . . .

Elle s'accrocha à lui.

— Jean-Claude Tu n'as pas le droit . . .

Il sourit faiblement.

— Oh je suis très content de m'en être tiré, mais nous sommes en train de nous enliser dans une médiocrité qui ne nous convient ni à l'un ni à l'autre. Tu t'ennuies, je le sais et je le vois. L'hiver, la solitude de la campagne, cette maison dans laquelle tu sembles toujours être de passage, tu vas les détester, tu les détestes déjà. Dans peu de temps, c'est moi que . . .

— Je te défends . . .

Il la sentait vibrante et indignée.

— Chérie! J'aime que tu protestes. Ce qui n'est pas tout à fait vrai, pour la minute présente, le deviendra dans l'avenir si . . .

— Je t'aime, Jean-Claude, et qu'importe . . .

— Il importe beaucoup, car il y a parfois entre nous des silences lourds de reproches. Pour une fois que je suis sage, laisse-moi aller jusqu'au bout. Les réalités sont là. Je t'oblige à vivre d'une manière qui est contraire à ta nature, à tes goûts, à tes habitudes. J'avais cru mieux protéger notre amour en le gardant caché. Tu me semblais plus mienne si tout te venait de moi. C'est faux. La solution est facile, mais j'ai de la peine à m'y résoudre. Tu feras ce que tu voudras, je ne te retiendrai pas plus longtemps prisonnière.

Elle hésitait à comprendre et il précisa avec une pauvre ironie:

— Toutes ces journées trop longues, elles passeraient tellement plus vite pour toi, avenue Klébec. N'est-ce pas?

— Tu consentirais?

— Je me rends compte de ce que ma formule avait d'enfantin. J'en étais resté à une conception périmée de la femme au foyer: ma mère. Je n'ai pas su me préparer cet avenir. Toi-même as été formée d'une autre manière. Adaptons-nous et essayons au moins de sauver notre amour.

Elle ne voulut pas voir la légère amertume derrière le consentement et elle s'écria, joyeuse:

— Notre amour n'est pas menacé, parce que je recommencerai à travailler. Tout deviendra simple au contraire. J'hésitais à te parler de cette solution, qui n'abrégera en rien les moments que nous passons ensemble. Papa va être si content!

— Il concevra un peu plus de dédain pour moi.

— Père t'aime beaucoup.

— Non, Francine. J'ai deux immenses torts à ses yeux: je lui ai pris sa fille et, ce faisant, je ne lui ai pas fait l'existence choyée, dont tous les parents rêvent pour leurs enfants.

— Mais notre bonheur, il le voit.

— Il en guette les défaillances. Aujourd'hui, c'en est une.

— Tu lui en veux!

— En aucune manière. C'est à moi que j'en veux de ne pas savoir faire la réalité aussi belle que le rêve.

— C'est faux. Mon bonheur avec toi est sans nuage.

Il se pencha pour scruter son visage et voir si derrière ce sourire tendre ne se dissimulait aucune déception. Elle avait l'air rayonnant et il soupira, cachant une détresse qu'il ne pouvait surmonter:

— Je t'aime tant!

CHAPITRE XI

En dépit des prévisions optimistes de Francine, le fait pour elle d'avoir repris sa situation aux Editions Publicitaires amena dans la vie du ménage un certain nombre de perturbations. Au début, la jeune femme décida de partir en même temps que son mari. La vieille voiture les cahotait jusqu'à la gare. Ils s'arrangeaient pour se retrouver le soir, au même train, et rentraient ensemble à la maison.

Bientôt les nécessités du travail de chacun compliquèrent les rendez-vous. Il fallait se hâter pour ne pas faire attendre celui qui était prêt le premier. Enervement, mauvaise humeur, furent parfois, en dépit de la meilleure volonté, la conséquence de cette organisation.

Bientôt il s'avéra qu'il était absurde de s'imposer une perte de temps, alors que la voiture de Francine, en parfait état, était restée au garage depuis son mariage. Malgré sa répugnance, Jean-Claude dut accepter que la jeune femme en reprît possession et qu'ensemble ils fissent, en quelques dizaines de minutes, le trajet qui les séparait de Paris. Il eut plus de peine à admettre que, l'ayant déposée avenue Kléber, il continuât avec l'auto jusqu'à Puteaux. Le soir, il venait la reprendre au bureau, mais, bien souvent, il devait l'attendre, quand un client s'attardait au-delà des heures réglementaires ou qu'un dessinateur, ayant promis une maquette, la livrait en retard.

Ils repartaient dans la nuit, arrivaient dans une maison où la gardienne avait fait l'essentiel, mais où il restait encore le repas à préparer. La soirée était écourtée, car il fallait partir tôt le matin. Sauf pour les fins de semaine, la douce intimité de naguère, les tendres heures avaient fui. Le charme de la vieille maison devenait un poids et Jean-Claude savait les pensées que Francine ne formulait pas: "Pourquoi ne pas habiter Paris, tout au moins durant l'hiver? L'appartement de la rue Tournon est assez vaste pour nous accueillir."

A deux ou trois reprises ils y étaient restés, à l'improviste, parce qu'il était vraiment trop tard pour rentrer aux Chênes. Les circonstances gagnaient du terrain sur leur propre volonté, la facilité aussi. Il était tellement commode de trouver le dîner préparé par la cuisinière de François Domène, de ne pas avoir à se coucher si tard, à se lever si tôt.

Comme Jean-Claude n'avait pas trop protesté au début, ils restèrent davantage. Moins d'un mois plus tard, Francine, considérant le problème comme résolu, déclara:

— Nous irons aux Chênes du samedi au lundi. Nous économiserons du chauffage, de l'essence, le salaire de la femme de ménage.

C'était l'engrenage dans lequel ils devaient fatalement s'engager.

D'abord très discret, François Domène partageait de plus en plus leur intimité: les repas pris en commun d'abord, les sorties qu'il leur offrait, tout heureux de faire plaisir à Francine et qui humiliaient son gendre.

Peu à peu, le père et la fille avaient retrouvé leurs habitudes et des conversations, auxquelles Jean-Claude était à peu près étranger.

Francine était heureuse et ne voyait rien, ne sentait rien de ce qui se passait dans l'esprit de son mari. Il gagnait tout juste de quoi entretenir les Chênes et lui-même, mais ne pouvait apporter aucune contribution aux dépenses de la rue de Tournon. Son beau-père qui aimait à se montrer fastueux ne lui réclamait rien, mais il avait la sensation d'être à sa charge.

Il ne parlait jamais de ses propres occupations, ne citait aucun de ces menus faits qui jalonnent une journée de travail. Il ne s'intéressait pas davantage à ce qui se passait aux Editions Publicitaires, si bien qu'il y avait entre eux des coupures nettes, profondes, dont Francine ne se rendait pas compte, dont elle ne souffrait pas, mais qui, chez Jean-Claude, étaient extrêmement pénibles.

Parce qu'elle était tranquillisée, qu'elle n'avait plus à craindre pour sa vie, son mari n'occupait plus, dans ses pensées, la première place. Non qu'elle parût l'aimer moins, mais François Domène qui se souvenait des propos de sa fille: "J'ai besoin d'admirer pour aimer", se demandait parfois si l'employé banal qu'était devenu l'ancien pilote, continuerait à la subjuger bien longtemps.

La première fois qu'elle dut accepter une invitation de clients importants, de passage à Paris, elle expliqua à Jean-Claude, muet, les raisons pour lesquelles elle était obligée d'assister avec son père à ce dîner. Il ne parut pas attacher d'importance à cette absence; seulement, quand elle rentra, après la soirée au théâtre, Jean-Claude n'était pas là. Un mot laconique indiquait qu'il était allé passer la nuit aux Chênes.

Il ne faisait pas de reproches, mais il accueillait, avec une ironie qui se faisait de plus en plus cinglante, l'annonce qu'elle devait assister à une réunion d'affaires, à un comité. Quand elle dut partir quelques jours à Marseille pour étudier auprès d'une importante société tout un budget de publicité, sans lui laisser expliquer les raisons qui rendaient ce voyage indispensable, il sortit de la pièce en claquant la porte.

Elle s'en alla sans l'avoir revu et leur brouille dura presque une semaine. Il refusait de rester rue de Tournon, quand elle n'y était pas elle-même, marquant ainsi qu'il s'y sentait étranger.

Francine ne se rendait pas compte qu'un fossé se creusait entre son mari et elle. Elle se montrait tendre, mais avec une nuance de protection et d'indulgence qu'il supportait de plus en plus difficilement.

François Domène voyait le ménage de sa fille courir à une crise, mais il en rejetait l'entière responsabilité sur son gendre.

Il semble que, dans tous les conflits, le drame pourrait être évité si, aux premières difficultés, l'attention alertée de chacun remettait les choses au point; mais il y a dans tous les êtres une sorte de goût sombre du tragique, une incapacité à rester lucide, une faculté de considérer seulement son point de vue, un refus à rechercher des apaisements. On court, on se rue vers la catastrophe, et quand elle a éclaté, quand elle est irrémédiable, quand les malentendus successifs ont empêché tout arrangement à base d'estime, de tendresse et d'intelligence, on est effrayé du chemin parcouru si vite, sur lequel on ne peut plus reculer.

Quand, un soir, Jean-Claude annonça, sur un ton négligent, qu'il venait de donner au commandant Lobineau sa démission, Francine le regarda, interdite, tandis que François Domène avait un sourire ironique qui n'échappa ni à l'un ni à l'autre.

— Pourquoi? demanda-t-elle enfin.

— Parce que j'en ai assez. Je ne m'adapterai pas. La preuve est faite.

— Quelles sont tes intentions?

— Retourner aux Chênes.

— Qu'y feras-tu?

— J'attendrai autre chose.

— Tu penses qu'on viendra te chercher?

— Vous pourriez mettre une annonce, suggéra François Domène, cela ne vous a pas si mal réussi.

(à suivre)

ÇA VOUS REGARDE...

Voici un articulet pour promouvoir la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha. En 1943, Pie XII a officiellement déclaré héroïques les vertus de cette petite Indienne. La cause de béatification ne peut compter sur aucune aide officielle. Pauvre elle! Kateri ne fait pas partie des "Fondateurs de l'Eglise canadienne" parce qu'elle n'a été que "fondue". Comme vous et moi d'ailleurs!

* * *

Bien sûr, ça vous regarde!

— Qu'est-ce qui me regarde?

— Une cause de plus en plus populaire, dans le bon sens du mot, celle de la vénérable Kateri Tekakwitha.

Vous vivez dans le Nouveau Monde. Elle y a vécu.

Vous êtes laïque. Elle aussi.

Vous êtes gai, parfois. Elle l'était également.

Vous êtes las, de temps à autre. Elle le fut de même.

Vous avez été malade. Kateri l'a été presque continuellement.

Vous n'êtes pas martyr, du moins, pas comme on l'entend ordinairement. Elle, non plus.

Vous ne jouissez pas de visions et d'apparitions, sauf, peut-être, quand se déroule devant vous un roman télépolicier. De son côté, Kateri n'a jamais été considérée comme une mystique.

Vous n'êtes pas savant? Elle ne pouvait même pas écrire son nom.

Vous êtes très cultivé? En Italie il y a quelques années, le Dr Remo Orseri dans son beau livre **Ed ogni giorno rinasce il sole** (Et chaque jour reparait le soleil) écrit pour les intellectuels, rappelait que le Lys des Agniers peut enseigner aux plus grands esprits de notre temps la leçon si compliquée et si simple de l'amour véritable.

Vous avez besoin d'aide, de protection? En 1744, l'on regardait universellement Kateri comme la protectrice de la Nouvelle France, qui comprenait alors le Canada et une bonne partie de la vallée du Mississipi et de ce qui s'appelle aujourd'hui la Nouvelle Angleterre. Vous aimeriez qu'elle vous protège? Vous n'avez qu'à le lui demander.

A son tour, pour hâter sa béatification, elle a besoin, je ne dis pas de votre protection, mais de votre sympathie et de votre appui. Elle n'est pas religieuse, ni évêque, ni prêtre. Elle n'a même pas fondé les "Richelieu", pas davantage la "Saint-Vincent-de-Paul". Sa béatification, ça regarde d'abord les laïques.

Quant à vos demandes de faveurs de toutes sortes, faites-les parvenir chez **Kateri, à Caughnawaga, P.Q.** Je les déposerai sur une de ses reliques. Les premiers 2,000 à écrire recevront, sur demande, un exemplaire gratuit de la brochure "Kateri".

Henri BECHARD, S.J.,
vice-postulateur de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha.

Caughnawaga, P.Q.



Pour un repas en plein air

Potée marine
(10 portions)

- 10 tranches de bacon
- 3 c. à table de beurre
- 1 tasse d'oignon tranché finement
- 1 tasse de céleri tranché finement
- 2 boites (20 onces chacune) de tomates
- 1 boite (6 onces) de purée de tomate concentrée
- ½ gousse d'ail émincée
- 1 c. à thé de sel de céleri
- 2 c. à thé de sucre
- ¼ de c. à thé de toute-épice moulue
- ½ c. à thé de sauce Tabasco
- 1 c. à table de sauce Worcesterchire
- 1 citron tranché mince
- 1 boite (4½ onces) de crevettes
- 1 boite (6 onces) de crabe
- 1 boite (5 onces) de homard
- ¼ de tasse de beurre
- ½ tasse de sherry (facultatif)

Couper le bacon et le faire frire jusqu'à ce que croustillant dans une grande casserole épaisse. Ajouter les 3 c. à table de beurre, l'oignon et le céleri. Cuire jusqu'à ce que les légumes soient tendres mais non brunis. Incorporer les tomates, la purée de tomate, l'ail, le sel de céleri, le sucre, la toute-épice, les sauces Tabasco et Worcestershire et le citron. Laisser mijoter, non couvert, 40 minutes. Egoutter, rincer et nettoyer les crevettes. Egoutter et déchiqueter le crabe et le homard. Ajouter ces fruits de mer au mélange précédent; laisser mijoter 15 minutes. Au moment de servir, incorporer le ¼ de tasse de beurre et le sherry. Servir sur du riz fraîchement cuit ou des nouilles.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

On finit toujours par regretter sa négligence

par le Dr Adrien Plouffe

On demandait, un jour, à François Coppée une définition du bonheur. Et il trouva celle-ci: "Le bonheur, c'est d'en donner." J'ajouterais à cette belle et généreuse définition: et de s'en donner à soi-même, en pratiquant les règles de l'hygiène et de la médecine préventive. De cette façon, tout en mettant l'égoïsme de côté, on penserait à soi-même d'une manière intelligente, car en travaillant à prévenir la maladie dans une foule de cas, **on serait de meilleure humeur et donc plus heureux!**

L'art de vivre repose sur l'art de penser, malheureusement on vit tellement à la hâte, de nos jours, qu'on n'a plus le temps de penser. Et on ne pense pas à tout ce qu'on pourrait et devrait faire pour éviter la maladie.

Prenez Baptiste Sanschagrin, par exemple, c'est un négligent de la plus belle eau. Il ne se sent pas bien. Il s'aperçoit qu'il file un mauvais coton. Sa femme, ses enfants et le gros bon sens lui conseillent d'aller se faire examiner par le médecin qui demeure à deux pas de chez lui. Vous croyez qu'il va se rendre chez cet excellent praticien de campagne? Non, éternel abonné à la négligence, il remet la corvée au lendemain. De quoi souffre-t-il? Il n'en sait rien. Il pourrait le savoir s'il donnait au médecin la chance de l'examiner, mais au lieu d'esquisser ce geste, il va s'acheter un tonique et des comprimés chez le pharmacien. Il se sent toujours fatigué, il digère mal et il passe ses nuits à ne pas dormir et à **méditer sur son malheureux sort.**

Quelle maladie a-t-il? Il l'ignore absolument. Il n'en sait rien, moi non plus, mais je suis certain que sa maladie va s'aggraver.

Voilà que les choses se gâtent, car Baptiste se met à tousser. Il va aller consulter le médecin. Non, il va acheter un sirop quelconque pour son rhume. La famille insiste pour qu'il consulte le médecin. "Voyons, lui dit sa femme, il est à deux pas d'ici et tu sais que c'est un très bon médecin!" Mais ce cher Baptiste attend un an! Enfin, il s'est décidé.

Alors le pauvre Baptiste Sanschagrin apprend, à sa grande surprise, qu'il est affecté de tuberculose pulmonaire. Il n'en croit rien: "Ce vieux médecin radote, il ne connait rien!" Il va consulter un médecin en ville. Même diagnostic clinique et radiologique. Il s'agit bien d'une tuberculose pulmonaire au second degré. C'est exactement ce que le médecin voisin de chez lui —l'homme qui ne connaissait rien — lui avait dit.

Baptiste est malheureux, mais à qui la faute? S'il avait écouté son entourage, il se serait donné du bonheur à lui-même et aux siens, **en évitant l'aggravation de la tuberculose.**

Il va revenir à la santé, du moins c'est probable, mais sait-on jamais? En attendant il est forcé de partir pour le sanatorium et **pour de longs mois.**

Le brave médecin de campagne aurait pu lui éviter "ça", mais Baptiste aurait dû le consulter au début, alors que la tuberculose pulmonaire guérit dans tous les cas et en quelques mois. Vous connaissez la morale de cette histoire qui ne devrait plus arriver de nos jours. Ne ressemblez pas à Baptiste qui aujourd'hui regrette sa négligence. Il va peut-être avoir deux ans pour la regretter.

Ce sport-là vous convient-il?

Quels sont les sports qui conviennent à la femme? Tous les sports qui n'exigent pas un effort violent et qui favorisent la souplesse et la légèreté du corps. Parmi ceux-ci, les meilleurs sont:

La natation: c'est le sport le plus complet. Il assure le travail de tous les muscles et de toutes les articulations, il augmente la capacité respiratoire.

Le ballon à la volée: tout spécialement indiqué pour acquérir une grande souplesse du corps.

Le tennis: convient plus encore à la femme qu'à l'homme. Donne de la légèreté et de la souplesse.

Le golf: force la femme à une marche qui n'est pas fatigante.

Il y a des sports qui ne conviennent pas à la femme. Les buts du sport chez la femme doivent être les suivants:

— Combattre l'inertie et les habitudes sédentaires.

— Modeler la matière du corps en vue d'une perfection organique de plus en plus grande.

— Augmenter la souplesse et la grâce du corps féminin, sans le masculiniser.

En principe, tous les sports conviennent à la femme, à la condition qu'il ne s'agisse pas de compétitions et d'efforts excessifs. Mais certains d'entre eux sont à écarter comme étant trop violents.

— Le saut en hauteur ou en longueur, dans un but de compétition, qui est à écarter en raison de la délicatesse des organes internes.

— L'équitation trop poussée: Elle risque d'arquer les jambes, surtout chez les toutes jeunes filles.

De plus en plus la mode est au sport, et les femmes, tout comme les hommes, y ont pris goût. On doit d'ailleurs reconnaître à leur honneur qu'elles ne se montrent pas inférieures à leurs camarades masculins. Mais combien d'entre elles pratiquent n'importe quel sport, sans jugement, sans se demander s'il convient ou non à leur tempérament, uniquement parce que c'est celui qu'elles préfèrent. Pour faire du sport, il est nécessaire de prendre d'abord l'avis de son médecin.



Sous le signe des vacances, la garde-robe estivale de la Canadienne se distingue par la simplicité de sa coupe et la légèreté de ses tissus. Ici, mère et fille portent des robes semblables, sans manches et amples de jupe, qui favorisent le hâle et assurent un confort de tous les instants. Leur entretien se résume à bien peu, puisqu'elles ont été confectionnées, à l'aide d'un patron Simplicity, dans une batiste 100% "Terylene" lavable, sans repassage. Le tissu, par Bruck Mills, est en vente dans de nombreux magasins.



Q. — Les membres de la Congrégation des Dames de Ste-Anne de notre paroisse désirent envoyer de l'argent pour les réfugiés d'Europe. Nous désirons le faire parvenir au centre catholique le plus proche. Pourriez-vous nous renseigner, s'il vous plait?
LECTRICE.

R. — On a organisé, dans chaque diocèse du pays, un comité spécial pour l'aide aux réfugiés. Vous n'avez qu'à envoyer votre chèque à votre comité diocésain à l'évêché.

* * *

Q. — J'aime bien votre courrier, mais j'écris très mal le français, car je n'ai jamais eu l'occasion de l'apprendre dans mon jeune âge et je suis Irlandais. Voici les renseignements que j'aimerais avoir. J'ai trouvé sous un vieux plancher deux billets de banque de $20 en date du 2 janvier 1937, portant l'effigie du roi George VI. Ils sont un peu sails, mais ces billets sont presque neufs. J'ai aussi en ma possession une pièce de 25c portant la même effigie. Cet argent a-t-il plus de valeur que celui qui circule actuellement? J'aimerais tant savoir.

Un timbre-poste "Dollard des Ormeaux" portant la date 1660 serait-il d'intérêt pour les collectionneurs? Ou est-ce une erreur qu'on a fait dans la date et devrait-on y lire 1960? Je vous serais très reconnaissant de me renseigner au plus tôt. Si je dois payer pour ses informations, veuillez m'en avertir, car je n'ai pas vu dans le journal le tarif imposé pour les réponses au courrier. Merci, chère Louise.
IRLANDAIS.

R. — Permettez-moi, cher monsieur, de vous féliciter de la façon dont vous vous exprimez en français. Si, comme vous le dites, vous n'avez pas appris à écrire correctement notre langue, vous devez la bien parler. Aussi, je tiens à vous remercier sincèrement des remarques fort obligeantes que vous m'adressez. Je regrette de vous dire que je ne crois pas que l'argent que vous avez trouvé ait de valeur supplémentaire. Comme je ne suis pas experte en la matière, je vous conseillerais, pour être plus certain, de demander des informations précises à votre banque. Quant au timbre, il n'a pas plus de valeur qu'indiqué dessus. C'est le timbre commémoratif du tricentenaire de l'exploit de "Dollard et ses compagnons".

Q. — Pourriez-vous m'indiquer un produit qui ferait disparaitre, ou au moins pâlir les taches de rousseur dont je suis affligée? J'ai souvent profité de vos excellents conseils. Merci. — OEUF DE DINDE.

R. — Il se vend dans les pharmacies d'excellents produits qui donnent, parait-il, de très bons résultats. Je regrette de ne pouvoir vous en donner les noms, car cela constituerait de la réclame. N'allez pas faire un complexe d'infériorité à cause de ces petites taches. Souvent elles disparaissent avec l'âge. De plus, elles sont l'indication d'une peau blanche et très fine.

* * *

Q. — Nous avons un fils de seize ans qui fut victime d'un accident, il y a quelques années. On dut lui amputer une jambe. Nous ne savons pas où nous adresser pour lui faire suivre des cours techniques qui lui aideraient plus tard à gagner honorablement sa vie. Croyez-vous qu'il puisse, malgré son infirmité, arriver à obtenir une bonne situation? Il a terminé sa douzième année scolaire. Merci. — MAMAN.

R. — Puisque votre fils a si bien réussi dans ses études, il ne lui sera pas difficile de se trouver une situation, surtout si vous lui offrez de perfectionner son éducation. Il n'est pas nécessaire qu'il fasse des études techniques, il peut fort bien se diriger dans un bon nombre de carrières. Il doit porter une jambe artificielle et y être fort bien habitué de sorte qu'il ne doit pas vraiment être considéré comme un infirme. Vous feriez bien de consulter l'Association des enfants et des adultes handicapés du Manitoba. Cette organisation vous donnera des renseignements, fera passer un teste d'orientation à votre jeune garçon et saura vous indiquer ce qu'il faut faire. Un grand nombre de grands blessés de la dernière guerre ont su se faire des situations très enviables dans la société en refusant carrément de se croire handicapés. Votre fils pourrait devenir avocat, professeur, architecte, dessinateur, comptable agréé, que sais-je encore. Encouragez-le à étudier, et si vous le pouvez, voyez à ce qu'il fasse des études universitaires. De nos jours, on requiert de plus en plus le diplôme de bachelier lorsqu'on cherche des candidats pour des situations avantageuses.

LOUISE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

La grande chaleur menace la beauté, ou plutôt la netteté, surtout en ville, lorsqu'on est obligé de passer la journée au bureau ou à l'atelier. Voici donc quelques conseils qui vous permettront de rester fraiche, dans une ambiance plus ou moins étouffante.

Choisissez des vêtements amples, légers, de teinte claire, et évitez les bijoux lourds ou serrés. Pour vous rafraichir, plongez de temps à autres vos mains et vos bras dans de l'eau fraiche, ou encore, trempez votre mouchoir dans l'eau froide et posez-le sur les yeux, ou, après l'avoir essoré, sur l'ensemble du visage.

Utilisez un maquillage léger et employez une eau de Cologne légère.

✦ ❊ ✦

Ouvrez toujours une boite d'asperges par le fond; les bouts resteront intacts.

✦ ❊ ✦

Au cours de Droit Canon . . .
Le professeur: "Vous trouverez ce sujet traité aux canons 225, 333, 534, 668 et 2307."

Un élève qui n'en pouvait plus de combattre le sommeil, s'écrie d'une voix assez forte cependant: "Bingo."

✦ ❊ ✦

Une enveloppe contenant des cartes de visite doit être adressée au nom du mari et de la femme. Certaines personnes, croyant rendre hommage à la femme, écrivent ainsi: "Madame et Monsieur X . . ." C'est incorrect. Le mari est le chef de la famille, c'est lui qui doit être placé en premier; le contraire implique une idée de domination qui n'appartient pas à la femme.

✦ ❊ ✦

Si le facteur se mettait à argumenter avec chacun des chiens qui jappent après lui, le courrier ne se rendrait jamais à destination. Morale: quand on a raison, on va de l'avant et on laisse piailler ceux qui ne sont pas satisfaits.

✦ ❊ ✦

Le jour de la lessive, lorsque vous dissolvez de l'amidon, employez toujours de l'eau froide. Pour empeser les vêtements, commencez toujours par ceux qui demandent le plus d'empois, puisque l'usage de la solution en diminue toujours la force.

Quand votre montre a besoin d'être réparée, vous n'allez pas la confier à un plombier. Quand vous êtes malades, vous n'allez pas consulter un forgeron. Alors, quand vous avez besoin de crédit, n'allez pas en solliciter auprès de votre coopérative de consommation ou de votre coopérative agricole. C'est votre caisse populaire qui est spécialement organisée pour vous rendre ce service!

✦ ❊ ✦

La mère: "Comment, à ton âge, tu ne sais pas ce que c'est qu'une voyelle?

Pierrot: "Je crois que je le sais maman. Une voyelle, n'est-ce pas la femme d'un voyou?

✦ ❊ ✦

Le nombre grandissant des malades du coeur serait dû, selon certains médecins allemands, au téléphone du midi. De nombreuses personnes ont pris l'habitude de sommer leurs correspondants à l'heure du midi, sûrs qu'ils sont de les trouver chez eux. Mais ces coups de téléphone obligent le correspondant à interrompre son repas, le met de mauvaise humeur et dérange sa digestion.

✦ ❊ ✦

L'addition d'ammoniaque dans une chaudière d'eau bouillante sera excellente pour le nettoyage de vos vadrouilles. Rincez, secouez et faites sécher.

✦ ❊ ✦

Si vous avez des raisons de croire qu'une personne de votre cercle a rompu ses relations avec l'une de ses connaissances, ou, seulement qu'un peu de froideur s'est glissé dans leurs rapports, évitez de demander: "Voyez-vous toujours M. et Mme Un Tel?"

Le silence est d'or en cette circonstance, comme en une foule d'autres.

✦ ❊ ✦

Des jeunes gens jouaient aux cartes et à l'argent à bord d'un wagon de chemin de fer.

— C'est mal ce que vous faites là! remarque une bonne vieille dame.

— C'est vrai, madame, répond l'un des joueurs malchanceux. Mais je puis vous assurer que je paye pour mon péché!

✦ ❊ ✦

Humectez les bananes vertes: elle mûriront plus vite.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 16

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

DEMANDE COUTURE — Couturière spécialiste à la dernière mode. Signaler: CEdar 3-4213. 16-950-17C.

JEUNE FILLE DESIRE EMPLOI — Gardienne d'enfants, travail de maison ou autre. Signaler: CHapel 7-5972. 16-972-16C.

A LOUER — Norwood, 217, rue Traverse. Chambre meublée: 12' x 15'. Facilités de cuisine. Signaler: CEdar 3-5388. 16-975-16C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Cuisine moderne. Entrée privée. Libre: 1er août. Signaler: CHapel 7-9133, le soir et en fin de semaine. 16-958-16C.

A LOUER — St-Boniface, 320, rue La Vérendrye. Logis: 3 pièces. Salle de bains privée. 16-948-16C.

DESIRE LOUER POUR 1er AOUT — Logis: 4 pièces. Ou acheter bungalow ayant 2 chambres à coucher. St-Boniface, Norwood ou St-Vital nord. Signaler: CEdar 3-4013. 14-916-16C.

PERSONEL.

VIEUX, EPUISE? Les tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Seulement 89c. Toutes pharmacies.

LES CORSETS ET SOUTIEN-GORGE DE DESSIN INDIVIDUEL SPENCER, ou les **VETEMENTS DE FOND SPIRELLA**, faits sur mesures, vous donneront une silhouette plus élégante. Mme Dorothée Leduc, 2060, rue Rose, Regina, ou Mme Lorette Croissant, Laflèche, Sask. 9-300-16P.

A LOUER — Norwood. 2 grandes chambres. Entrée privée. Idéales pour 1 ou 2 personnes. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-2142. 15-929-16C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Réfrigérateur. Entrée privée. Près autobus. Conviendrait pour deux jeunes filles. Libre: 20 août. Signaler: CEdar 3-4546. 15-943-17C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Entrée privée. Garage. Libre: 15 août. Signaler: CEdar 3-4757. 15-942-16C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. 1er étage. Poêle électrique. Près autobus et église. Signaler: CHapel 7-8153. 16-952-16C.

A LOUER — St-Boniface, 638, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Signaler: CHapel 7-3491. 16-953-16C.

A LOUER — Logis: 2 pièces. Poêle, armoires et eau chaude. S'adresser à 216, rue Bertrand, St-Boniface. 16-957-18C.

A LOUER — St-Boniface. Central. Logis: 2 pièces meublées ou non. Evier. Signaler: WHitehall 3-9985. 16-960-16C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non-meublé: 2 pièces. Salle de bains privée. S'adresser à 379, Place Cabana ou téléphoner: CEdar 3-6741. 16-966-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour dame ou jeune fille. Près hôpital. Signaler: CEdar 3-4757. 16-967-17C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 4 pièces. Salle de bains et entrée privées. 1er étage. Poêle et réfrigérateur. Signaler: CEdar 3-5588. 16-969-16C.

A LOUER — St-Boniface. Pour le 1er août. Cuisine, salon-chambre meublés. Signaler: CEdar 3-1838, après 5 h. 16-971-16C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre meublée. Pour dame de préférence. Signaler: CEdar 3-6790. 15-940-16C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour une ou deux personnes aimant la tranquillité. Près hôpital et autobus. $35 par mois. Signaler: WHitehall 3-5057. 16-954-17C.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Idéal pour jeune couple. Salle de bains et entrée privées. Grande terrace. Poêle, séchoir. Stationnement d'auto. En rénovation actuellement, pour être terminé prochainement. $75. Signaler: CEdar 3-4060. 16-963-16C.

URGENT — ON DEMANDE A LOUER. A St-Boniface, pour le 1er août. Grande maison. Paierait bon loyer. Références. Signaler: ALpine 3-0373. 16-951-17C.

ON DEMANDE A LOUER St-Boniface ou Norwood. Logis non-meublé, très propre: 4 ou 5 pièces. 1er étage de préférence. Ou maison non meublée: 4 ou 5 pièces. Pour le 1er ou 15 août. Signaler: CHapel 7-5381. 16-959-17C.

A VENDRE OU ECHANGER — St-Boniface. Maison de famille, près école Provencher et autobus. Appeler propriétaire à CHapel 7-9102. 16-962-18C.

A VENDRE — Combinaison radio, tourne-disque et téléviseur 17". Le tout en bon état et à bon marché. Signaler: CHapel 7-6933. 16-961-16C.

A VENDRE — Fournaise avec "stoker". Très bon état. Prix très raisonnable. Peut être achetée au complet ou séparément si désiré. Pour plus de renseignements, s'adresser à 396, rue Desautels. Signaler: CEdar 3-1837. 15-922-16C.

REPARATIONS DE MONTRES
Tout travail d'ajustement et de réglage vérifié à l'aide d'un instrument électronique et complètement garanti. Prix raisonnable. Horloger d'expérience. Envoyer vos montres ou horloges à Friesen's Jewellers, Boite 13, Carman, Man. 14-911-T.F.

FRAMBOISES DELICIEUSES — 15c le panier d'une chopine. Apporter contenants et cueillir vous-mêmes. AUBIN NURSERIES, 1½ mille à l'est de Carman, route no 3. Veuillez téléphoner pour rendez-vous: SHerwood 5-2141. 16-964-18C.

A VENDRE — La Broquerie. Maison: 4 pièces. Une acre de terre. Près église et école. Eau courante. S'adresser à M. Jean DeGagné, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-5393. 44-547-T.F.

A VENDRE — La Broquerie. Maison: 2 étages. Bien finie. Grand lot: 150' x 200'. A ½ mille de l'école et de l'église. Beaux arbustes et jardin. Aussi, petite remise. Prix de sacrifice. S'adresser à Albert Vielfaure, La Broquerie, Man. 15-935-16P.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Signaler: CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

A VENDRE — Mobilier de salle à manger et gros poêle électrique "Gurney" en bon état. S'adresser à 481, rue Ritchot, St-Boniface. 16-949-T.F.

A VENDRE — Brûleur à l'huile "Timken" avec contrôles et réservoir. $70. Aussi, "Pontiac" 1949 avec radio. Automobile et pneus en bon état. $225. S'adresser à 503, rue De la Morénie, téléphone: CHapel 7-1771. 16-955-16C.

A VENDRE — Lot de rivière no 55, dans village de Lorette. Près église et école. S'adresser à Boite 105, Lorette, ou signaler 251. 16-970-16C.

A VENDRE — Poêle électrique: 30", machine à laver, réfrigérateur. $325. S'adresser à 63, chemin Speers, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-6873. 16-968-16C.

A VENDRE — Volkswagen décapotable 1958. Radio et chaufferette supplémentaire. Signaler: CEdar 3-5168. 16-965-T.F.

A VENDRE — Saskatoon, Sask., 1621, avenue Edward. Nouvelle maison, située dans nouveau quartier français, près église et école séparée. 3 chambres à coucher, cuisine avec armoires finies acajou, salle à manger, salon. Signaler: CHerry 4-8862. 16-973-19C.

A VENDRE — La Broquerie. Epicerie. Bonne clientèle. Bâtiment: 24' x 32'. Nouvellement peinturé. 2 pièces, cuisine et salon au 1er étage. Magasin attenant. 4 chambres à coucher au 2e. Salle de bains avec plomberie. Broché pour poêle. Téléphone. Chemin gravelé. Grand jardin clôturé. Près écoles élémentaire et secondaire. Direction: Soeurs Grises. Bon termes. Cause de vente: santé. Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme A. Freynet, La Broquerie, Man. Téléphone: 45-381. 16-974-17C.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Duplex: 8 pièces, 4 et 4, salles de bains privées. 2 chambres finies à la cave. Garage double. $25,500, termes faciles.

St-Boniface — Bungalow complètement moderne: 4 pièces. 10 ans. Chauffage: huile. Garage. $9,950, $2,500 comptant.

St-Boniface — Maison appartement: 5 logis, 9 ans. Revenu mensuel: $430. Grand lot. Chauffage: vapeur à l'huile. Prix: $41,000, comptant requis: $15,000. Balance: termes faciles.

St-Boniface — "Shanty": 4 pièces. Grand lot. Comptant requis: $1,000. Balance $50 par mois.

J.-R. POIRIER REALTY Co.
Signaler: GRover 5-1876
14-912-16C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
A VENDRE

St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. $9,800.

St-Boniface — Cottage: 4 pièces. 12 ans. $8,900.

St-Boniface — Duplex: 8 pièces. Près de toutes commodités. $13,000. Termes faciles.

St-Boniface — Rue Archibald. Maison moderne: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. $12,000.

St-Boniface — Commerce: épicerie et viande. $3,200 pour équipement et accessoires. Louerait magasin seul ou avec logis.

St-Vital — Maison moderne: 4 pièces, chauffage: huile. Lot: 5 acres. $12,500.

Norwood — Près école Précieux-Sang. Cottage: 4 pièces. $7,800. Possession immédiate.

Chemin Elisabeth — Cottage: 6 pièces. Lot: 65'. Chauffage: gaz. Garage. $11,000, ou meilleure offre.

St-Germain — Chemin Ste-Marie. Maison: 4 pièces. Lot: ½ acre. $5,800.

Magasin général — Dans bon village canadien-français. 18 milles de Winnipeg. Gros chiffre d'affaires. $22,000.

Commerce d'épicerie et viande. — 18 milles de Winnipeg. $1,800, plus marchandises environ $2,500. Loyer: $50 pour commerce et logis moderne: 5 pièces.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
14-909-16C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Triplex: 11 pièces. Près basilique. Revenu mensuel: $200. Entrées privées, triple plomberie. Comptant requis substantiel.

Norwood — Rue Kitson. $13,000. Maison: 6 pièces. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Près Holy Cross. $12,500. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. A termes.

St-Boniface — Près école Marion. $13,000. Bungalow: 4 pièces. 10 ans. A termes.

St-Boniface — Duplex: 3 ans. 4 et 3. Plomberie double. Comptant requis: $7,300.

St-Vital — Près écoles. $8,500. Bungalow: 4 pièces. Comptant requis: $1,500.

St-Vital — Près Loblaw. $11,500. Maison: 6 pièces. Comptant requis: $3,900.

Hôtel — Près de la ville. Licence pour breuvage. (Mixte). Comptant requis substantiel.

Entre Notre-Dame-de-Lourdes et St-Claude — Belle ferme. Culture mixte: 480 acres. Très bons bâtiments. Avec ou sans machineries. Grande maison moderne. Près de grande route. Prix: $77 l'acre.

Ferme — 320 acres. Bâtiments. Echangerait pour maison 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Fort Rouge. Titre clair.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson CEdar 3-5388
15-908-16C.

ON DEMANDE
Institutrice. Grades primaires. Echelle identique aux octrois. Ecole Richard, Somerset, Man. S'adresser à M. Yves Rocan, secrétaire, Somerset, Man. 12-867-T.F.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice qualifié, pour le District scolaire de Kenneth. Catholique pouvant enseigner le français de préférence. Salaire $200 en sus de l'octroi accorder par le règlement 74/58. S'adresser à M. Lesage, sec.-trés., Roseisle, Man. 15-928-17C.

ON DEMANDE
Un instituteur ou une institutrice bilingue pour une classe de grades 7 et 8 à l'école du village d'Elie, située sur la route Trans-Canada. Salaire: $200.00 de plus que l'octroi. S'adresser à M. Oris-J. Aquin, secrétaire-trésorier, District Scolaire d'Elie, no 961, Elie, Man. 12-866-T.F.

ON DEMANDE
Institutrice qualifiée, bilingue, pour l'école Seaforth, no 1620, de Haywood. Grades: 1 à 8. Pension à proximité. Salaire selon l'octroi du Gouvernement. S'adresser à M. Jean Dheilly, secrétaire, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 336-13. 11-838-T.F.

Au Sacré-Coeur

Pèlerinage

Les Dames de Ste-Anne feront leur pèlerinage annuel au sanctuaire de Ste-Anne-des-Chênes, le mercredi 20 juillet prochain. Départ de l'église du Sacré-Coeur à 9 h. a.m. Prix du billet $1,00, aller et retour. La messe sera célébrée à 11 h. 30.

Bienvenue à tous les autres paroissiens. Retenez vos billets en vous adressant à Mme N. Pelland (SPruce 4-2393) ou à Mme Carignan (SPruce 4-8549).

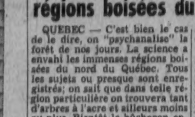
La neuvaine préparatoire à la fête de sainte Anne commencera le dimanche 17 juillet prochain.

Réunion à Winnipeg du réseau TV privé

Un comité comprenant les représentants des postes privés de télévision récemment constitués se réunira à Winnipeg les 17 et 18 juillet, afin d'étudier la formation d'un deuxième réseau national de télévision. C'est ce qu'a annoncé à Montréal M. R. E. Misener, gérant général de CFCF-TV.

Le groupe s'occupera de mettre au point un programme d'échanges instantanés de télémissions entre les postes privés. Ce programme viendra compléter le projet d'échanges de télémissions-vidéo déjà élaboré.

Lors d'une réunion préliminaire à Ottawa, le mois dernier, le comité avait discuté la question du réseau avec la Commission des gouverneurs de la radiodiffusion; celle-ci a annoncé récemment que l'on étudierait à Ottawa en septembre la création d'un réseau privé de télévision.



M. et Mme David Gauthier, de 171, rue Masson, St-Boniface, ont célébré jeudi de cette semaine le 60e anniversaire de leur mariage au cours d'une messe d'actions de grâces à la basilique à 5 h. 15 p.m. Un thé suivit de 6 à 11 h. dans la maison de leurs fille et gendre, M. et Mme Dan Gosselin, de 1235, chemin Dawson. M. Gauthier est né à Lorette en 1879 et son épouse, en 1877, à Sherbrooke, P.Q. Ils se mariaient à La Broquerie, le 16 juillet 1900. Ils ont toujours vécu au Manitoba depuis ce jour. Les jubilaires ont huit enfants: Mmes J. Dupuis, A. Gougeon, D. Gosselin et A. Guénette, toutes de St-Boniface, Paul, de Vancouver, Joby, de Miami, Floride, Gene, de Los Angeles, Californie, et Louis, de Virden, Man.; 26 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants. (Photo Tribune Winnipeg)

Ralliements massifs au sénateur Kennedy

LOS ANGELES — La convention du parti démocrate a débuté lundi soir dans la gaieté et le désordre, mais sans grande passion puisque le dénouement était déjà connu. Dès la première séance, un flot de musique et de discours a rempli le Palais des Sports de Los Angeles, Cal., vaste bâtiment ultra-moderne, où les 2,521 délégués des différents états étaient rassemblés.

Peu avant l'ouverture de la convention par une prière du cardinal-archevêque de Los Angeles, Mgr McIntyre, les voix sur lesquelles les candidats pouvaient compter se chiffraient comme suit: Kennedy, 682½; Johnson, 302½; Symington, 79½; Humphrey, 79½; Stevenson, 46½; autres, 175. Et il y avait encore 172½ "non engagées".

Et depuis lundi matin, les discours n'ont pas cessé, en faveur de tel ou tel candidat. Les orateurs, vantant tour à tour leurs candidats préférés, indiquèrent la grande politique que le chef choisi devra adopter sur le plan national et aussi sur le plan international.

Mercredi soir, on arriva enfin à l'heure de la votation. Le sénateur du Massachussets, John Fitzgerald Kennedy, 43 ans, fut choisi candidat du parti à la présidence par 765 voix, dépassant ainsi le chiffre magique de 761, minimum requis pour devenir chef du parti. A ce moment, le sénateur Lyndon B. Johnson, du Texas, n'avait que 409 voix. C'est alors que le mouvement Kennedy prit vraiment de l'ampleur: par exemple, le gouverneur James T. Blair annonça que le Missouri, qui avait soutenu Symington, désirait donner tous ses votes à M. Kennedy. M. Blair demanda même que M. Kennedy soit élu par acclamation . . .

Ils attendaient la fin du monde . . .

COURMAYEUR, Italie — A près de 7,000 pieds d'altitude, sur le flanc du mont Blanc, 30 membres d'une secte spiritualiste attendaient la fin du monde, laquelle devait se produire hier, le 14 juillet, à 8 h. 45 du matin, heure avancée de l'Est. Ils croyaient que leur nombre atteindrait 7,000 et que leur nid d'aigle serait épargné par le cataclysme qui ne laisserait sur terre que 12,000,000 d'habitants. Une fois terminée la guerre thermonucléaire, les tremblements de terre et les raz de marée, les 7,000 survivants doivent redescendre vers la vallée pour réorganiser un monde nouveau . . .

Adopté à l'unanimité et référé à un comité

OTTAWA — Les Communes ont adopté, le jeudi soir 7 juillet, en deuxième lecture, par un vote de 183 à 0, le bill des droits de l'homme du premier ministre Diefenbaker. Celui-ci avait alors prononcé le 58e discours d'un débat de trois jours. Des 58 discours, 37 ont été prononcés par des conservateurs, 14 par des libéraux et 7 par des sociaux-démocrates.

Le bill Diefenbaker a ensuite été référé à un comité de la Chambre, créé le jeudi soir et qui se composera des 15 députés suivants: MM. Argue Batten, Deschâtelets, Dorion, Jorgenson, Jung, Korchinski, Paul Martin, Martin, Nasserden, Nielsen, Roberge, Rupp, Spencer et Stefanson.

Seule solution possible: une Algérie algérienne

PARIS — Le président Charles de Gaulle est revenu dimanche dernier au palais de l'Elysée au terme d'un voyage de cinq jours en Normandie. Dans les 19 grandes villes qu'il a traversées, le président a fourni des explications sur sa politique et sur "la seule solution possible" qu'il entrevoi à la question algérienne: une "Algérie algérienne".

A Rouen, samedi soir, le président a précisé qu'il faudra que toutes les communautés ou groupes ethniques, et en particulier la communauté française, aient leur place dans les institutions, dans le gouvernement, les assemblées et la Justice de l'Algérie algérienne.

Le président a affirmé qu'il ne faudra pas recourir à des solutions démodées pour résoudre le problème algérien. Une fois que la paix aura été rétablie et que le terrorisme aura cessé, dit-il, il faudra alors tenir des élections empreintes de la plus grande liberté.

Association utile

Le vote devra être entièrement libre, a-t-il ajouté, sinon la rébellion reprendra un an ou deux plus tard. Le président de Gaulle a, à ce propos, invité de nouveau les journalistes du monde entier à être témoins du scrutin.

Il a prédit qu'une "Algérie algérienne" demeurera unie à la France à toutes sortes d'égards. "Une étroite association entre la France et l'Algérie sera utile à la France, mais essentielle pour l'Algérie et nécessaire pour la paix mondiale".

Plus tard, à Dieppe, faisant apparemment allusion aux rapports selon lesquels l'Armée française aurait fait preuve de cruauté à l'endroit des rebelles algériens, le président de Gaulle a déclaré que "mis à part quelques incidents qui sont d'ailleurs réprimés, quand il le faut, l'Armée française accomplit son devoir de la manière la plus noble et la plus efficace. Sans elle, c'est le désastre qui fût tombé sur l'Algérie, c'est le massacre et le désespoir qui l'eussent assaillie et, pour la France, c'eût été une humiliation sans précédent".

Huit Etats de la Communauté française veulent être libres

PARIS — Huit Etats de la Communauté française ont entamé de nouvelles négociations en vue d'accéder à l'indépendance.

Les chefs d'Etat de quatre pays qui faisaient antérieurement partie de l'Afrique-Equatoriale française — le territoire du Tchad, Gabon, le Congo et la république de l'Afrique centrale — se sont rendus auprès du président de Gaulle et lui ont formellement demandé d'amender la constitution afin qu'ils puissent obtenir leur pleine indépendance tout en demeurant au sein de la communauté française.

Le Tchad, le Congo et la république de l'Afrique centrale veulent former "L'Union des républiques de l'Afrique centrale". Ils suivent ainsi l'exmple du Soudan, qui a obtenu la pleine indépendance à l'exemple de la Fédération du Mali.

Le Gabon semble désireux de faire cavalier seul.

Les délégués des pays réunis au sein de ce qu'il est convenu d'appeler le Conseil de l'Entente — Côte-d'Ivoire, Dahomey, Niger et Haute-Volta — ont déjà entrepris des négociations avec une délégation française dirigée par le secrétaire d'Etat, M. Jean Foyer. On croit qu'ils obtiendront leur statut d'indépendance vers le mois d'août.

Le Togo, Madagascar et le Cameroun, d'autres pays africains jadis sous mandat français, ont déjà accédé à leur indépendance.

E.-U. et Canada et armes nucléaires

OTTAWA — Des membres des cabinets Diefenbaker et Eisenhower se rencontraient, mardi et mercredi derniers, pour étudier ensemble le problème jusqu'ici insoluble des approvisionnements d'armes nucléaires au Canada et, en général, le problème de la défense de l'Amérique du Nord.

Les représentants canadiens étaient les ministres Pearkes et Sévigny, de la Défense nationale, Green, des Affaires extérieures, Fleming, des Finances, et O'Hurley, de la Production de défense; les représentants américains: MM. Thomas Gates, secrétaire à la Défense, Christian Herter, secrétaire d'Etat, et Robert Anderson, secrétaire au Trésor.

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Maison de rapport complètement meublée. 13 pièces. Revenu mensuel: $220.50, plus 2 pièces pour propriétaire. Prix: $22,800, à termes.

Garage — Centre canadien-français. 30 milles de Winnipeg. Pas d'opposition. Bon chiffre d'affaires. Echangerais pour ferme ou propriété de ville. Termes faciles. Cause de vente: maladie.

Route 75, 40 milles de Winnipeg — Bungalow: 4 pièces. Eau courante. Salle de bains: 4 pièces. Près église et école catholiques. Lot: 99' x 132'.

S'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-9970
14-934-16C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14

demande des **concierges** pour les 4 nouvelles écoles secondaires situées à Lorette, St-Adolphe, Ste-Anne et La Broquerie.

Doivent être vigoureux, capables de faire le travail de concierge, d'entretien et de réparations mineures. **Devoirs principaux:** Nettoyage dans l'édifice; entretien du terrain; réparations mineures aux boiseries, appareils électriques et brochage, plomberie et peinture; entretien des trottoirs, pelouses, etc.; lavage des fenêtres et murs lorsque nécessaire. Fonctions commençant le 15 août. Les candidats doivent mentionner leur âge, état matrimonial, qualifications s'ils en ont, le salaire désiré. Les candidats demandant les salaires les plus bas ne seront pas nécessairement acceptés. Les demandes doivent être adressées par écrit et rendues au bureau du Secrétaire-trésorier au plus tard le 19 juillet 1960.

Gilbert Préfontaine,
secrétaire-trésorier,
Ste-Anne, Manitoba.

La science a envahi les immenses régions boisées du nord du Québec

QUEBEC — C'est bien le cas de le dire, on "psychanalise" la forêt de nos jours. La science a envahi les immenses régions boisées du nord du Québec. Tous les sujets ou presque sont enregistrés; on sait que dans telle région particulière on trouvera tant d'arbres à l'acre et ailleurs moins ou plus. Bientôt le bûcheron entrera en forêt avec une feuille d'assignations lui donnant les numéros d'arbres à couper dans sa saison.

C'est peut-être pousser loin la conclusion, mais chose certaine, on fait actuellement un inventaire de nos ressources forestières qui ressemble de loin à l'inventaire sommaire auquel les compagnies papetières étaient obligées par le gouvernement provincial depuis qu'elles exploitent.

Qu'après soixante-dix années d'exploitation sur une haute échelle ces compagnies considèrent encore cette partie de nos ressources naturelles comme un vaste entrepôt bien garni donne une faible idée de la richesse incalculable de notre terre québecoise. Bien assurés de ne jamais venir à bout de ce vaste domaine, les premiers exploitants dans les années 1900 ont taillé dans la forêt sans se soucier du lendemain. En 1960, on taille en songeant à 1961 et à 1981.

La Canadian International Paper a inauguré, ces dernières années, ce qu'on appelle sur ses limites le C.F.C. ou Continuous Forest Control qui est un système d'inventaire forestier puissant, en plus du contenu de la forêt, des données sur tous les changements qui peuvent affecter sa croissance. En somme, la compagnie cherche à évaluer son capital forestier et son accroissement net. De là, naitra un programme de coupe d'après les déductions connues à la suite d'analyse technique de l'inventaire.

Pour inventorier la forêt, il faut s'y rendre. La compagnie a engagé, cette année, 70 étudiants de nos universités et collèges que des ingénieurs ont entraînés à la partie technique de leur travail et aussi à la façon de voyager et de vivre en forêt. L'opération C.F.C. 1960 se situe dans une région d'une superficie de 2,000 milles carrés qui a pour centre la Loutre ou le barrage Gouin, la plus vaste réserve d'eau au monde.

Les équipes ont à leur service un avion, un bateau et quelques véhicules. Composées de deux ou quatre hommes, les équipes sont en continuel va-et-vient dans ces voyages d'une durée de deux ou trois semaines. Généralement, ils sont déposés à la partie supérieure d'une rivière et accomplissent leur travail en se déplaçant en canot.

L'approvisionnement est fait par avion à des endroits désignés au préalable. Rien n'est négligé pour assurer le confort, la bonne nourriture et la sécurité des employés. Ils doivent porter un chapeau de sécurité en tout temps et une ceinture de sauvetage aussitôt qu'ils sont dans une embarcation. Très souvent, au cours de ces voyages, l'avion survole la région pour localiser les hommes et voir s'ils n'ont pas placé des signaux de détresse convenus. Sur un nombre imposant de jours de travail dans ces conditions, un seul accident a été relevé.

Les données rapportées par chaque équipe comportent l'essence d'arbre, l'âge des sujets, leur taille, la densité à l'acre, les sujets malades, les risques d'épidémie, etc. Et le programme des travaux d'inventaire est constitué de telle sorte qu'une région donnée sera relevée à tous les cinq ans. Les renseignements recueillis au cours de ces travaux sont ensuite compilés dans la machine IBM pour subir une analyse. Les résultats feront voir tout d'abord où telle ou telle forêt est située et permettront de porter un jugement sur la politique à suivre dans l'administration de cette forêt. Il en découlera un programme général de coupe pour plusieurs années à venir, programme qui sera influencé par l'âge des peuplements, leur santé, l'exploitabilité économique et par les indices de l'approche d'une épidémie incontrôlable. Le fait de visiter les mêmes endroits tous les cinq ans présente l'avantage de détecter la plupart des fléaux dès leur début et ainsi récupérer de grandes quantités de bois voué à la perdition.

Le plus grand nombre de livres du monde

La Hollande a toujours été le pays des grands imprimeurs et des éditeurs. Longtemps, ce fut en Hollande que les non-conformistes religieux, politiques ou philosophiques faisaient éditer leurs ouvrages clandestins, anonymes ou interdits. Tout cela est le passé. Mais proportionnellement au nombre d'habitants, il parait aux Pays-Bas deux fois plus de livres qu'en Angleterre et en France et huit fois plus qu'aux Etats-Unis. Ainsi, Grande-Bretagne: 50 millions d'habitants et 13,000 livres imprimés annuellement; Etats-Unis: 160 millions et 11,000; France: 45 millions et 12,000; Pays-Bas: 11 millions et 6,500 livres. (ISP)

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ROSE SENEZ, late of the Parish of La Broquerie, in Manitoba, Spinster, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Affidavit or Statutory Declaration, must be sent to the undersigned Solicitor, at his office, 303 McIntyre Building, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 16th day of August, A.D. 1960.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 11th day of July, A.D. 1960.

J. N. LANDRY,
Solicitor for Rev. Lucien Senez,
Executor of the Will of Rose Senez, deceased.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of JEAN MARIE DUMAINE, late of the City of Winnipeg in the Province of Manitoba, caretaker, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at Ste. 1, 147 Provencher Ave., St. Boniface, Manitoba, on or before the 18th day of August, A.D. 1960.

DATED at St. Boniface in Manitoba, this 13th day of July, A.D. 1960.

LOUIS P. ROY,
Solicitor for the executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of LEONTINE DE CUYPER, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Widow, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 16th day of August, A.D. 1960.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 13th day of July, A.D. 1960.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for Lucille Mestdagh and Irene Couture, Executrices.